

MB Industrie regarde vers l'avenir

L'entreprise châlonnaise de peinture industrielle a été rachetée par Benjamin Walshofer et reste dans son territoire. *Page 8*

InVivo finalise le rachat de Soufflet



Le groupe coopératif français affiche ses ambitions mondiales après l'acquisition du groupe familial aubois valorisé à 2,2 milliards d'euros hors dettes. *Page 10*

Charleville-Mézières sur la voie de nouvelles mobilités

Les Carolomacériens étaient appelés à se rendre aux urnes pour un référendum d'initiative locale sur un nouveau schéma. *Page 16*

TCM lance son projet de territoire

L'économiste Philippe Dessertine aux côtés des élus troyens estime que les territoires ont une chance historique à saisir. *Page 15*

Portrait

Le Marnais Stéphane Keyser. *Page 48*

19 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 27 à 45

Automobile : pourquoi une telle tension ?

La pénurie mondiale de semi-conducteurs met le secteur automobile à l'épreuve. Les délais de livraison s'allongent pour les véhicules neufs (VN) et les clients particuliers comme professionnels ont mécaniquement tendance à se reporter sur les véhicules d'occasion (VO). Si toutes les marques ne sont pas logées à la même enseigne dans leurs capacités à pouvoir assurer la production des voitures, tous les constructeurs sont impactés par les retards. De plus en plus rares, les VO prennent donc de la valeur sur le marché, parfois jusqu'à 10% ou 20% de leur prix. « Certains modèles d'occasion nous sont proposés 4 000 euros de plus aujourd'hui qu'il y a trois mois », précise Laurent Leheutre, directeur des ventes chez Covema Mercedes à Charleville-Mézières. Un problème d'approvisionnement auquel Olivier Boissinot, directeur du groupe Delhorbe automobiles, a trouvé une solution : chez Volvo il a transformé un poste de vendeur en celui d'acheteur pour assurer une veille sur le marché de l'occasion et sur les ventes aux enchères où la concurrence fait rage.



Pages 3 à 5

Mobilisation pour l'emploi dans les quartiers

Faire se rencontrer, au bas des immeubles des sept quartiers rémois prioritaires de la politique de la ville, demandeurs d'emploi et recruteurs est le concept créateur de la Caravane de l'emploi, initiée par la Ville de Reims. À l'origine de cette idée, Philippe Wattier, Adjoint au Maire de Reims, en charge de la politique de la ville et de la cohésion territoriale explique : « Une de nos priorités est la redynamisation du secteur économique de notre territoire. Si l'économie n'est pas de notre compétence directe, nous savons qu'avoir un emploi contribue au bien-être de chacun.

Là nous sommes dans notre rôle. Trouver des solutions pour insérer un maximum de personnes, c'est aussi notre mission d'élus ». Epaulée par une soixantaine de partenaires et d'acteurs de l'emploi, privés ou publiques, de l'Etat aux entreprises, en passant par les collectivités et les associations, les instances de l'insertion et les entreprises privées en recherche d'embauches, la caravane de l'emploi est allée à la rencontre d'un public majoritairement vierge de toute démarche d'emploi ou de formation.

Page 14

SERENIM
L'Immobilier Professionnel

Conseil en transactions d'immobilier d'Entreprise

Accompagnement des Collectivités & Enseignes nationales

Expertise industrielle & logistique

14 Boulevard Lundy
Reims
03 26 830 800

contact@serenim.fr



La plus large gamme de SUV électrifiés.



5 ILLIMITÉ : Consommations mixtes (WLTP) de la gamme BAYON (l/100 km) : 5,2 - 5,7. Émissions CO2 WLTP (g/km) : 118 - 119. Consommations mixtes de la gamme KONA Electric (kWh/100km) : 10,7 - 14,7. Émissions CO2 (g/km) : 0. Consommations mixtes (WLTP) de la gamme TUCSON (l/100km) : 5,4 - 6,2. Émissions CO2 WLTP (g/km) : 39 - 154. Consommations mixtes SANTA FE Plug-in : en cours d'homologation. Émissions CO2 WLTP (g/km) : 37. Consommations mixtes NEXO : 0,95. Émissions CO2 WLTP (g/km) : 0.
8 GARANTIE BATTERIE : La garantie 5 ans kilométrage illimité de Hyundai s'applique uniquement aux véhicules Hyundai vendus initialement par un Distributeur Agréé officiel Hyundai à un client final, conformément aux termes et conditions du carnet de Garantie Entretien & Assistance du véhicule. ** Les batteries haute-tension de nos véhicules hybrides et électriques sont garanties 8 ans ou 100000km. Détails : hyundai.fr/entreprises.



HYUNDAI
Entreprises

Sébastien LEGER
06 11 33 31 02
REIMS Croix Blandin

DELHORBE
AUTOMOBILES
www.delhorbe-automobiles.com

GESTION PRIVÉE

ON RÉUSSIT PLUS FACILEMENT
QUAND ON EST
BIEN ACCOMPAGNÉ



+X

Nos experts régionaux en Gestion Privée vous accompagnent
dans la construction de votre patrimoine.

BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE





baromètre

En octobre, accélération des prix des céréales sur un mois

En octobre 2021, les prix des céréales accélèrent (+8,9 % sur un mois après +5,0 %), en particulier ceux du blé tendre (+8,6 % après +4,0 %) et du maïs (+7,7 % après +3,7 %), du fait notamment d'une forte demande internationale. Sur un an, les prix des céréales, déjà dynamiques, accélèrent également (+38,5 % après +35,7 %). Les prix des oléagineux continuent d'accélérer en octobre 2021 (+10,9 % sur un mois après +6,6 % en septembre) en lien avec les hausses des prix du tournesol (+12,6 %) et du colza (+11,5 %). En revanche, les prix du soja se replient (-7,7 % après +0,6 %). Sur un an, les prix des oléagineux continuent également d'accélérer (+65,1 % après +53,0 % et +48,6 %). (INSEE)

Repli du chiffre d'affaires des grandes surfaces alimentaires

En octobre 2021, le chiffre d'affaires des grandes surfaces alimentaires recule de 0,7 %, après une stabilité en septembre. Les ventes de produits alimentaires baissent de nouveau (-0,8 %), tandis que celles de produits non alimentaires se contractent (-2,5 %). Concernant la vente de carburants, le CA accélère en octobre (+7,2 %), accentuant le net rebond de septembre (+4,0 %). Il atteint ainsi son plus haut niveau historique. Le chiffre d'affaires recule dans les supermarchés (-1,5 %), tandis qu'il est stable dans les hypermarchés. Le CA réalisé par les grandes surfaces alimentaires de août à octobre 2021 est en hausse (+1,2 %) par rapport à la même période un an plus tôt. (INSEE)

Le chiffre d'affaires de l'industrie manufacturière en forte hausse (+10,4 %)

Le chiffre d'affaires du troisième trimestre 2021 est en forte hausse par rapport à celui du troisième trimestre 2020, dans l'industrie manufacturière (+10,4 %) comme dans l'ensemble de l'industrie (+12,4 %). Sur un an, la hausse est très forte dans les « autres industries » (+14,1 %) et dans la cokéfaction et raffinage (+50,8 %). La hausse est très nette également dans les industries agro-alimentaires (+6,3 %) et dans les biens d'équipement (+6,2 %). En revanche, le chiffre d'affaires est en recul modéré dans les matériels de transport (-1,0 %). Enfin, le chiffre d'affaires augmente fortement sur un an dans les industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution (+21,2 %). (INSEE)

Pour l'amour de la 911



Installé à Magenta, près d'Épernay, depuis 2012, Mohamed Nedati est réputé pour proposer des modèles d'exception (Ferrari, Maserati, Lamborghini...). Depuis octobre 2021, il a cette fois décidé de spécialiser son entreprise, Motors Legend, plus particulièrement dans les Porsche 911 d'occasion récentes.

« Même si je continue à proposer d'autres marques sur commande, j'ai décidé de me spécialiser dans les Porsche 911. C'est un produit de qualité qui est toujours très recherché et qui garde une bonne cote année après année », souligne celui qui a été responsable VO et directeur adjoint de concession pour la marque Porsche. « Pour certains clients, il s'agit d'un investissement sentimental dû à une passion pour cette marque et ce modèle mythique, pour d'autres il s'agit davantage d'un investissement financier ».

Des modèles qu'il a toujours proposés mais son choix de se consacrer uniquement à cette gamme lui a été soufflé par l'actualité mais aussi les nouvelles normes réglementaires et fiscales.

« Depuis 2019, le malus sur les véhicules neufs a fortement augmenté, pouvant s'élever jusqu'à 40 000 euros pour certains modèles. Cela détourne certains acheteurs vers les modèles d'occasion plus récents, sur lesquels les taxes sont bien inférieures. Les prix restent élevés mais plus abordables que le neuf », souligne Mohamed Nedati. « Et ces derniers mois, avec la pénurie de semi-conducteurs, les constructeurs ont beaucoup plus de difficultés à livrer certains modèles, pour lesquels les délais dépassent plus d'un an, ce qui là aussi, incite les clients à se tourner vers les occasions ».

Face à cet afflux de demandes sur ces modèles très prisés des clients,

le marché de l'occasion se tend de plus en plus, favorisant les opérateurs disposant de meilleurs réseaux d'approvisionnement. Pour avoir sans cesse des modèles nouveaux à proposer à sa clientèle, Mohamed Nedati n'hésite pas à parcourir des milliers de kilomètres pour sélectionner les véhicules selon un cahier de charges précis, garantissant des produits irréprochables. « Grâce à mon expérience au sein de la marque et au réseau que j'ai tissé au cours des dernières années, je parviens à m'approvisionner dans toute l'Europe ». De quoi lui permettre d'avoir toujours une bonne vingtaine de modèles en stock dans son showroom sparnacien et qu'il présente sur les réseaux sociaux, attirant une clientèle majoritairement locale et parisienne.

BENJAMIN BUSSON

Ils bougent



AUTOUR DE BRUNO DELETRÉ, UN CONSEIL D'ADMINISTRATION RENOUVÉLÉ POUR LA FONDATION DE LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE.

Le Conseil d'administration de la Fondation, qui s'est tenu le 6 décembre, a été en grande partie renouvelé pour assurer tout à la fois une couverture géographique optimale sur l'ensemble de la région Grand Est et l'entrée de personnes qualifiées en lien avec les axes principaux de la Fondation. Autour de Bruno Deletré, président du Directoire de la Caisse d'Épargne Grand Est Europe, dont le mandat a été renouvelé comme président de la Fondation, vont siéger 16 membres. Pour Bruno Deletré, président de la Fondation, « depuis plus de 200 ans, les Caisses d'Épargne œuvrent en faveur de la cohésion sociale et de la lutte contre les exclusions et stimulent l'économie locale. La Fondation de la Caisse d'Épargne Grand Est Europe s'inscrit dans cette continuité en adaptant ses actions aux évolutions de notre société et de nos enjeux de demain ». La Fondation de la Caisse d'Épargne Grand Est Europe a bénéficié, depuis sa création, d'une dotation de plus de 1,5 M€.

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

EURO CONSULTING
CARRIÈRES



Contactez
Eric Bohn
03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com
PARIS - LYON - NANCY - REIMS
BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

Face à la pénurie de véhicules neufs, les VO plébiscités

Automobile. Avec la pénurie de composants électroniques qui touche les constructeurs automobiles, les concessionnaires s'organisent et les clients ont tendance à se diriger vers les véhicules d'occasion (VO).

La pénurie mondiale de semi-conducteurs met le secteur automobile en forte tension. Les délais de livraison s'allongent pour les véhicules neufs (VN) et les clients particuliers comme les professionnels ont mécaniquement tendance à se reporter sur les véhicules d'occasion (VO). Si toutes les marques ne sont pas logées à la même enseigne dans leurs capacités à pouvoir assurer la production des voitures, tous les constructeurs sont impactés par les retards.

« Tout dépend des partenariats passés entre les constructeurs et les fabricants de semi-conducteurs », souligne Olivier Boissinot, directeur du groupe Delhorbe automobiles (Hyundai, Volvo, Isuzu et Infiniti) à Reims, Châlons et Epernay. D'autant que ces composants sont de plus en plus présents dans les véhicules modernes, truffés d'électronique. « Aujourd'hui, une voiture contient entre 30 et 50 semi-conducteurs », précise-t-il. Dans ces conditions, de nombreux véhicules de toutes marques sont livrés avec des options manquantes, comme des rétroviseurs électriques, des hayons ou des systèmes GPS, par exemple. « Certains constructeurs sont mieux fournis que d'autres. Nous avons la chance, chez Hyundai et Volvo, de figurer parmi les marques les moins impactées du marché au niveau de cette pénurie de composants. Cela nous permet d'avoir des délais de livraison d'environ six mois quand certains confrères dépassent plus d'un an ».

C'est le cas notamment de certaines marques allemandes qui ont également dû faire face à l'arrêt d'usines lors des fortes inondations qui ont touché le pays l'année dernière, ralentissant fortement la production. Les effets de groupes sont eux aussi assez marquants puisque, au sein d'un même groupe, les constructeurs favorisent dans l'attribution des pièces et composants achetés à prix d'or les véhicules à forte valeur ajoutée en priorité, au détriment des modèles moins rentables.

Dans ce cas, les clients sont tentés de se reporter sur des véhicules d'occasion récents pour y trouver leur modèle rêvé. Pas si simple en réalité



Chez Volvo Selekt à Reims un acheteur est spécialement chargé de dénicher des modèles d'occasion.

car le ralentissement du marché du véhicule neuf a inévitablement un effet domino sur le VO.

4000 EUROS DE PLUS EN TROIS MOIS

Les ventes de véhicules neufs étant ralenties, les constructeurs approvisionnent logiquement en priorité leurs concessions au détriment des loueurs. Par conséquent, ces derniers effectuent moins de roulement et ont donc moins de VO récents à mettre sur le marché. En effet, le marché de l'occasion récente qui est habituellement fortement alimenté par ces véhicules fait face à une offre insuffisante. De plus en plus rares, les VO prennent donc de la valeur sur le marché, parfois jusqu'à 10% ou 20% de leur prix. « Certains modèles d'occasion nous sont proposés 4000 euros de plus aujourd'hui qu'il y a trois mois », précise Laurent Leheute, directeur des ventes chez Covema Mercedes à Charleville-Mézières.

Autre effet induit par la pénurie de

VN : les clients qui devaient rendre leur véhicule en location auprès des marques ou des organismes de financement pour en récupérer un nouveau se voient contraints de rallonger leur bail de location en attendant l'arrivée de leur nouveau modèle. Là aussi, toutes les marques sont concernées. « Le constructeur nous aide à supporter une partie de la location », explique Laurent Leheute. « De notre côté nous prolongeons le bail jusqu'à ce que le nouveau véhicule soit livré. Nous nous adaptons au jour le jour et nous sommes à l'écoute de chaque demande spécifique de la part de nos clients. En aucun cas, un de nos clients ne doit être pénalisé en raison d'un retard de livraison », assure le directeur des ventes, qui sait pouvoir compter sur une clientèle très fidèle, attachée à la marque Mercedes. « Toutes les négociations sont menées avec les clients et le constructeur pour trouver la meilleure solution. Par ailleurs, nous sommes en discussion permanente avec le constructeur pour faire

le point sur les options disponibles et celles qui sont en tension pour informer au mieux nos clients qui sont nombreux à continuer à passer des commandes ».

APPROVISIONNEMENT COMPLIQUÉ

Gérant d'Inter Autos, spécialiste du véhicule d'occasion à Cormontreuil, Vincent Demay ne constate pas de changement de comportement dans sa clientèle. « Notre positionnement c'est le véhicule d'occasion âgé de 5 à 8 ans », souligne-t-il. « Donc notre clientèle est à la recherche d'un VO dès le départ, il ne s'agit pas de gens qui se tournent vers ces modèles parce qu'ils ne trouvent pas de neuf ». Une clientèle qui vient directement chercher un modèle sur le parc qui compte pas moins de 110 modèles en permanence. « Chez nous les gens savent qu'il y a beaucoup de turnover et que le stock est renouvelé très régulièrement », précise le gérant qui vend une quarantaine de véhicules par mois et dont le volume d'affaires est

relativement stable, même en ce moment. « Là où c'est plus compliqué, c'est au niveau du sourcing », concède Vincent Demay. « Les concessionnaires ayant des difficultés à avoir du VN ont de moins en moins de VO récent. Résultat, ils préfèrent garder leurs occasions sur leur propre parc plutôt que les vendre aux marchands, ce qui rend notre approvisionnement plus compliqué ». Pour le gérant, qui a repris l'entreprise en décembre 2018, il s'agit désormais d'activer tout un réseau pour continuer à trouver des modèles à proposer à sa clientèle, en dépôt-vente ou en stock propre. « Actuellement, notre plus grosse contrainte n'est pas de vendre mais de continuer à nous approvisionner en véhicules ».

Un problème d'approvisionnement auquel Olivier Boissinot a trouvé une solution : chez Volvo il a transformé un poste de vendeur en celui d'acheteur pour assurer une veille sur le marché de l'occasion et sur les ventes aux enchères où la concurrence fait rage. Et cela fonctionne puisque le showroom compte régulièrement de nouveaux modèles laissant présager un bon premier trimestre 2022 sur le plan commercial en matière de VO.

Face à cette situation tendue, la plupart des constructeurs ont aussi été amenés à adapter les objectifs 2021 avec les concessionnaires, jusqu'à moins 30% pour certaines marques. « Nos objectifs seront atteints pour 2021 mais ils avaient été revus à la baisse par le constructeur », explique Laurent Leheute. Le directeur des ventes de Mercedes enregistre paradoxalement un prix d'achat moyen de ses véhicules en hausse cette année.

« A la fin de l'année, nous serons à 95% de l'objectif atteint chez Hyundai et Volvo », précise Olivier Boissinot qui sourit : « avant nous communiquions sur nos offres spécifiques, aujourd'hui nous communiquons simplement pour dire que nous avons des voitures disponibles ».

Quant aux marques, elles tablent désormais sur un retour à la normale à compter de 2023.

BENJAMIN BUSSON

Électrique. Le spécialiste rémois de la livraison de colis prend le virage de l'électrique en partenariat avec le groupe AutoBernard Citroën.

30 véhicules électriques pour OC Logistique



Olivier Clément (OC Logistique) et Etienne Copinet (groupe AutoBernard) devant un des 30 véhicules électriques achetés par le premier au second.

À l'heure où la pénurie de semi-conducteurs fait rage, la livraison d'une trentaine de véhicules utilitaires électriques s'apparente presque à un exploit. « Nous avons pris la décision de les

acheter dès le printemps », rappelle Olivier Clément qui a immédiatement sollicité Etienne Copinet, directeur du Groupe AutoBernard Citroën, ce dernier ayant réussi à livrer tous les véhicules en novembre

dernier. Trente camions électriques, un investissement conséquent pour l'entreprise qui doit aussi aménager des bornes de recharge en conséquence. Pour le spécialiste de la livraison de colis, il s'agit de répondre aux attentes de ses clients, de contribuer au respect de l'environnement, mais aussi de se conformer d'ores et déjà aux réglementations de plus en plus contraignantes dans les centre-ville. « À Reims, par exemple, la Zone à Faibles Emissions (ZFEm) renforce les critères d'accès au centre-ville. Disposer de véhicules propres va devenir incontournable pour livrer demain à Reims, Lille ou Strasbourg », explique Olivier Clément dont l'entreprise est présente dans ces trois agglomérations.

« Nous nous positionnons comme un partenaire de la mobilité », rappelle Etienne Copinet. Les premiers cas concrets de mesures prises dans les grandes villes comme la ZFEm c'est l'adaptation à la mobilité dans le dernier kilomètre. Nous sommes là dans un cas de mise en

application directe ».

UNE AUTONOMIE SATISFAISANTE

Outre le respect des ZFEm, les camions électriques ont aussi un impact sur l'environnement, en raison notamment de leurs caractéristiques techniques et de leur absence de consommation d'énergie fossile. « La conduite électrique est beaucoup plus zen », explique Etienne Copinet. Ces véhicules répondent donc parfaitement aux critères des ZFEm les plus sévères ». Ces modèles possèdent une des plus grandes autonomies sur le marché de l'utilitaire (entre 320 et 330 km d'autonomie sur route et davantage en ville), d'autant plus qu'ils permettent de récupérer une partie de leur énergie cinétique lorsque le conducteur lève le pied. Pour Olivier Clément, comme pour de nombreux utilisateurs, l'un des freins au passage à l'électrique aurait pu être l'autonomie de la batterie. Les premiers essais l'ont convaincu. « Sur une journée, on utilise que 20% de la bat-

terie en moyenne. Cela signifie que nous n'avons pas besoin de la recharger tous les jours et cela implique aussi pour nous, la nécessité de nous réorganiser dans nos parcours de livraison », souligne le chef d'entreprise qui effectue 70 départs quotidiens pour assurer ses livraisons dans le Grand Reims. Un chiffre qui pourra monter jusqu'à 100 à l'approche de Noël. Si les véhicules coûtent 50% plus cher à l'achat, leur propriétaire peut s'y retrouver à l'utilisation. « Les camions électriques permettent de consommer moins de carburant et de diviser par quatre ou cinq le coût de la consommation énergétique », précise Etienne Copinet. En entretien aussi ils permettent d'économiser sur les freins et les pneus, ainsi qu'au niveau de la mécanique ». C'est d'ailleurs pour ces raisons de consommation mais aussi de sécurité, que le dirigeant d'OC Logistique a choisi de brider ses camions à 90 km/h.

BENJAMIN BUSSON

Location. L'introduction en Bourse devrait permettre à Toosla d'accéder à une plus large palette de financements et ainsi de bénéficier de conditions et de volumes plus attractifs.

Entrée en Bourse validée pour Toosla

Après approbation par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 1^{er} décembre 2021, Toosla annonce le lancement de son introduction en Bourse en vue de l'admission aux négociations de ses actions sur le marché Euronext Growth® à Paris. Créé en 2016 par le Rémois Eric Poncin, l'acteur de la location de voitures de courte durée, s'inscrit comme un acteur de la transformation du marché de la mobilité en réinventant en profondeur la location de véhicules grâce à la digitalisation.

« C'est avec un grand enthousiasme que nous lançons notre introduction en Bourse, une nouvelle étape dans le développement rapide de Toosla. Pour nos clients, nous proposons au travers de notre application une expérience entièrement digitale, fluide, sécurisée et autonome. Le service est riche et accessible 24h sur 24, le modèle et les options réservés garantis », explique Eric Poncin.

UN CA DOUBLÉ EN 2021

Pour le Président-directeur général, « Toosla, c'est aussi la promesse d'une mobilité durable. 20% des véhicules proposés sont électriques ou hybrides et tous le seront d'ici à 2025 ». Le modèle économique de l'entreprise « sans agence » repose, quant à lui, sur un algorithme puissant, qui lui permet d'optimiser le taux d'occupation de ses véhicules et de dégager une rentabilité normative élevée, une fois amortis les investissements engagés dans sa plateforme digitale et son organisation.

L'année 2021 a vu l'implantation de Toosla à Madrid, première étape de son développement international. « Notre chiffre d'affaires devrait croître de près de 50% par rapport à 2020 (2,8 M€, +45% par rapport à 2019, NDLR) », explique Eric Poncin qui veut peser dans le marché de la location automobile. Son CA devrait atteindre 20 milliards d'euros

en Europe d'ici à 2026. Indicateur clé de la rentabilité de l'entreprise, l'Ebitda ajusté est ressorti ainsi en progression de 126% et à 16,9% du chiffre d'affaires en 2020, à 483 K€. Pour 2025, Toosla vise les 80 M€ de chiffre d'affaires et 35% de marge d'Ebitda ajusté.

L'augmentation de capital sera d'un montant d'environ 5,5 M€, le montant de l'Offre pouvant être porté à 7,27 M€ environ, en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation. Le lancement prévoit 1,82 M€ d'engagements de souscription, soit 33% du montant initial de l'Offre. Fourchette indicative de prix : entre 2,85 € et 3,85 € par action, pour une période de souscription allant du 2 décembre 2021 jusqu'au 13 décembre inclus pour l'Offre à Prix Ouvert et jusqu'au 14 décembre 2021 (12h) pour le Placement Global.

B.B.

À DÉCOUVRIR À EPERNAY

Musée du vin de Champagne et d'Archéologie régionale

Réservation et renseignements
archochampagne.epernay.fr

Grand Est | Département de la Marne | Préfet de la Région Grand Est | Préfet de la Marne | Fondation Patrimoine | Inrap | CITE | M | Champagne

Automobile. Simon Legras et Marie Mathieu ont créé, dans les Ardennes, une société qui restaure et répare les voitures et motos anciennes.

Un atelier dédié aux vieilles mécaniques



Marie et Simon ont ouvert l'Atelier des Vieilles Gloires où ils bichonnent les voitures et motos anciennes.

Simon Legras, Lorrain de 30 ans, et sa conjointe, Marie Mathieu, Ardennaise de 27 ans, se sont associés dans un projet professionnel qui a abouti à la création, en juillet dernier, de « L'Atelier des

Vieilles Gloires ». Lui, attiré par la mécanique depuis l'âge de 13 ans a auparavant assouvi sa passion sur le circuit du Mans en assistant durant quatre ans deux pilotes professionnels dans la compétition

moto avant de gagner en expérience en travaillant par la suite, dans une concession moto-quad en Bourgogne et de devenir, de 2017 à 2021, mécanicien spécialisé dans les moteurs à « Reims Classic Auto ». Elle, a pour sa part œuvré dans des maisons de Champagne après avoir obtenu un Bachelor en tourisme événementiel à l'école de commerce de Troyes et un Master communication-marketing à Sup Com de Reims.

« Nous avons pensé que c'était le bon moment pour voler de nos propres ailes d'autant que nos compétences sont complémentaires », souligne Marie. Le couple qui a baigné dans des familles d'entrepreneurs, effectue en novembre 2020 avec le soutien du Réseau Entreprendre, une étude de marché visant à créer un atelier de restauration, d'entretien et de réparation de véhicules anciens de toutes marques et antérieurs à 1990. Un métier qui donne lieu à de « la vraie mécanique, pas à de l'électronique », insiste Simon. Les deux entrepreneurs proposent aussi des travaux de tôlerie tout en sous-traitant des tâches de carros-

serie et sellerie. « On s'est aperçu que dans ce secteur d'activité, il y avait beaucoup de demandes et peu d'offres dans les Ardennes. On a donc estimé qu'il y avait de la place, ici, pour lancer notre propre affaire », explique Marie.

« FAIRE DU GARAGE UN LIEU VIVANT »

Le duo a trouvé un local à Poix-Terron, dans un bâtiment du pôle d'activités loué par la communauté de communes des Crêtes préardennaises. « Cette collectivité locale a mis tout en œuvre pour concrétiser notre implantation à un endroit stratégique. Au cœur de l'Y ardennais, à une heure de la Belgique, 20 minutes de Charleville-Mézières et 45 minutes de Reims. » L'Atelier des Vieilles Gloires accueille toutes sortes de véhicules, qu'ils soient populaires comme les Coccinelle, 4L Acadian ou de luxe, tels que les Ferrari, Maserati, Jaguar ou Porsche. « Nous avons la volonté de proposer un travail de qualité à une clientèle diversifiée : des collectionneurs, des fondus de mécanique qui vont avoir besoin d'un appui sur quelque chose de précis ou parce qu'ils n'ont plus le temps

de s'occuper de leurs biens ou des particuliers qui viennent d'acquérir ou hériter d'une automobile ou d'une moto d'époque. Il y a toujours une histoire particulière entre le propriétaire et son véhicule », constate Marie. La jeune entreprise entame son existence sur d'excellentes bases. « Nos clients viennent des Ardennes, de Belgique, de la Marne et de l'Aube. Le bouche à oreille et notre travail sur les réseaux sociaux ont bien fonctionné. Les retombées sont bonnes ». L'Atelier des Vieilles Gloires a d'ailleurs déjà embauché un apprenti pour un an et ses deux associés ne comptent pas en rester là pour rendre leur lieu de travail vivant. Dans leur viseur : l'organisation d'une bourse d'échanges de pièces et la location de véhicules pour des événements tels que les mariages ou les anniversaires. Mais aussi l'organisation de balades pour valoriser et faire connaître leur TPE et ainsi échanger avec les passionnés de véhicules anciens tout en s'occupant de l'assistance mécanique.

PASCAL REMY

IVECO DAILY.

QUOI DE NEUF ?

**NOUVEAU DAILY
FOURGON 11 M³
140 CH SURÉQUIPÉ
299 € HT / MOIS⁽¹⁾**

MOTEUR OPTIMISÉ
JUSQU'À 6 % DE
CONSUMMATION
EN MOINS

SYSTÈME MULTIMÉDIA
IVECO HI-CONNECT AVEC GPS
ET CAMÉRA ARRIÈRE

NOUVEAU SIÈGE
EN MOUSSE À MÉMOIRE
DE FORME

ASSISTANT VOCAL
IVECO DRIVER PAL⁽²⁾



IVECO

Votre partenaire pour un transport durable

NOUVEAU DAILY. GAGNEZ EN EFFICACITÉ.

(1) Exemple de financement en crédit-bail 60 mois pour un IVECO DAILY 35S14V11 Champion au prix remis de 27 000 € HT, soit une remise de 17 900 € HT par rapport au prix tarif conseillé du 01/06/2021, de 44 900 € HT, soit un premier loyer de 5 505 € HT à la livraison, suivi de 59 loyers de 299,30 € HT et option d'achat finale de 4 530 € HT. Règlement des loyers par prélèvement automatique. Frais de dossier : 120 €. Offre valable pour toute commande du 01/10/2021 au 31/12/2021 sous réserve d'acceptation du dossier de financement par CNH Industrial Capital Europe, SAS au Capital de 88.482.297€, 12 rue du Port, 92022 NANTERRE Cedex - 413 356 353 RCS Nanterre. Date limite d'acceptation du dossier de financement : 31/12/2021. Offre soumise à conditions, réservée aux professionnels, hors loueurs et flottes, chez les concessionnaires du réseau IVECO participant à l'opération. Modèle présenté avec options non comprises dans le tarif. (2) IVECO DRIVER PAL est disponible dans les langues prises en charge par Amazon Alexa Amazon, Alexa et toutes les marques liées sont la propriété d'Amazon.com, Inc. ou ses filiales.

Covi Camions et Bus Châlons
ZI Saint Martin sur le Pré
Rue des Dats - 51520 Châlons-en-Champagne
Tél. : 03 26 68 26 35

Covi Camions et Bus Reims
ZI de la Pompelle
11 Rue du Val Clair - 51100 Reims
Tél. : 03 26 85 90 47

Covi Ardennes
Zone d'activités Ecovert
Rue des 4 Poiriers - 08440 Vivier-au-Court
Tél. : 03 24 57 84 84

Entrepreneuriat. Catherine Barba, entrepreneure dans le milieu de la Tech depuis 20 ans, créatrice de quatre entreprises, est venue donner une conférence au lycée rémois Roosevelt auprès de 400 lycéennes, sur l'entrepreneuriat au féminin.

« 20% des start-up sont créées par des femmes »



Catherine Barba a créé trois start-up et compte ouvrir sa première école de formation.

Partant du constat que les filles se destinent moins aux métiers techniques, Olivier Danguillaume, professeur de mathématiques au lycée Roosevelt de Reims, a décidé d'initier des cycles de conférences "Esprit d'Entreprendre", afin de « lutter contre les déterminismes » et développer les appétences des lycéennes. Cette année, choix a été fait d'inviter Catherine Barba, entrepreneure dans le milieu de la Tech, en France et aux États-Unis.

Être une femme a-t-il été un obstacle dans votre carrière ou dans votre développement professionnel ?

J'ai toujours eu une grande capacité de travail donc je n'ai jamais ressenti le fait d'être une femme comme un frein. Je donne toujours comme conseil de beaucoup travailler, d'avoir confiance en soi et en ses capacités, pour acquérir et asseoir

une légitimité. Mais nous vivons dans un monde où l'exercice et l'incarnation du pouvoir est plutôt masculin. Il y a un déséquilibre notamment dans l'univers des start-up, où sur 100 créations, seules 20 le sont par des femmes. Et ce chiffre tombe encore plus bas lorsqu'il s'agit d'obtenir une levée de fonds, où là, elles ne sont que 2% à l'obtenir. Donc, là oui, quand on prend connaissance de ces chiffres, on se dit qu'il va falloir travailler beaucoup plus. Les mentalités aussi doivent évoluer. Un exemple, lorsque j'ai intégré le conseil d'administration de Renault, comme administratrice, j'étais la seule femme. Et l'un des membres, en guise d'accueil a eu cette phrase très maladroite, qui se voulait sans doute drôle : « Maintenant que nous avons intégré des femmes, nous allons pouvoir intégrer des talents. » C'était très violent à entendre, mais cela m'a donné l'envie, la

rage même, de devenir absolument experte dans tous les domaines que couvrait Renault.

Quel a été votre parcours ?

Fille unique, je me suis beaucoup consacrée à mes études et après une prépa, j'ai intégré une grande école de Commerce, l'ESCP Business School. Puis j'ai commencé ma carrière comme salariée, car je ne m'imaginai pas forcément un jour entreprendre et créer ma boîte. J'ai donc intégré une grande entreprise qui vendait des espaces publicitaires sur internet à l'époque où personne ne faisait cela, comme général manager chez OMD Interactive. Puis j'ai été approchée par le Pdg d'iFrance et du site web de rencontre par internet Meetic, Marc Simoncini. Et de voir des personnalités comme ça, avec un fort esprit entrepreneurial, m'a donné l'envie, à mon tour, de créer ma société spécialisée dans les achats en ligne, à une époque où personne n'achetait en ligne par crainte du piratage des données bancaires. Au final, cette société a été rachetée par Vivendi. Avec la vente de ce site, j'ai créé une deuxième société, Malinea, une agence 100% dédiée à l'optimisation des taux de transformation avec comme objectif pour les clients d'avoir une activité e-commerce rentable. De nouveau, cette entreprise a connu un gros succès, puisqu'elle a ensuite été rachetée par Vente-privée.com. Avec cette vente, j'ai eu le souhait de redistribuer mon savoir et mon expérience en devenant « Busi-

ness Angel ». Aujourd'hui, j'ai financé une vingtaine d'entreprises à hauteur d'environ 50 000 euros à chaque fois, dont de très belles réussites comme Leetchi.

Vous avez réussi en France mais aussi aux États-Unis...

Je suis partie vivre aux États-Unis il y a cinq ans pour y développer plusieurs projets dont « PEPS Lab », une agence d'innovation dans le commerce de détail. J'ai aussi donné des cours à Harvard, organisé des rencontres et Forums entre personnes inspirantes... En investissant, j'ai eu l'impression de vivre 1 000 vies...

Quels sont vos projets futurs ?

Avec le Covid, je suis rentrée en 2020 en France. Le travail de demain sera complètement différent de ce que l'on a connu. J'ai décidé de remettre en perspective ce que j'avais fait jusqu'à présent et aujourd'hui, ce que je souhaite, c'est transmettre mon savoir, mes compétences, mon expérience. Pour cela, j'ai décidé de créer une école pour les gens qui souhaitent entreprendre et ne savent pas comment être accompagnés. C'est une école « des indépendants qui réussissent » en quelque sorte. Vivre de son travail, de son rêve, de sa passion, c'est aussi cela que je veux permettre. Entreprendre ça se construit, ça se développe, grâce à la volonté bien sûr, mais aussi la confiance, les contacts, l'envie, qui sera d'ailleurs le nom de mon école « ENVI ».

NASTASIA DESANTI

Énergie

Un nouveau plateau technique pour la formation à la pose de panneaux photovoltaïques



Alméa Formations Interpro a inauguré mardi 7 décembre 2021, le nouveau plateau technique destiné à la formation de poseur de panneaux photovoltaïques. Ce support de formation a été offert par son partenaire Silicéo, spécialiste de l'énergie photovoltaïque qui accompagne ses clients agriculteurs, entreprises du secteur tertiaire, industriels, bureaux d'études, collectivités et particuliers dans la conception, la réalisation et le suivi de leurs projets solaires.

À l'occasion de la Foire de Châlons, Alméa et Silicéo ont officialisé leur partenariat qui consiste à développer les formations de poseur de panneaux photovoltaïques afin de répondre à la demande croissante de personnel qualifié pour Silicéo.

PARTENARIAT AVEC LA RÉGION ET PÔLE EMPLOI

Cette formation, mise en place en partenariat avec Pôle Emploi, RAS Intérim et la Région Grand Est cible notamment un public de personnes en recherche d'emploi en leur proposant un parcours de cinq semaines mêlant formations réglementaires et développement de compétences métiers. En 2021, ALMÉA a dispensé 5 stages de formation permettant à Silicéo d'embaucher une quarantaine de personnes en CDI. Le dernier stage se déroule actuellement sur le site de l'Aéroport-Paris Vatry.

À propos d'Alméa Formations Interpro :

Alméa est un organisme gestionnaire associatif, cogéré à parité par ses fondateurs, les Chambres de Métiers et d'Artisanat et les Chambres de Commerce et d'Industrie des quatre départements de Champagne-Ardenne.

En bref

2040 HEURES

C'est le temps que passe un jeune de l'URCA par an à étudier.

5 MINUTES

C'est le temps qu'il vous faudra pour donner un coup de pouce à son avenir.

ENVOYEZ UN DON à la Fondation URCA et DEVEZ ACTEUR du rayonnement de notre territoire

> <https://don-fondation.univ-reims.fr>

REJOIGNEZ DÈS AUJOURD'HUI LES MÉCÈNES DE LA FONDATION URCA.
Université de Reims Champagne Ardenne - Fondation - 2, avenue Robert Schuman - 51100 Reims

NOS FONDATEURS :

Atos

BANQUE POPULAIRE

DEMATHIEU BARD

UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE

ARDENNE

CHÂLONS DE MONTAIGNEY AGGLO

CAISSE D'ÉPARGNE Grand Est Europe

FONDATION
UNIVERSITÉ DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE

Rachat. Voilà 25 ans que MB Industrie a été créée à Moncetz-Longevas. L'entreprise a été rachetée il y a six mois par Benjamin Walshofer, dont la volonté a « toujours été, un jour, de racheter une entreprise ».

MB Industrie regarde vers l'avenir



Benjamin Walshofer s'imprègne de tous les dossiers en cours.

C'est une histoire de reprise d'entreprise pas banale. MB Industrie créée en 1996 à Moncetz-Longevas, à quelques encablures de Châlons-en-Champagne par Gilles Macchi et Emmanuel Baes, a grandi et prospéré pendant 25 ans, dans le secteur très spécifique de la peinture industrielle et bâtiment. Mais Gilles Macchi, président directeur général et détenteur de 50% des parts de l'entreprise partant en retraite et

Emmanuel Baes, ne souhaitant pas racheter l'intégralité des parts ni vendre à un grand groupe, se sont mis en quête d'un repreneur. De son côté, Benjamin Walshofer, 36 ans, originaire de Saint-Martin-sur-le-Pré, commune jouxtant Châlons, a « toujours souhaité reprendre un jour une entreprise », arguant que « créateur et développeur », ne sont pas du tout les mêmes métiers et ne requièrent pas non plus les mêmes qualités. « J'ai plutôt une

fibres commerciale et après un diplôme en gestion et maîtrise de l'eau, je me suis dirigé vers de petites structures, afin d'apprendre mon métier sur le terrain », explique celui qui a commencé sa carrière comme responsable technique et commercial dans la récupération des eaux pluviales.

MB INDUSTRIE, « UNE VRAIE PÉPITE »

Par la suite, après avoir acquis l'expérience nécessaire, il se dirige vers un plus gros groupe, en l'occurrence Loxam (leader européen de la location de matériel, 1 100 agences et plus de 11 000 collaborateurs dans 30 pays pour un CA 2,3 milliards d'euros en 2019) pour y parfaire sa maîtrise de « la gestion, du management et y acquérir encore plus de rigueur ». Directeur de l'agence de Châlons-en-Champagne, Benjamin Walshofer fait passer en 4 ans et demi, le chiffre d'affaires d'un à 2,4 millions d'euros. Fort de ce succès, il ne lâche pas sa volonté première et se met en quête de l'entreprise idéale, à racheter et développer. « Je visais plus spécifiquement une entreprise du secteur du bâtiment, de par mon expérience passée et mes contacts ».

Avec l'aide d'un cabinet d'expert-

comptable, on lui présente le cas de MB Industrie, « une véritable pépite industrielle ». Mais l'acquisition n'est pas si simple. Tout d'abord, Benjamin Walshofer décide de créer une holding pour exécuter une LBO ou Leveraged buy-out (montage financier permettant le rachat d'une entreprise par le biais d'une société holding). Et pour cela, il fait entrer au capital de sa holding, un « sleeping partner » en la personne de l'homme d'affaires châlonnais Jacky Vauthier, lui permettant de compléter les capitaux nécessaires. Car l'achat se chiffre à plusieurs millions d'euros... Aide modeste mais non moins nécessaire, le jeune homme va aussi « chercher d'autres fonds comme un Prêt d'honneur d'Initiative Marne de 23 000 euros, qui apporte aussi une crédibilité au dossier auprès des banques ».

Pour asseoir la transition en douceur, les deux anciens actionnaires et créateurs de l'entreprise gardent un œil sur le projet et la transition: pour Gilles Macchi en étant prestataire de services en apportant des conseils et pour Emmanuel Baes en restant salarié de MB Industrie chargé du bureau d'étude de la société et occupant tou-

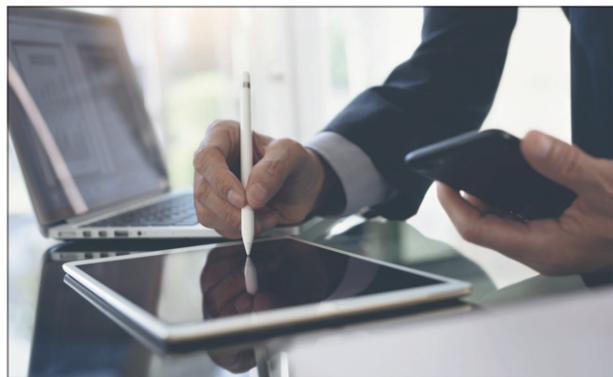
jours le poste de directeur général. « Entreprise au fonctionnement familial, nous souhaitons une transition en douceur pour les salariés et surtout garder le même esprit de proximité », insiste Emmanuel Baes. « Nous rayonnons sur l'ensemble du territoire en ayant une véritable expertise technique sur un secteur très particulier, celui de la peinture industrielle. » Forte de 25 salariés, l'entreprise effectue plus de 130 chantiers par an et dispose de nombreuses qualifications. Pour autant, elle est arrivée « à un plafond de verre », de l'aveu même de son directeur général. « Après 25 ans à travailler avec la même équipe, il fallait aussi un regard neuf ». C'est ce que propose et ce qu'a déjà commencé à apporter Benjamin Walshofer. « Pour l'instant, nous avons revu et modernisé le logo. Nous travaillons aussi à moderniser le site internet, à rendre également l'entreprise visible sur les réseaux sociaux. »

Les objectifs de Benjamin Walshofer sont clairs : partant d'un chiffre d'affaires de 3 millions d'euros, à deux ans, il vise 3,5 millions d'euros de CA et 4 millions d'ici 5 ans.

NASTASIA DESANTI

Tribunal. Le tribunal de commerce de Reims devient le premier greffe de la région Grand Est à utiliser ce dispositif de signature électronique.

Le greffe du tribunal de commerce de Reims se modernise



Actuellement, les décisions du tribunal de commerce de Reims sont rendues par le biais de la signature papier. Ainsi, les juges du tribunal de commerce (qui sont des bénévoles), une fois les décisions rédigées et mises en forme, passent au tribunal pour

signer leurs décisions. Il n'est pas rare qu'il se passe plusieurs jours, voire plusieurs semaines en période estivale, pour que cette formalité essentielle soit réalisée. Sous l'impulsion de Maître Axelle Delpy et en concertation avec le président de la juridiction Jean-Marie Soyer, le greffe du tribunal de

commerce a décidé la mise en place de la signature électronique. Il devient donc le premier greffe de la région Grand Est à utiliser ce dispositif moderne, déjà éprouvé dans quelques juridictions commerciales françaises (notamment en Ile de France) et parfaitement sécurisé. « La signature électronique permet ainsi au juge, à distance, et à n'importe quel moment une fois que la décision est rédigée et mise en forme, de signer celle-ci de manière dématérialisée, sans avoir besoin de se déplacer jusqu'au greffe », explique Me Delpy.

UNE FACILITÉ OFFERTE AU JUGE

Dans un premier temps ce sont uniquement les décisions rendues par le président de la

juridiction qui seront concernées par ce dispositif innovant, soit les ordonnances d'injonction de payer, les ordonnances sur requêtes et les ordonnances de référé qui sont souvent les décisions les plus urgentes. « C'est également un gain de temps pour le justiciable qui pourra ainsi disposer de sa décision dans des délais plus réduits que précédemment », souligne Me Delpy qui rappelle : « En année pleine, ce système concernera entre 900 et 1300 décisions rendues ». La mise en place de ce dispositif pourra ensuite s'élargir à d'autres types de décisions dans l'avenir. Cette nouveauté répond à un triple souci du greffe : l'efficacité, la simplicité, et la modernité au service des juges et des justiciables.

Champagne

Le millésime 1874 de la Maison Perrier Jouët atteint un record mondial pour un champagne, lors d'une vente aux enchères chez Christie's à Londres

Le 2 et 3 décembre a eu lieu, chez Christie's, la vente aux enchères « *Finest and rarest wines and spirits* » au cours de laquelle la Maison Perrier Jouët a proposé des champagnes d'exception. La cuvée Perrier Jouët 1874 a été vendue 42 845 livres soit presque 50 000 euros, devenant la bouteille de champagne la plus chère jamais vendue aux enchères chez Christie's. Le millésime Perrier Jouët 1874 avait déjà battu un record chez Christie's, lors de sa vente en 1888 devenant alors le champagne le plus cher jamais vendu aux enchères !

Cet événement est un véritable succès pour la Maison Perrier Jouët car les enchères sur tous les lots mis en vente se sont envolées, dépassant les estimations des experts et les chiffres habituellement atteints par le champagne.

En bref

« Je me réjouis de voir à quel point le patrimoine vin unique de la Maison Perrier Jouët a été reconnu et célébré par les wine lovers, pendant cet événement chez Christie's. J'attends avec impatience à Epernay, en France, l'acquéreur du millésime 1874, à la Maison Belle Époque, la maison historique de la famille fondatrice de Perrier Jouët », s'est félicitée pour sa part Séverine Frerson, Chef de Caves de la Maison Perrier Jouët.

**LOCATION DE BUREAUX
À LA CAMPAGNE**

Disponibilité : janvier 2022



Située au cœur du village de Warmeriville, à 25 mn de Reims, locaux de bureaux et de stockage sur une surface de 200m² et une annexe de 100m² (local de stockage et/ou garage) :

- Accueil
 - 7 bureaux en rez de chaussée
 - Salle de réunion en R+1
 - Accessibilité PMR
 - Garage
 - Cuisine
 - Salle de douche
 - Toilettes
 - Parking privatif minimum 8 places
 - Espace vert clôt
- L'ensemble du lot est clôturé par un portail électrique et sécurisé par un système d'alarme.

SCI BINS

Contact SCI BINS : Madame Pinto 06 07 88 38 29



Notre Sélection
Bureaux & Activités
en région Champagne-Ardenne

Cormontreuil (2324)



Activités

A louer 3 cellules commerciales à partir de 491 m²

Reims (2594)



Stockage

A louer Local de stockage de 535 m² dont 270 m² de bureaux

Cushman & Wakefield Reims
1 rue de l'Arbalète 51100 Reims
Agnes.Blain@cw-reims.fr

03 26 47 49 01
www.cushmanwakefield.fr

**SPÉCIALISTE
AMIANTE**

Qualité reconnue
A votre service
depuis
2003

- Repérage Amiante avant travaux
- Repérage Amiante avant démolition
- Carottages enrobés routiers
- Contrôle visuel après travaux
- Mesures d'empoussièrement

MARNE - AISNE - ARDENNES

Tél. : **03 26 36 13 13**
www.dl-experts.pro

BÂTIMENTS • TRAVAUX PUBLICS • ADMINISTRATIONS • ARCHITECTES

RÉSIDENCE 1787

UNIQUEMENT 3 LOTS DISPONIBLES

Situé 6A rue du Champ de Mars à Reims, au cœur des grands projets, ce programme neuf est en cours d'achèvement. 9 appartements lumineux du T3 au T4 avec terrasse, balcon ou loggia sur rue ou sur cour intérieure. Stationnement en sous-sol. Pour un investissement en résidence principale ou locatif (éligible loi Pinel).

2 rue de Nanteuil - REIMS - 03 26 85 64 76
contact@dker-transaction.fr
www.dker-transaction.fr

Réalisé par SPI PROMOTION et commercialisé par DKER TRANSACTION - Photos non contractuelles
Carte professionnelle N° CPI51022016000004771 - Garantie GALIAN N° GF0000506599 - 807 646 245 RCS Reims

Agro-alimentaire. Le groupe coopératif français affiche ses ambitions mondiales après l'acquisition du groupe familial aubois valorisé à 2,2 milliards d'euros hors dettes.

InVivo finalise le rachat de Soufflet



Le groupe Soufflet continuera d'exister dans l'Aube et en particulier à Nogent-sur-Seine, au sein du nouveau périmètre du groupe coopératif InVivo.

Le groupe agro-industriel aubois est officiellement passé dans le giron d'InVivo le 9 novembre. Une page d'histoire se tourne pour le groupe familial nogentais devenu la première entreprise auboise. C'est aussi l'a-

boutissement d'un long processus lancé en janvier dernier et qui a obtenu le feu vert des autorités de la concurrence européenne et internationale. Ce rachat a donné naissance à l'un des premiers groupes européens de l'agro-ali-

mentaire avec un chiffre d'affaires de 10 milliards, dont plus de la moitié réalisé en France. Le groupe coopératif InVivo totalise désormais plus de 90 sites industriels, dont 63 en France, et plus de 13 000 salariés, dont plus de 10 000 dans l'Hexagone. InVivo change de dimension en devenant le numéro deux européen grâce à Soufflet. « L'acquisition de Soufflet va nous permettre d'accélérer la 3e révolution agricole, en investissant dans les nouvelles technologies, le digital, l'agriculture de précision, les solutions de biocontrôle et plus globalement dans l'innovation, InVivo devient l'une des pierres angulaires de la transformation de la ferme France », estime Thierry Blandinières, directeur général d'InVivo.

L'année 2022 sera consacrée à l'intégration de Soufflet pour accélérer encore le plan stratégique InVivo à horizon 2030. Sur le plan de la gouvernance, Michel et Jean-Michel Soufflet cèdent la place, tout en conservant un rôle de conseil pendant quelques mois pour faciliter l'intégration du groupe aubois au sein d'InVivo.

Désormais, c'est Philippe Mangin, président de l'union des coopératives qui devient président du conseil de surveillance de Soufflet et Thierry Blandinières qui assure la présidence du directoire.

PREMIER MALTEUR MONDIAL

Dans la foulée, InVivo affiche son ambition de devenir le numéro un mondial du malt grâce à l'acquisition des Malteries Soufflet. Trois partenaires investisseurs, KKR, Bpifrance et le groupe Crédit Agricole investissent d'ailleurs 440 millions d'euros au capital des Malteries Soufflet pour atteindre cet objectif. « InVivo souhaite faire de l'activité malt un des piliers fondateurs de son modèle économique et c'est pourquoi nous avons décidé d'accélérer les investissements pour monter en gamme et accompagner la croissance de nos clients mondialement », précise Thierry Blandinières. Aujourd'hui, les Malteries Soufflet figurent déjà parmi les premiers acteurs mondiaux de malt, notamment pour les brasseurs, avec 11 % du marché mondial

grâce à 28 malteries réparties sur quatre continents. L'objectif est de doubler cette part dans les cinq ans pour devenir le numéro un mondial du malt. Une autre orientation stratégique a aussi été dévoilée avec la prochaine cession de l'activité alimentaire de Soufflet – légumineuses et riz notamment – au groupe français Avril, présent dans l'Aube avec Saipol notamment.

Le montant du rachat de la première entreprise auboise – 4,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires – par InVivo n'a pas été dévoilé, mais la valeur de Soufflet, hors dettes, s'élève à 2,2 milliards d'euros. En tout cas InVivo vient également d'annoncer « dans le cadre de l'acquisition de 100 % du groupe Soufflet la souscription d'un nouveau crédit syndiqué de 1,65 milliard d'euros, d'une durée de cinq ans, auprès d'un pool bancaire ». Un montant servant à cette acquisition, mais aussi au refinancement des encours existants et aux besoins d'investissements et de fonds de roulement.

LAURENT LOCURCIO

Patronat. Après la crise sanitaire, l'économie ardennaise « revient de loin », selon Thierry Ducoffe, président du Medef 08.

Une économie résiliente



Thierry Ducoffe, président du Medef 08.

Lors de son assemblée générale plénière, le Medef Ardennes a présenté un nouveau logo, qui s'inscrit pleinement dans la nouvelle identité de l'organe national et de son réseau. Après cette parenthèse, Thierry Ducoffe a fait un retour sur l'année 2020, « inédite et éprouvante pour l'ensemble des acteurs économiques et sociaux » à cause du Covid. L'équipe du Medef Ardennes s'est rapidement mise en ordre de bataille pour jouer pleinement son rôle et accompagner ses adhérents. Cette mobilisation a été axée sur la mise en

place du télétravail, les mesures de soutien à respecter au sein des entreprises pour leur survie et la volonté permanente de rompre le sentiment d'isolement des entrepreneurs locaux. Des informations ont pu être relayées aux adhérents par l'envoi « d'Info Flash », au rythme de cinq bulletins par jour. « Anticipation et réactivité ont été notre fil conducteur », insiste Thierry Ducoffe. « Nous avons aussi fait régulièrement remonter au Medef national les difficultés rencontrées par nos entrepreneurs afin qu'il puisse alerter le gouvernement sur d'éventuels ajustements réglementaires à opérer. »

Début 2021, une forte croissance économique a pris de court certains secteurs d'activité alors que d'autres continuaient à subir des mesures administratives de fermetures ou de couvre-feu. « Certes, nous nous réjouissons de cette reprise, même si cette dernière s'est accompagnée d'effets pervers dont la forte hausse du prix des énergies et des matières premières (plastique, métaux ferreux et non ferreux, acier, cuivre, bois). Ceci a eu pour conséquence de réduire significati-

vement les marges des entreprises, déjà impactées non seulement par les difficultés d'approvisionnement mais aussi par le recrutement de profils qualifiés. »

APPEL À S'INVESTIR

Autant de freins empêchant les entreprises de retrouver une pleine activité. « Si l'activité a repris, nous ne sommes pas encore sortis de la crise », observe Thierry Ducoffe, candidat à de nombreux appels à projets. Au terme de son intervention, le président départemental a incité ses partenaires à être mandataires dans les organismes paritaires ou toutes autres institutions à vocation économique ou sociale. La fin 2021 et l'année 2022 étant particulièrement chargées en renouvellement de mandats avec l'URSSAF, la CAF, la CPAM, le Conseil des Prud'hommes et la médecine du travail. « Les mandats restent à ce jour le meilleur outil pour vous faire entendre. Saisissez cette chance. Agissons avant de nous plaindre ! » rappelle le président du Medef des Ardennes.

PASCAL REMY

NOTRE SÉLECTION

en immobilier d'entreprise dans l'agglomération rémoise

CBRE|IMPACT

Membre indépendant du réseau CBRE

www.impact-cbre.fr

BUREAUX



REIMS - A LOUER

Parc tertiaire Farman

Un lot de bureaux cloisonnés de 129 m² environ situé au RDC d'un immeuble indépendant est disponible. Trois places de parking sont attribuées à ce lot. Plusieurs points de restauration et un parc citadin se trouvent à proximité immédiate. L'accès est aisé depuis notamment l'autoroute A34 et la route D944, ainsi que les transports en commun.

Disponibilité immédiate.

DPE Non fourni

Ref 51.1327

CBRE|IMPACT

Membre indépendant du réseau CBRE

5 rue Marie Marvingt

51100 REIMS

reims@impact-cbre.fr

03 26 07 71 71

Concours. Organisée à Troyes par Canal 32 et ses partenaires, la manifestation met en avant les parcours gagnants d'entreprises auboises cette année.

Onze trophées à la première Nuit des réussites



Les lauréats et partenaires de cette première « Nuit des réussites » organisée au centre de congrès de Troyes.

Ce sont onze entreprises auboises qui ont été distinguées au Centre de congrès de l'Aube, à l'occasion de la première « Nuit des réussites ». La manifestation organisée par la télévision locale auboise, Canal 32. Le trophée de l'entreprise de l'année a été décerné à la Manufacture Tismail. Le fabricant auboise de chaussettes a continué d'aller de l'avant avec de nouveaux investissements de production dans ses ateliers troyens. Sur le plan commercial, l'entreprise dirigée par Benoît Séguin a ouvert en 2021 ses propres magasins à la Rochelle et à Lyon, sous l'enseigne « La Chaussetterie de France ». Un

second trophée, celui de l'entrepreneur de l'année, a été attribuée à Franck Lecoq, l'un des fondateurs de Provexi, PME spécialisée dans la conformité réglementaire des bâtiments et qui se démarque par son engagement sociétal.

Le jury a distingué également Armelle Duval en qualité d'entrepreneuse de l'année. Au volant d'un camion spécialement aménagé, elle sillonne les routes de l'Aube et de l'Yonne avec sa boutique mobile de dépôt-vente de vêtements et de créations. Une femme encore, Marie Weber, a obtenu le trophée de l'artisanat pour une activité de bottière et de

créations originales de chaussures. Dans le cadre de cette première édition de la Nuit des réussites, la catégorie « made in Aube » a vu la victoire de Garçon Français, la marque de sous-vêtements masculins lancée par Vicky Caffet, dont la fabrication est essentiellement auboise.

TOUS LES SECTEURS PRIMÉS

Du côté de l'industrie, le trophée de l'innovation est allé en toute logique à Cycleurope. Le fabricant romillon de cycles en grande partie électriques a mis au point un tricycle de livraison à hydrogène qui a été sélectionné cette année pour représenter l'Aube à l'Élysée

à l'exposition Fabriqué en France. Toujours dans l'industrie, mais en lien avec agriculture, le trophée du monde agricole a été attribué à la Chanvrière de l'Aube et son président, Benoît Savourat. La coopérative a lancé une nouvelle unité de production à Saint-Lyé qui lui permet de doubler sa production. « Mais on a déjà du mal à répondre à une demande en très forte augmentation », fait remarquer Benoît Savourat. Deux start-up auboises de la Technopole de l'Aube ont également été à l'honneur : Handdivisible, fondée par Maïté Ferdinand autour d'une solution pour l'accueil des personnes en situation de handicap

dans les grandes surfaces, et Néoratech, lancée par Mathias Arbet-Pont et Thomas Cazor, qui développe des équipements de protection pour les travaux sous tension électrique. Enfin, un trophée coup de cœur a été attribuée à une entreprise d'insertion basée à Lavau, l'Atelier du courrier, qui traite les envois postaux des entreprises en les massifiant pour obtenir des tarifs avantageux. En même temps, l'Atelier du courrier permet l'insertion de travailleurs handicapés grâce à cette activité qui emploie une vingtaine de personnes.

LAURENT LOCURCIO



**la maison
de l'habitat**

Territoires du Grand Reims

lamaisondelhabitat-reims.fr

03 26 87 87 69

Nos missions

Nous enregistrons votre demande de **logement social** et la transmettons à l'ensemble des organismes logeurs.

Pour toute question sur l'habitat, nous facilitons vos démarches et **nous vous orientons vers les bons interlocuteurs.**

NOS RENDEZ-VOUS AVEC VOUS :

- # Les Memohabitat
- # Les Focushabitat
- # Les Permehabitat

-  DÉMARCHES ET AIDES
-  TOUT SUR MA LOCATION
-  ACCESION À LA PROPRIÉTÉ
-  HABITAT PARTAGÉ
-  RÉNOVATION DE MON HABITAT

Suivez-nous sur nos réseaux / lamaisondelhabitat-reims

[in](#) [f](#) [t](#) [i](#) [v](#)

Industrie. Créée il y a 73 ans, l'entreprise bognytienne vient d'opérer quelques changements au sein de son unité de production devant lui permettre de diversifier son activité.

Paul Deflandre, spécialiste des tiges filetées

PREMIÈRE familiale de vingt-trois salariés travaillant dans le secteur métallurgique et plus spécialement dans la fabrication de tiges filetées et de crochets d'ancrage, la SA Paul Deflandre, après avoir repris la Société Nouvelle Paquot dans les années 2000, vient de rapatrier dans ses locaux, situés sur la zone industrielle de Bogny-sur-Meuse, les machines de cette entreprise nouzonnoise, passée ces dernières années d'une vingtaine à un seul salarié.

« Au cours de cette opération, nous avons transféré dans un même atelier trois tours à commande numérique, deux rectifieuses, des perceuses, un robot de soudure, trois machines haute fréquence pour tremper les pièces tout en investissant 150 000 euros pour acquérir un tour à commande numérique tout neuf. Un apport qui va nous permettre de rester concurrentiel, de diversifier nos activités dans de nouveaux produits et développer la qualité », explique Emilie Lebaigue, directrice administrative et financière depuis janvier 2021.

« Ce départ de Nouzonville où

nous étions basés entre l'hôpital et le collège, nous a paru être une bonne opportunité pour réduire nos coûts de fonctionnement et nos charges. Désormais, la production d'axes pour mini-pelles et de bagues d'articulation produits par la SN Paquot sera réalisée à Bogny-sur-Meuse où toutes nos activités sont regroupées dans un même bâtiment au sein d'un îlot d'usinage. Ce qui augmentera notre rentabilité », poursuit-elle.

8 MILLIONS D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES ESPÉRÉS EN 2022

Grâce à ces opérations, la société de la vallée de la Meuse qui fabrique et expédie plus de 500 tonnes de tiges filetées par mois en France et en Europe, compte réaliser un chiffre d'affaires prévisionnel de 8 millions d'euros en 2022 (6 M€ en 2020).

Créée en 1948, en tant que clouterie puis boulonnerie par Paul Deflandre auquel ont succédé son fils, Georges, et son petit-fils, François, l'actuel Pdg et actionnaire majoritaire, la société bognytienne a vocation à rester familiale.

Évrant actuellement comme responsables de production et de maintenance, Aymeric et Brice Deflandre représentent, en effet, la quatrième génération travaillant actuellement dans la « boutique ». Alors que Karl, le fils de Brice, qui passe un DUT en génie mécanique pourrait peut-être suivre un jour la même voie.

Aujourd'hui définitivement rayés de la carte, les ex-Ateliers Maurice Paquot, autrefois répartis sur quatre sites à Nouzonville, avaient un moment employé plus d'une centaine de salariés à différents endroits de la commune voisine.

PASCAL REMY



Aymeric et Brice représentent la quatrième génération de la famille Deflandre.

Emploi. Lancé à l'initiative de quatre entreprises – Magotteaux, Eurogard, Porcher et Agora – avec le soutien de la communauté de communes Ardenne Rives de Meuse, Valemploi créé en avril 2021, vient de fêter ses 20 ans à Chooz.

Valemploi a fêté ses 20 ans



Le président Laurent Julliard, le président d'honneur Gérard Duchosal et la directrice Fatima Kouifi ont récompensé Karine Dominé pour son travail en lui remettant un Val d'or.

Ce groupement d'employeurs dont les locaux sont situés sur le pôle d'entreprises communautaires de Vireux-Molhain a la particularité de mettre à disposition des compétences en temps partagé au sein des entreprises locales voire même exté-

rieures. Ce dispositif a fait son chemin puisqu'après avoir compté 43 entreprises en 2010, Valemploi rassemble, aujourd'hui, 120 adhérents et fait travailler 35 salariés. L'association a même créé son propre pôle formation.

Fort de son succès et de l'expérience

accumulée en vingt ans dans différents secteurs (885 contrats signés dont 60 % de CDI avec 204 entreprises), Valemploi Ardennes, grâce à son expertise a même exporté son savoir-faire en 2021 en Nouvelle Aquitaine dans le sud de la Vienne où elle accompagne désormais 28 entreprises.

LE VAL D'OR À KARINE DOMINÉ

Comme chaque année, le groupement a profité de la soirée festive mise en place pour célébrer ses 20 ans pour remettre un Val d'or à un de ses salariés. C'est Karine Dominé, responsable communication du groupement et qui travaille depuis 19 ans pour Valemploi, qui a remporté cette récompense.

La marraine de la soirée était Méline Rollin, une jeune sportive ardennaise qui espère être retenue pour le marathon des JO de Paris en 2024. Celle qui a déjà trusté plusieurs titres de championne France portera désormais les couleurs de Valemploi au cours de son programme.

PASCAL REMY

Numérique

La CCI Marne en Champagne lance son nouveau site internet

Design et parcours de navigation entièrement repensés, le nouveau site internet de la CCI affiche une double ambition : délivrer une information accessible facilement et renforcer l'expérience utilisateur.

Avec plus de 350 000 visites cumulées en 2020, le site internet de la CCI constitue une source d'information utile et importante au quotidien pour les particuliers comme les professionnels.

Au service des porteurs de projet, des dirigeants et chefs d'entreprise, des collectivités, le site internet est un outil qui leur permet de puiser de multiples sources d'information, aussi bien en matière économique, qu'en termes de solutions d'accompagnement, de conseil, de formation proposées par la CCI dans divers domaines, ou encore de dispositifs mis en place au niveau national, régional et local.

La version de site internet précédente avait été mise en place au milieu des années 2000, il était nécessaire de donner une nouvelle impulsion en proposant une architecture et des fonctionnalités cohérentes avec l'univers digital d'aujourd'hui.

Le site internet est accessible à l'adresse marne.cci.fr aussi bien sur ordinateur, que sur mobile et tablette (responsive).

En bref

+ 8,8 %

EN OCTOBRE 2021, LA PRODUCTION REBONDIT FORTEMENT DANS LES MATÉRIELS DE TRANSPORT (+8,8 % APRÈS -8,6 %), SURTOUT DANS LES AUTRES MATÉRIELS DE TRANSPORTS (+13,9 % APRÈS -4,2 %) OÙ ELLE EST PORTÉE PAR LA CONSTRUCTION AÉRONAUTIQUE ET SPATIALE. LA PRODUCTION RÉBONDIT ÉGALEMENT DANS LES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES (+1,4 % APRÈS -1,0 %), DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES, ÉNERGIE, EAU (+0,5 % APRÈS -0,8 %) ET DANS LA COKÉFACTION-RAFFINAGE (+0,6 % APRÈS -2,4 %). À L'OPPOSÉ, ELLE DIMINUE DE NOUVEAU DANS LES « AUTRES INDUSTRIES » (-0,3 % APRÈS -1,0 %). (INSEE)

+ 0,4 %

ENTRE FIN JUIN ET FIN SEPTEMBRE 2021, L'EMPLOI SALARIÉ RALENTIT : +0,4 % (+108 300 EMPLOIS) APRÈS +1,2 % (+309 500) AU DEUXIÈME TRIMESTRE ET +0,6 % AU PREMIER (+157 900). CETTE INFLEXION PROVIENT ESSENTIELLEMENT DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ, QUI AUGMENTE DE 0,5 % (SOIT +95 200 EMPLOIS) APRÈS AVOIR FORTEMENT PROGRESSÉ AU DEUXIÈME TRIMESTRE (+1,5 %, SOIT +285 300 EMPLOIS). DE SON CÔTÉ, L'EMPLOI PUBLIC RALENTIT ÉGALEMENT MAIS PLUS LÉGÈREMENT : +0,2 % (+13 000 EMPLOIS) APRÈS +0,4 % (+24 200 EMPLOIS) AU TRIMESTRE PRÉCÉDENT. (INSEE)

+ 1,3 %

LA PRODUCTION AU COURS DES TROIS DERNIERS MOIS (AOÛT À OCTOBRE) EST SUPÉRIEURE À CELLE DES TROIS MÊMES MOIS DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE (+1,3 %), COMME DANS L'ENSEMBLE DE L'INDUSTRIE (+1,2 %). SUR CETTE PÉRIODE, LA PRODUCTION AUGMENTE NETTEMENT DANS LES « AUTRES INDUSTRIES » (+2,3 %), LES BIENS D'ÉQUIPEMENT (+5,9 %), LES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES (+1,8 %). À L'INVERSE, ELLE DIMINUE FORTEMENT DANS LES MATÉRIELS DE TRANSPORT (-9,4 %), NOTAMMENT DANS L'INDUSTRIE AUTOMOBILE (-24,0 %) AFFECTÉE PAR LA PÉNURIE DE SEMI-CONDUCTEURS. (INSEE)

La Bourse

**POUR LA 12^E ANNÉE CONSÉCUTIVE
BANQUE POPULAIRE EST DÉSIGNÉE
1^{RE} BANQUE DES PME.**

Étude Kantar PME-PMI 2021 – Banques Populaires : 1^{re} banque des PME.
BPCE Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 180478270 euros Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France – 75201 Paris Cedex 13 – RCS Paris N° 493455042 –

très BANQUE POPULAIRE 
la réussite est en vous

COTATIONS AU 09/12/21

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

Actions		
CAC 40	7014,57	+1,93%
SBF 120	5 441,50	+1,72%
Nikkei	28 860,62	+3,31%
Dow Jones	35 719,43	+3,58%
Eurostoxx 50	4 233,09	+1,29%

Devises (euros contre...)		
1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,1318	-0,02%
Livre Sterling	0,8573	+0,67%
Yen	128,50	+0,25%
Dollar/Yen	113,52	+0,27%

SWAPS		
Euribor 5 ans	-0,104	+0,003
Euribor 10 ans	0,135	-0,011

Marché monétaire		
Eonia	-0,492	-0,003
Euribor 1 mois	-0,565	+0,008
Euribor 3 mois	-0,574	-0,002
Euribor 6 mois	-0,540	+0,001
Euribor 12 mois	-0,498	+0,007

France État		
BTAN 2 ans	-0,686	+0,026
BTAN 5 ans	-0,448	+0,005
OAT 7 ans (TEC 10)	-0,308	-0,006
OAT 10 ans	0,019	-0,002
OAT 30 ans	0,716	-0,019
OAT 50 ans	0,863	-0,018

Emprunts d'État	Japon	USA	Euro
JJ	-0,15	+0,26	-0,49
2 ans	-0,11	+0,68	-0,69
5 ans	-0,09	+1,25	-0,57
10 ans	0,05	+1,50	-0,34
30 ans	0,68	+1,87	-0,04

Valeurs Régionales (variation 2021 %)		
Arcelor	26,24	+38,98
BNP Paribas	58,13	+34,86%
Carrefour	14,94	+6,45%
Crédit Agricole	12,41	+20,21%
Exel Industries	77,60	+27,63%
L.V.M.H.	714,70	+39,89%
Laurent-Perrier	100,00	+33,33%
Michelin	140,00	+33,40%
Nexans	83,10	+40,25%
Kering	717,50	+20,71%
Haulotte-Group	4,93	-18,78%
Rallye	5,31	-8,13%
Remy Cointreau	205,00	+34,60%
Renault	30,11	-15,81%
Saint-Gobain	60,87	+62,32%
Sanofi-Aventis	84,60	+7,50%
Société Générale	29,20	+71,51%
Vallourec	8,42	-68,54%
Veolia environnement	30,11	+50,47%
Vinci	87,13	+7,09%
Vranken-Pommery	17,15	+16,67%

« Selon nos prévisions, la croissance française sur 2021 sera à 6,7 % »

Alba VENTURA :

Comme chaque mois vous publiez votre enquête réalisée auprès de milliers d'entreprises. Vous avez passé 8 500 entreprises au laser, alors la particularité de cette enquête c'est qu'elle a débuté au moment où apparaissait la cinquième vague et le variant Omicron, même si ce n'est pas lui qui domine aujourd'hui, mais est-ce que ça pèse sur les entreprises, sur le moral des affaires ?

François VILLEROY de GALHAU :

C'est une enquête effectivement très intéressante vu le moment où elle a été réalisée, entièrement la semaine dernière, donc après l'annonce d'Omicron, et son résultat est plutôt encourageant: les chefs d'entreprise ne changent pas significativement leurs perspectives d'activité, la croissance française reste solide. Ils sont un tout petit peu plus prudents pour l'avenir en disant qu'ils ont un peu plus d'incertitudes, c'est normal, la semaine dernière on ne savait rien sur Omicron. Mais l'économie française a rattrapé le niveau pré-Covid depuis août-septembre dernier, et maintenant elle le dépasse. Pour vous donner un chiffre, qui est assez impressionnant, nous publierons l'ensemble de nos prévisions le 20 décembre prochain, mais je peux déjà vous dire ce matin que la croissance française sur 2021 sera à 6,7 %, dans nos prévisions. C'est un chiffre beaucoup plus élevé que ce qu'on attendait en première moitié de l'année, et c'est le plus haut chiffre de croissance depuis plus de 50 ans.

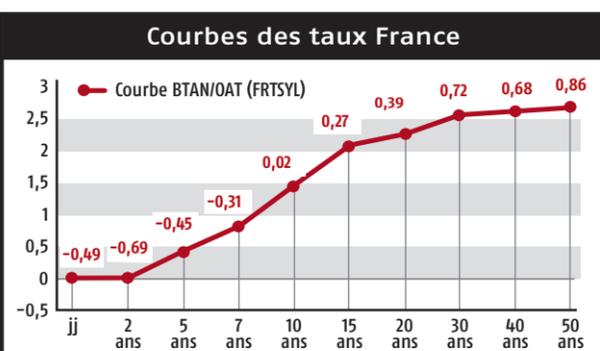
Alba VENTURA :

Et je crois que même Bercy tablait sur 6,25 %, donc vous, vous êtes à 6,7.

François VILLEROY de GALHAU :

Tout le monde a régulièrement relevé à la hausse, je vous donne ce matin la photo la plus précise compte tenu de tout ce que nous savons. Il y a notamment un point d'attention dans cette enquête, qui est un peu la contrepartie de cette reprise très solide, à savoir les difficultés d'approvisionnement des chefs d'entreprise. Nous les prenons au sérieux, même si nous pensons qu'elles sont temporaires, mais aujourd'hui cela pèse.

SOURCE : L'INVITÉ DE RTL MATIN – LE 08/12/2021 DE FRANÇOIS VILLEROY DE GALHAU, GOUVERNEUR DE LA BANQUE DE FRANCE; BANQUE DE FRANCE



L'Etat, la Ville de Reims et le Grand Reims se mobilisent pour l'emploi dans les quartiers prioritaires

Emploi. Deux actions complémentaires, la Caravane de l'emploi, initiative locale, et la labélisation Cité de l'emploi, dispositif national, fédèrent l'Etat, la Ville de Reims et la Communauté Urbaine du Grand Reims dans un projet de renforcement des dispositifs actuels et de création de solutions spécifiques pour l'emploi et l'insertion dans les sept quartiers rémois prioritaires de la politique de la ville.

Faire se rencontrer, au bas des immeubles des sept quartiers rémois prioritaires de la politique de la ville, demandeurs d'emploi et recruteurs est le concept créateur de la Caravane de l'emploi, initiée par la Ville de Reims. À l'origine de cette idée, Philippe Wattier, Adjoint au Maire de Reims, en charge de la politique de la ville et de la cohésion territoriale explique : « Une de nos priorités est la redynamisation du secteur économique de notre territoire. Si l'économie n'est pas de notre compétence directe, nous savons qu'avoir un emploi contribue au bien-être de chacun. Là nous sommes dans notre rôle. Trouver des solutions pour insérer un maximum de personnes, c'est aussi notre mission d'élus ». Epaulée par une soixantaine de partenaires et d'acteurs de l'emploi, privés ou publics, de l'Etat aux entreprises, en passant par les collectivités et les associations, les instances de l'insertion et les entreprises privées en recherche d'embauches, la caravane de l'emploi est allée à la rencontre d'un public majoritairement vierge de toute démarche d'emploi ou de formation.

S'il est encore trop tôt pour faire le bilan d'une initiative jugée innovante et audacieuse, Philippe Wattier insiste sur la volonté des élus de la Ville et du Grand Reims de réinsérer jeunes et moins jeunes des sept quartiers du territoire rémois ciblés par la politique de la ville : « L'impact en chiffres n'entre pas dans le but de l'opération. Mais les témoignages de nos partenaires dans cette caravane prouvent que des dizaines d'emplois ont été pourvus à cette occasion et que le chemin de la formation s'est ouvert pour d'autres et que d'autres encore ont renoué avec des conseillers à l'emploi. Le travail est un facteur de socialisation, il a un rôle d'impulsion sociale. Il permet d'avoir un



Jacques Lucbereilh, Sous-préfet de Reims : "L'Etat salue l'implication de Reims dans sa démarche innovante pour l'emploi".

salairé. Les aides et les allocations n'étant pas une fin en soi ».

METTRE EN SYNERGIE LES DISPOSITIFS EXISTANTS

Les Cités de l'emploi est un dispositif initié par l'Etat mais qui implique, précise Jacques Lucbereilh, Sous-préfet de Reims, une gestion partenariale avec les collectivités locales. Outil du Plan de relance, le label concerne 84 territoires, avec une aide de 100 000 euros pour chacun d'eux, dont huit dans le Grand Est : Sedan, Epernay, Troyes, le Grand Reims, pour une mise en place courant 2022, le Grand Nancy, Forbach, Mulhouse Agglomération et Strasbourg.

La Cité de l'emploi, c'est quoi ? Réponse du représentant de l'Etat : « La Cité de l'emploi est un outil de repérage des situations et de mobilisation des acteurs. Un dispositif qui propose une collaboration ren-

forcée de l'ensemble des acteurs de l'emploi : les collectivités locales, des associations, des acteurs professionnels du recrutement et de la formation. Faire du sur-mesure et du sans couture pour des publics qui ont du mal à aborder les dispositifs existants, pour diverses raisons. Il s'agit de travailler pour les chances de chacun dans l'accès à l'emploi ou à la formation ».

Encore un outil supplémentaire ? Non, répond le Sous-préfet : « Il s'agit de mettre en synergie les dispositifs existants en les coordonnant et de construire un projet territorial à l'échelle des quartiers. La labellisation permet de reconnaître l'implication des acteurs dans une approche globale et systémique. Aujourd'hui le label, demain la mise en place. Du sur-mesure, pour chaque territoire et chaque population aux diagnostics différenciés, qui s'ajoute aux dispositifs de droit commun existants ».

Le Sous-préfet de Reims rappelle à cette occasion les grandes lignes du Conseil interministériel du 29 janvier dernier et parmi elles un déblocage de 2,3 Md€ pour des mesures nouvelles, en complément du milliard d'euros déjà annoncé pour les quartiers prioritaires et dans le cadre du Plan de relance.

Philippe Wattier et Jacques Lucbereilh sont à l'unisson sur ce constat : « Le label Cités de l'emploi est pour nous dans la droite ligne de la Caravane de l'emploi. Il existe une très grande cohérence entre la Caravane de l'emploi et la Cité de l'emploi. Cette cohérence est dans la proposition concrète d'emploi ou de formation ».

DES RECRUTEURS PLEINEMENT SATISFAITS

Quatre témoignages et bien d'autres dans la salle sont venus dire leur satisfaction d'avoir participé et leur envie de recommencer. Un véritable désir de seconde caravane. Florian Botte, Responsable des ressources humaines et qualité de La Case à Pain : « Ce fut pour nous l'occasion de recruter quatre personnes, de découvrir des profils extrêmement motivés, de redonner confiance à des gens qui se croyaient inemployables ». Florent Haas, Directeur d'agence Demathieu Bard : « Nous avons rencontré des jeunes qui ont un savoir être. Nous avons pu ouvrir deux postes en CDI, toujours actifs chez nous aujourd'hui. Ce genre d'initiative, « Aller vers », nous convient parfaitement. Nous répondrons présents lors d'une deuxième Caravane de l'emploi ».

Nadia Delompré, Responsable ressources humaines Foyer Rémois : « Participer à cette caravane a été une évidence pour nous. Nos agences, tout au long des huit étapes du dispositif, ont été des lieux de ren-

contres de proximité, animés par nos collaborateurs. Cette approche innovante va changer nos habitudes en matière de recherche d'emploi. Tous les ans, vingt-cinq offres d'emploi émanent du Foyer Rémois. Nous avons pu sélectionner des profils en adéquation avec notre recherche. Nous sommes partants pour une nouvelle édition de la Caravane de l'emploi ».

Et enfin, Julie Fernandez, Responsable d'agence intérim Reims-Synergie : « Nous sommes spécialisés dans le bâtiment et l'industrie mais nous recrutons dans bien d'autres domaines. Nous avons reçu une trentaine de personnes et nous avons mis en poste dix d'entre elles qui sont toujours avec nous, ce qui est plutôt bénéfique pour le bilan de notre participation. Depuis, nous recevons régulièrement des candidatures, en écho à notre participation à la caravane ».

DES QUARTIERS PRIORITAIRES POUR BIEN DES RAISONS

Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, le taux de chômage est trois fois supérieur à la moyenne nationale. Dans ces quartiers, les chômeurs sont à la fois éloignés du travail et de la formation. 15% de la population des sept quartiers rémois du dispositif QPPV sont en recherche d'emploi et bénéficiaires du RSA, 25% des demandeurs du territoire rémois sont éloignés de l'emploi, 2 300 sont inscrits à la Mission locale. Des chiffres qui nous obligent à agir, précise le Sous-préfet de Reims.

GÉRARD DELENCLOS

À propos des quartiers prioritaires de Reims : notre édition n° 7945 du 06/12/2021

Aménagement. L'économiste Philippe Dessertine estime que les territoires ont une chance historique à saisir face aux métropoles.

TCM lance son projet de territoire

« Nous sommes à un tournant historique du modèle économique français », affirme d'emblée Philippe Dessertine. En substance, toutes les cartes sont rebattues : l'Asie et la Chine deviennent la première puissance économique, la révolution des big data s'annonce et les besoins mondiaux se focalisent désormais surtout sur les services et de moins en moins sur les produits. L'économiste dresse un certain nombre de constats venant confirmer ces évolutions. Désormais 75 % de la création mondiale de richesse sont générés par des activités de services. D'autre part, les plus grandes entreprises, comme les fameuses Gafam, relèvent bien des services avec des valorisations de très loin supérieures aux anciens empires industriels et pétroliers. La crise sanitaire a joué dans tout cela un formidable effet accélérateur. « Le Covid, avec les confinements, a été une tragédie providentielle prouvant qu'on pouvait mener des activités de service à distance avec le télétravail », poursuit Philippe Dessertine. Or, l'économiste fait un lien direct avec l'aménagement du territoire. « Jusqu'ici, le modèle industriel de concentra-

tion s'appliquait à l'organisation des villes et on produisait là où l'on consommait », fait-il remarquer. Résultat, les métropoles s'agrandissent et les immeubles poussent en hauteur, « et jamais la population humaine n'a été concentrée sur des espaces aussi réduits ». La concentration humaine dans les métropoles entraînant au passage la désertification rurale est un modèle révolu « avec la migration du PIB sur les services ». En clair, l'avenir appartient aux territoires qui disposent d'espace, d'un cadre de vie de qualité et bien évidemment de réseaux internet performants. Un profil qui correspond à celui de Troyes Champagne Métropole comptant 173 000 habitants répartis sur 81 communes.

LA TERRE REDEVIENT PLATE

Pour se préparer à ce que Philippe Dessertine qualifie « d'aplatissement » des organisations, autrement dit une nouvelle répartition des espaces avec des métropoles diminuant de taille et des zones moins denses attirant une population nouvelle, le projet de territoire est un outil de choix. Même si un tel document n'est pas obligatoire

et n'a pas de valeur juridique en soi, il permet de réaliser « un contrat » autour des grandes thématiques que sont l'économie ou encore l'aménagement dans lequel toutes les communes s'engagent collectivement avec une totale liberté de création. « Plus que jamais l'État laisse la balle dans le camp des élus qui peuvent décider librement de l'avenir de leur commune », fait remarquer Patrice Raymond, maître de conférence en droit public à l'université de Bourgogne. Les élus de Troyes Champagne Métropole ont donc saisi la balle au bon pour lancer officiellement leur projet de territoire. « C'est un exercice nécessaire entre nous tous et nous allons écrire collectivement notre projet de territoire pour les 10 à 15 années à venir », conclut François Baroin.

Le président de TCM estime que c'est le bon moment. « Je suis très confiant sur notre attractivité, nous intéressons des investisseurs qui ne venaient pas jusqu'à présent et le marché immobilier est en hausse sensible », constate-t-il encore. Le projet de territoire n'est pas seulement utile pour tracer les grandes lignes des actions à venir. Il permet également de souder, au sein d'une même intercommunalité tous les



Philippe Dessertine et les élus de TCM ont évoqué les atouts à saisir à travers le changement du modèle économique mondial.

acteurs. Un point important dans des structures, souvent très importantes, devant conjuguer les intérêts des maires urbains avec ceux du milieu rural. Dans la région, le projet de territoire lancé en 2015 par

Ardenne Métropole aura permis justement de solidifier la jeune intercommunalité autour d'un objectif commun.

LAURENT LOCURCIO

Aménagement. Des élus témoignent sur les actions menées avec succès pour contrer la désertification rurale et la perte d'habitants.

Ces maires ruraux qui entreprennent

Être maire d'une commune rurale, c'est être confronté aux conséquences de la disparition des services, de la fermeture des entreprises et du déclin démographique. Face à cette évolution qui semble inéluctable, certains élus font preuve d'imagination pour trouver des solutions. « Pour être ambitieux, il faut oser », lance Michel Fournier, président national de l'AMRF, l'association des maires ruraux de France. Invité avec d'autres élus à la table ronde organisée par l'agence auboise Perspectives Urbanisme et Paysage dirigée par Sandrine Klein, celui qui est aussi maire de Les Voivres a retracé l'expérience menée dans cette commune vosgienne. « Comme bien d'autres communes rurales, Les Voivres comptait moins de 200 habitants en 1990 alors qu'elle en avait accueillis plus de 700 par le passé », rappelle-t-il. La menace de fermeture de l'école provoque un choc. « Puisqu'il y avait beaucoup de bâtiments vides, la commune a com-



Michel Fournier, président des Maires ruraux de France et Sandrine Klein, urbaniste.

mencé à en racheter pour les réhabiliter avant de les louer sous forme d'un crédit-bail à des familles avec des enfants », ajoute-il. L'école est sauvée grâce à l'arrivée de nouveaux enfants, et les recettes des loyers

permettent à la commune d'acheter d'autres bâtiments vides pour les réhabiliter. « Aujourd'hui la commune possède 30 % du patrimoine bâti du village, et les chantiers d'insertion pour la réhabilitation aura

permis de remettre le pied à l'étrier à 600 personnes », ajoute Michel Fournier. Le tissu économique s'est reconstitué, avec l'implantation de quatre entreprises. « Nous avons aussi créé une couveuse d'entreprises du bois inaugurée par Emmanuel Macron en 2018 », ajoute-t-il. L'une d'elles a bien grandi et compte déjà 25 salariés. « Aujourd'hui nous sommes 330 habitants avec 75 enfants scolarisés, la clef du succès étant l'accompagnement », poursuit celui qui est également vice-président de l'Agence nationale de cohésion des territoires.

SOLUTIONS INNOVANTES

« Pensez les territoires en mieux, ces élus qui osent », le thème de la table ronde s'applique parfaitement aux autres intervenants. « Pour maintenir un niveau de services suffisant, la commune rachète des commerces qu'elle confie à des exploitants, nous l'avons fait pour un restaurant et un bar à champ-

agne », souligne Philippe Borde, maire de Bar-sur-Aube. Roger Bataille, maire d'Ervy-le-Châtel, dans l'Aube, et Gilles Noël, son homologue de Varzy, dans la Nièvre, misent sur la valorisation du patrimoine au sens large, avec des labels tels que « Petite cité de caractère » pour la première et « Petite ville de demain » pour la seconde. En tout cas, il faut oser et faire preuve d'imagination. « En ruralité, il y a une liberté de création qui n'existe plus dans les métropoles », estime Emmanuelle Lorenzi, directrice de la formation à l'ENTPE Lyon, école d'ingénieurs centrée sur l'ingénierie des territoires. « Le challenge à relever en milieu rural est extrêmement intéressant », confirme l'urbaniste Sandrine Klein. Perspectives a d'ailleurs lancé en 2019 Vilio, une agence de conseil en innovation territoriale et urbaine travaillant avec des élus autour de solutions originales.

LAURENT LOCURCIO

Aménagement. Les Carolomacériens étaient appelés à se rendre aux urnes à l'occasion d'un référendum d'initiative locale portant sur le schéma des mobilités.

Charleville-Mézières sur la voie de la transformation des mobilités



Ce que sera le futur giratoire de la place des Droits de l'Homme après un lifting qui serait le plus cher (1,35 million d'euros) des aménagements proposés dans ce schéma des mobilités.

Seulement 15,63 % des électeurs (3 861 votants) se sont exprimés sur le schéma des mobilités. Cette consultation démocratique autorisée par la constitution depuis 2003 et voulue par Boris Ravignon, le maire de Charleville-Mézières, qui voulait

ainsi « rapprocher les citoyens de l'action publique » a été marquée par une abstention record, proche de 85%. Le « oui » l'a toutefois emporté avec seulement 490 voix d'avance.

« Nous voulons aider nos concitoyens à réduire leurs émissions de

CO₂ et redynamiser le centre-ville en modernisant un plan de circulation datant de 1972 et essentiellement consacré aux automobilistes. L'idée est de faire une place à toutes les formes de mobilités, garantir la sécurité de chacun, améliorer la fluidité des déplacements, assurer l'accessibilité des espaces publics tout en redonnant de l'attractivité à une ville ainsi embellie et plus accueillante », avait déclaré l'édile carolomacérien lors de la présentation de cette démarche. Validé sans une grosse marge d'écart, ce schéma sera donc soumis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal qui devra se ressaisir du dossier car le taux de participation n'a pas atteint les 50%.

REPENSER LA VILLE

Lon d'être anodin, ce projet moteur du mandat de l'équipe Ravignon représente une vraie révolution car il va profondément modifier les modes de déplacements urbains de demain en faisant la part belle aux piétons et surtout aux cyclistes.

Charleville-Mézières qui est déjà

passé de 41,8 km d'itinéraires vélos en 2015 à 62,9 km en 2021, veut encore aller plus loin. En témoigne l'aménagement programmé de pistes séparées et des bandes cyclables dans la totalité des rues, places et avenues, ce qui débouchera sur l'abaissement de la limitation de vitesse des voitures à 30 km/h dans 85 % des artères du centre-ville.

Seuls les axes structurants ou anciennes départementales, là où le trafic est dense, resteront à 50 km/h. Des travaux de grande ampleur sont par ailleurs envisagés à quatre intersections clés, considérées comme des points noirs à faire disparaître. « L'idée étant de faire cohabiter et circuler sans danger et de la manière la plus fluide possible les différents usagers de la route », souligne le maire.

BIEN D'AUTRES AMÉNAGEMENTS DANS CE SCHÉMA

Conçu après avoir recueilli les avis et conseils d'habitants de différents quartiers carolomacériens, lors de cinq réunions publiques et d'un questionnaire en ligne,

ce plan qui va transfigurer la commune vise aussi à soigner les entrées de la ville et à lui donner plus d'équilibre et d'attractivité en favorisant la découverte de la cité ducale et de son patrimoine.

La remise à plat de l'ensemble du plan de circulation concernera aussi les personnes en situation de handicap avec la poursuite d'itinéraires balisés, sécurisés et clairement indiqués. Parmi les autres propositions formulées dans ce processus qui était un engagement fort du mandat : l'amélioration esthétique avec la végétalisation ou l'émergence de fresques à des endroits stratégiques tels que les axes de circulation principaux et les échangeurs, l'installation de 1 000 bancs publics, le redimensionnement de trottoirs, l'instauration du double sens cyclable ou encore le renforcement de l'éclairage à proximité des passages pour piétons. Un vaste programme qui débutera dans le courant de l'année 2022 pour s'étaler jusqu'au printemps 2026.

PASCAL REMY

Aménagement. Dans le cadre du « Fonds Friches » l'ancienne usine de La Macérienne va bénéficier d'une aide non négligeable qui va booster les projets imaginés en commun par la Ville de Charleville-Mézières et l'association Flap, organisatrice du Cabaret Vert.

Une aide de 730 000 euros à la friche de La Macérienne

Bonne nouvelle pour la ville de Charleville-Mézières, Ardenne Métropole et aussi l'association Flap, l'association organisatrice du Cabaret Vert, qui travaille quotidiennement sur place. Le site de la Macérienne va bénéficier d'une aide de l'Etat de 730 588 euros dans le cadre du plan de relance. C'est le nouveau préfet des Ardennes, Alain Bucquet, qui a fait cette annonce lors de sa première sortie sur le terrain au cours de laquelle il a tenu un point presse au Concept Store. « Il y a un nombre important de friches industrielles sur ce territoire (85 recensées pour 200 hectares) qui a particulièrement souffert de la désindustrialisation. L'Etat vient d'identifier cette friche emblématique qui a un potentiel architectural pouvant être exploité par un collectif, capable de faire émerger des projets », a-t-il souligné.



La friche de La Macérienne.

Boris Ravignon s'est félicité de cet intérêt. « Qu'ils soient industriels, commerciaux, militaires, ferroviaires et éducatifs, le département des Ardennes dispose avec tous ces anciens bâtiments désaffectés, d'une palette complète de fri-

ches, qu'il faut pour certaines rénover afin de redynamiser nos villes et retrouver de l'attractivité. Nous fondons de grands espoirs sur ce « Fonds Friches » qui se combinera, pour la Macérienne, avec des interventions de la Région à

Grand Est à hauteur de 20 % de l'investissement global, du département (5%) et des deux collectivités territoriales concernées qui vont consacrer 20 millions d'euros à cette réhabilitation. »

EXTENSION DE LA PLAINE BAYARD, FABLAB ET BASE TOURISTIQUE

En tant qu'intervenant sur ce site, Julien Sauvage directeur de Flap, s'est montré tout aussi enthousiaste en égrenant les différents projets programmés : outre l'agrandissement de la Plaine Bayard pour permettre au Cabaret Vert d'accueillir 120 000 festivaliers, Flap va développer dans cet environnement un tiers-lieu et faire émerger un parc urbain et touristique. « En raison du financement engagé par la Ville et l'agglomération sur ce site, on se doit d'avoir un projet économique très impactant et

significatif pour le territoire, en créant des richesses et des emplois. On envisage donc de réaliser « la base touristique du massif de l'Ardenne » d'autant que le lieu est déjà relié à des pistes cyclables. Il reste maintenant à faire des embarcadères sur la Meuse et à réfléchir à la manière de faire vivre ce site en période hors festival. »

Autre idée, la construction d'une auberge de jeunesse qui serait « une véritable bouée de sauvetage pour l'accueil des personnes venant au Cabaret Vert et au Festival mondial des Marionnettes tout en étant un outil utile pour lutter contre le déficit d'hébergement déploré dans ce secteur d'activité par l'agence de développement touristique », poursuit Julien Sauvage. Flap souhaite aussi jeter les bases d'un « Fablab » qui prendra place dans la halle Eiffel. « On va vite se mettre en ordre de marche pour lancer

une manufacture de proximité dès 2022. Et nous postulerons au second ou troisième appel à projets du plan France Relance. L'objectif est de monter en puissance et d'acquiescer un parc machines d'ici 2024 et ensuite nous appuyer sur notre groupement d'entreprises qui recense tout de même 400 partenaires. Beaucoup nous accompagneront dans cette démarche. »

Pour cela, Flap s'est récemment associé à Frap (Force de réhabilitation des Ardennes et de son patrimoine), présidé par Fabian Pilard, et aux Amis de la Macérienne ainsi qu'à deux nouveaux membres actifs : Maxime Grimond, notaire à Sedan et petit-fils du dernier directeur de La Macérienne et Christophe Felzine, le responsable du groupement d'économie solidaire, Coopelis.

PASCAL REMY

Ceser. Le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional note dans son tableau de bord de décembre « *Une reprise soutenue de l'activité économique et de l'emploi dans un contexte sous tension* ». Un constat porté par un regain rapide des exportations et des carnets de commande, avec ce bémol : le risque de surchauffe en raison des difficultés d'approvisionnement et de recrutement.

Une conjoncture économique et sociale tendue pour les observateurs du CESER Grand Est

Dans un bilan 2021 plutôt bon, le CESER Grand Est évite l'euphorie en soulignant que l'embellie constatée pourrait être stoppée par l'arrêt des mesures d'aides du Gouvernement et par la menace de la montée de nouvelles contagions observée dans plusieurs pays. L'indicateur synthétique du CESER Grand Est (107,6 points en Février 2019) plafonne à 105,7 points à fin août 2021 et invite à la prudence.

C'est la performance du commerce international qui ouvre ce 16^e Tableau de bord du CESER : 64 Md€ d'exportations pour les 12 derniers mois jusqu'en septembre, à comparer aux 66,2 Md€ de l'année entière 2019, soit une progression de 10,3% et au recul de 2020 (57,9 Md€). Le solde des échanges à trois mois de la fin 2021 atteignait + 6,3 Md€ et place le Grand Est en tête des régions françaises. Tous les départements, à l'exception du Haut-Rhin, connaissent une hausse de leurs exportations, avec de forts pourcentages en Lorraine, +17% dans la Marne, + 13% en Haute-Marne, +11% dans l'Aube et + 8% dans les Ardennes.

UNE ÉCONOMIE À FLUX TENDUS

Les exportations de produits agricoles et agroalimentaires sont au plus haut niveau et pas très loin des records de 2013 : 9,5 Md€ pour les 12 derniers mois contre 9,6 Md€ en 2013. Elles progressent de 13,6% dans le Grand Est et de 8,9% en moyenne nationale. Le secteur enregistre un solde positif de 5,6 Md€. Le département de la Marne couvre 40% des exportations régionales du secteur.

Le niveau des carnets de commande des entreprises est au plus haut, avec, note le Tableau de bord, un risque d'inflation. Les commandes avaient baissé de 60% en février 2020, elles progressent de 30% en octobre. À l'inverse le niveau des stocks est jugé insuffisant, notamment dans les secteurs des matériels de transport et des équipements électriques, électroniques et informatiques. Les stocks bas sont stables, voire en baisse, en octobre. L'utilisation des capacités de produc-



Marie-Claude Briet-Clémont, Présidente du Ceser Grand Est : " Le tableau de bord est un outil qui sert l'argumentation de nos avis au Conseil régional ".

tion est en recul. Elle était tombée à 37% en avril 2020, remontée à 82% en Septembre et affiche désormais 71% depuis octobre.

La construction redémarre bien dans la région. Dans le secteur du résidentiel les autorisations de construire grimpent de 28% dans le Grand Est, soit trois fois plus qu'au niveau national, les chantiers sont cependant encore en baisse (-2%), contrairement au niveau national (+4%). Dans le secteur non-résidentiel la situation est encore meilleure en région (+34% pour les autorisations contre une stagnation nationale et +13% dans les chantiers en cours contre un recul au niveau national).

Globalement, c'est dans le non-résidentiel que les autorisations de chantier sont en net progrès dans la région (+81% dans les

Ardennes, +33% dans l'Aube et +25% dans la Marne)

LE TOURISME ENCORE À LA PEINE

Avec des nuitées en recul de 60% entre les saisons 2020-2021 et 2019-2020, le tourisme est à la peine. Entre mai et septembre 2021, ces nuitées perdent 33% sur un an. Derrière l'Île-de-France, le Grand Est est la région qui connaît la plus forte diminution des nuitées touristique au deuxième trimestre 2021. Si les baisses ne sont respectivement que de 24 et 29% pour l'Aube et la Marne, elles sont de 38% pour le Bas-Rhin et 44% pour le Haut-Rhin, en passant par -32% pour les Ardennes.

Au 3^e trimestre 2021, on enregistre en région deux fois plus de créations d'entreprises qu'il y a

cinq ans. Sur les douze derniers mois, le nombre d'immatriculations, porté par les micro-entreprises (+35%), est de 58 000 et a progressé de 27M sur un an, enregistrant un nouveau record. Sur le territoire champardennais, les créations augmentent de 36% dans la Marne, 30% dans l'Aube et 27% dans les Ardennes. Les défaillances, 2 140 entreprises et un recul de 26%, sont au plus bas.

MOINS DE CHÔMEURS MAIS DEPUIS PLUS LONGTEMPS

L'emploi, 1 388 208 dans le secteur marchand, dont 53,3% dans les services, 20,7% dans l'industrie, 17,7% dans le commerce et 8,2% dans la construction, passe au-dessus de son niveau d'avant-crise. Il progresse de 3,2% sur un an au deuxième trimestre 2021,

soit 44 700 créations. Seul le secteur de l'industrie perd des emplois (-1,2% correspondant à 3 400 postes).

Les services portent plus de 90% des créations. Si l'intérim a progressé de 20,3% sur un an (+18% au niveau national), avec 63 000 postes il ne retrouve pas son niveau (65 000 unités) de 2019. Sur les trois derniers mois, de juin à août, il recule de 2,5% dans le Grand Est, contre une petite progression de 0,3% au niveau national.

Le Grand Est compte 453 880 chômeurs, toutes catégories confondues, au troisième trimestre 2021, dont 273 780 dans la catégorie A. La baisse en région (-3,2%) est comparable au niveau national (-3,6%). Elle est relativement forte dans la Marne (-4,3%), comparativement à celle des Ardennes (-2,8%) ou de l'Aube (-2,5%).

La baisse du chômage chez les moins de 25 ans est de l'ordre de 10%, contre une augmentation de 13% en 2020. Désormais, plus d'un demandeur d'emploi sur deux (52%) est un chômeur de longue durée. La durée moyenne d'inscription à Pôle Emploi est de 690 jours dans le Grand Est et de 681 jours en France.

UN TABLEAU DE BORD POURQUOI ET POUR QUI ?

Réponse de Marie-Claude Briet-Clémont, Présidente du Ceser Grand Est : « *Il s'agit d'alimenter les différentes commissions du Ceser. C'est un outil de travail. Les avis que nous donnons au Conseil régional doivent être solidement argumentés. En ce sens, le tableau de bord livre une mine de données les plus actualisées possible* ».

Le Tableau de bord du CESER Grand Est s'appuie sur les data de la Banque de France, des Douanes, de l'INSEE, des Ministères, de l'URSSAF, de la DARES, de Pôle Emploi et de la DIRECCTE. Ces données alimentent l'évolution de l'indicateur de conjoncture qui est aujourd'hui de 105,7 points, encore assez éloigné de son record de février 2019, alors de 107,6 points.

GÉRARD DELENCLOS

ACTUALITÉ JURIDIQUE

Social. Le chômeur a le statut de stagiaire de la formation professionnelle et perçoit l'aide au retour à l'emploi formation ou une aide de Pôle emploi.

Aide à la formation pour les chômeurs de longue durée

Pour lutter contre les tensions de recrutement et le manque de qualifications, le gouvernement complète le dispositif d'aides ciblées sur les demandeurs d'emploi de longue durée sans qualification adéquate.

- Une aide exceptionnelle de 1 000 euros, versée au chômeur, est instituée pour encourager l'entrée en formation, en particulier dans le cadre d'une POEI (préparation opérationnelle à l'emploi individuelle).

La moitié de l'aide est versée dans le mois suivant l'entrée en formation, le solde à l'issue de la formation.

L'aide s'adresse aux demandeurs d'emploi de catégorie A (inscrits au moins 12 mois au cours des 15 derniers mois).

Elle concerne les formations com-



mencés en novembre 2021 et jusqu'en décembre 2022.

- La POEI est un parcours de formation préalable destiné aux chômeurs

qui ont reçu une proposition d'emploi d'un employeur mais doivent adapter leurs compétences avec une formation. La proposition d'emploi peut être faite sous contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage, CDD de 12 mois ou CDI. La POEI peut permettre une prise en charge jusqu'à 400 heures de formation.

Le chômeur a le statut de stagiaire de la formation professionnelle et perçoit l'aide au retour à l'emploi formation ou une aide de Pôle emploi.

- La formation peut aussi s'organiser en dehors de la POEI si elle vise à acquérir les compétences requises pour répondre à l'offre d'une entreprise déposée à Pôle emploi.

Décret 2021-1405 du 29 octobre 2021

Social. L'indemnité inflation sera versée, selon le cas, par les employeurs, l'Urssaf, les caisses de retraite ou la CNAF.

Indemnité inflation de 100 euros



L'aide exceptionnelle de l'État destinée à compenser la hausse du coût de la vie sur le dernier trimestre 2021, notamment l'augmentation du prix des carburants, sera versée en décembre.

- Elle concerne 38 millions de personnes, salariés, travailleurs indépen-

dants, micro-entrepreneurs, demandeurs d'emploi, agents publics, retraités, bénéficiaires de minima sociaux, étudiants boursiers ou aux APL, jeunes inscrits dans un parcours d'insertion.

Le revenu net mensuel des bénéficiaires ne doit pas dépasser 2 000

euros (revenu d'activité, de remplacement ou social).

- D'un montant uniforme de 100 euros, l'aide est exonérée d'impôt sur le revenu, de CSG et de CRDS, et n'est pas prise en compte pour le calcul des revenus et ressources ouvrant droit aux allocations et prestations sociales.

L'indemnité inflation sera versée, selon le cas, par les employeurs, l'Urssaf, les caisses de retraite ou la CNAF.

- Pour les salariés, l'aide sera versée par l'employeur avec le salaire de décembre 2021. Elle sera compensée par une déduction du montant des cotisations sociales à verser au titre de décembre. Les salariés bénéficiaires doivent être âgés d'au moins 16 ans, avoir été titulaires d'un contrat de travail au moins une fois au cours du mois d'octobre 2021 et avoir perçu une rémunération totale brute inférieure à 2 600 euros par mois en moyenne depuis janvier 2021.

- Les travailleurs indépendants recevront l'indemnité de l'Urssaf dès lors que les revenus déclarés en 2020 étaient inférieurs à 24 000 euros net.

Agenda

Décembre 2021

Mercredi 15

- Sociétés : acompte d'impôt sur les sociétés. Toute insuffisance du montant d'un acompte est passible d'une majoration de 5 % et de l'intérêt de retard.

- Cotisation foncière des entreprises (CFE) : paiement de la CFE (ou du solde en cas de paiement d'un acompte au 30 juin).

Samedi 25

- Jour de Noël : jour férié ordinaire. Lorsqu'il est compris dans une période de congés payés, et qu'il est chômé dans l'entreprise, le jour de Noël donne droit à un jour supplémentaire de congé.

- Employeurs de moins de 50 salariés : déclaration sociale nominative (DSN) et paiement des cotisations sociales sur les salaires de novembre payés en novembre ou décembre.

Vendredi 31

- Contribution économique territoriale (CET) : demande de dégrèvement au titre du plafonnement en fonction de la valeur ajoutée (imprimé n° 1327-CET) pour les entreprises dont la CET est supérieure à 2 % de leur valeur ajoutée.

- Contribution économique territoriale (CET) : déclaration provisoire des éléments imposables en cas de création d'entreprise ou d'établissement, ou de changement d'exploitant, en 2021 (imprimé n° 1447-C) et, le cas échéant, demande d'exonération (zones franches urbaines, quartiers prioritaires, zones de revitalisation rurale, etc.).

- Contrôle fiscal : fin du délai de reprise dont dispose l'administration fiscale pour opérer des redressements sur les revenus et bénéfices de 2018 (déclarés en 2019) et sur la TVA de 2018. Il en est de même en matière de sécurité sociale (cotisations de 2018).



En bref

Opinions

PAR LES COMMISSIONS PARITAIRES RÉGIONALES INTERPROFESSIONNELLES DE L'ARTISANAT (CPRIA)

10 ans de dialogue social dans l'artisanat

Après une journée placée sous le signe du bilan et de la réflexion, les 5 organisations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et CGT-FO d'une part, et l'U2P d'autre part ont pris de nouveaux engagements pour les années à venir.

Nées d'une initiative paritaire, les Commissions Paritaires Régionales Interprofessionnelles de l'Artisanat (CPRIA), fêtent aujourd'hui leurs 10 ans. Elles ont ouvert la voie aux professions libérales, qui ont créé en 2012 les Commissions Paritaires Régionales des Professions Libérales (CPR-PL).

Cette initiative paritaire a été généralisée en 2015 par la loi Rebsamen qui a instauré les Commissions Paritaires Régionales Interprofessionnelles (CPRI).

Lors de cette Réunion Nationale les représentants des organisations signataires de l'accord du 12 décembre 2001 relatif au développement du dialogue social

dans l'artisanat ont salué le travail accompli par les membres des CPRIA tout au long de cette décennie. Il convient également de saluer l'activité des CPRIA lors de la crise sanitaire tant dans l'aide qu'elles ont pu apporter aux entreprises artisanales et à leurs salariés que dans les actions qu'elles ont menées dans ce

" Les organisations s'engagent à poursuivre leurs travaux et actions notamment en matière de qualité de vie au travail, conditions de travail et prévention des risques, de qualité de l'emploi, d'égalité femmes-hommes, de formation, d'activités sociales, culturelles et sportives (...) "

contexte inédit.

Ces échanges ont également permis de mettre en exergue les axes d'améliorations pour les années à venir, qui contribueraient à accroître leur visibilité et la connaissance de leurs actions, tant de la part des salariés ou des chefs d'entreprise que des pouvoirs publics.

Les organisations s'engagent à poursui-

vre leurs travaux et actions notamment en matière de qualité de vie au travail, conditions de travail et prévention des risques, de qualité de l'emploi, d'égalité femmes-hommes, de formation, d'activités sociales, culturelles et sportives (notamment avec le dispositif PROXIMEO), tout en tirant les enseignements du passé avec le

volontarisme d'une dynamique réaffirmé. Les enjeux environnementaux et les mutations technologiques et économiques seront également au cœur des travaux à venir

Les représentants des cinq organisations syndicales de salariés et de l'U2P réaffirment l'intérêt du dialogue social, et de son volontarisme au service des salariés des entreprises artisanales et les chefs d'entreprise, intérêt mis plus encore en lumière par le contexte actuel de crise sanitaire et soulignent également la nécessité d'une démocratie sociale de proximité.



Monologue social

Encore un bel exemple de "dialogue social" à la française ! À peine la commande de 80 Rafale a-t-elle été conclue par le groupe Dassault Aviation avec les Emirats Arabes Unis, que les premiers effets s'en sont fait ressentir en interne.

On aurait pu croire à un *satisfecit* de la part des salariés ou au minimum à un « ouf » de soulagement de leur part, tant les Rafale ont peiné à trouver leur cible, mais il n'en est rien. Bien au contraire : dès l'annonce du remplissage du carnet de commandes, les ouvriers du groupe se sont mis en grève pour réclamer des hausses de salaire.

7 des 9 sites du groupe ont ainsi été bloqués dès la semaine dernière. Sans juger les revendications ni leur légitimité, et si on ne peut qu'acquiescer pour que les ouvriers d'un groupe profitent des retombées de son succès commercial, il est autorisé de se questionner sur le calendrier choisi : Qu'est-ce qui peut justifier la tenue d'un mouvement social aussi précipité, dans la foulée même de la signature ?

D'une part, parce signer un tel contrat ne signifie pas disposer de rentrées d'argent immédiates, ni garanties à 100%, l'affaire des porte-avions australiens l'a récemment prouvé. Et d'autre part, parce qu'avec une grève si soudaine, le message envoyé aux acheteurs des 80 appareils ne respire pas la sérénité. Dommage pour une activité aussi sensible que l'aviation militaire et avec des enjeux économiques aussi importants dans une concurrence mondiale exacerbée.

BENJAMIN BUSSION

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@forumeco.com

le regard de Faro.

APRÈS UNE ANNÉE BLANCHE LES STATIONS DE SKI S'APPRÊTENT À REDONNER DU PLAISIR AUX GENS.



COTRIM
IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Location et vente
de bureaux, bâtiments
d'activités et de logistique

Contactez-nous au
03 26 82 74 74

www.cotrim.fr

Une nouvelle justice commerciale en marche...

Congrès national des tribunaux de commerce à Nancy. Le Congrès national des tribunaux de commerce s'est tenu les 2 et 3 décembre derniers à Nancy. Prévention des difficultés des entreprises, rôle et place de la justice commerciale dans le paysage judiciaire, perspectives sur la justice économique de demain étaient au programme.



Les juges consulaires de France ont tenu leur congrès national au Centre de congrès Prouvé à Nancy, les 2 et 3 décembre.



« L'anticipation est la clé pour les entreprises. La prévention de leurs difficultés est une de nos priorités », assure Sonia Arrouas, la présidente de la Conférence générale des juges consulaires de France.

« **T**ous ensemble, nous construirons la justice économique de demain ! » Le 3 décembre, il est 10 heures au cœur du centre de congrès Prouvé de Nancy et sur l'écran géant Éric Dupont-Moretti, garde des Sceaux et ministre de la Justice, s'adresse en visio aux juges consulaires de France réunis dans la cité ducal à l'occasion de leur congrès national. Justice économique et commerciale de demain ? Référence faite aux États généraux de la Justice lancés mi-octobre et du groupe de travail spécifique à la justice économique et sociale. Ce groupe de travail devrait rendre ses réflexions au début de l'année

prochaine. « La justice commerciale a toute sa place dans la grande famille de la justice », poursuit le garde des Sceaux, « et c'est l'une des plus appréciables car c'est une justice de proximité et son rôle est aujourd'hui essentiel. » Une place certaine mais toujours quasiment à légitimer, notamment, en termes de moyens. « Nous avons perçu, cette année, 1 000 € de la part de la chancellerie et nous sommes 24 juges bénévoles. Il est impératif qu'il y ait des budgets pour que nous continuons à fonctionner et exister », rappelle Charles Cunat, le président du tribunal de commerce de Nancy lors de son discours d'introduction. Une recon-

naissance, une légitimité, des étendards brandis par la nouvelle présidente de la Conférence générale des juges consulaires de France, Sonia Arrouas (présidente du tribunal de commerce d'Évry, elle a été élue fin janvier à la tête des juges consulaires de France).

VIGILANCE SUR LA REFORTE DE LA CARTE JUDICIAIRE

« Avec la crise que nous traversons, les difficultés des entreprises et notre rôle crucial et primordial en termes de prévention de leurs difficultés, l'ancrage de la justice commerciale dans la grande famille de la justice se confirme. Il faut redonner sa place à la justice

consulaire et lui donner l'image emblématique qu'elle mérite », assure la présidente de la Conférence générale des juges consulaires de France devant ses juges et pairs. Une place qui se confirme mais qui se doit d'être de nouveau rappelée surtout dans un contexte où une nouvelle refonte de la carte judiciaire pourrait bien arriver. « Nous serons d'ailleurs très vigi-

lant sur ce qui pourrait être envisagé. » À côté des décisions et jugements rendus en matière de procédures collectives (en forte baisse du fait de la crise sanitaire et des différentes aides mises en œuvre par l'État pour préserver les entreprises), la justice consulaire entend, encore et toujours, abattre la carte des préventions des difficultés des entreprises.

De guide en guide

Un nouveau guide de la prévention des difficultés des entreprises ! À l'occasion du congrès national des tribunaux de commerce, Sonia Arrouas, la présidente de la Conférence générale des juges consulaires a présenté « un nouvel outil pour faire prendre conscience aux chefs d'entreprise de la nécessité fondamentale de pousser la porte de nos tribunaux avant qu'il ne soit trop tard. À travers ce livre, que nous avons souhaité ludique

et humoristique nous espérons déclencher des démarches spontanées de la part des dirigeants d'entreprises pour s'engager, de leur propre chef, dans cette démarche de prévention. »

La Conférence générale devrait éditer deux nouveaux guides dans les mois à venir : une nouvelle version du guide pratique des juges consulaires et un guide d'auto-évaluation « pour être encore plus performant dans leurs actions. »



« Trop souvent la connaissance de nos tribunaux et de leurs pratiques se limite aux seules décisions rendues en matière de procédure collectives », constate Charles Cunat, le président du tribunal de commerce de Nancy.

Faut-il supprimer le code de commerce ?

C'était le titre, un brin provocateur, de la table-ronde clôturant le congrès national des tribunaux de commerce. « Une note d'humour mais surtout une vraie réflexion sur l'avenir », comme l'assure Sonia Arrouas, présidente de la Conférence générale des juges consulaires de France. C'était surtout une mise en lumière souhaitée du véritable travail du juge consulaire.

« Trop souvent la connaissance de nos tribunaux et de leurs pratiques se limite aux seules décisions rendues en matière de procédure collectives. Il n'en demeure

pas moins que la majeure partie de l'activité d'un tribunal de commerce et de traiter les litiges entre entrepreneurs », explique Charles Cunat, le président du tribunal de commerce de Nancy.

Les récents États généraux de la Justice, lancés mi-octobre, avec leur groupe de travail sur la justice économique et sociale, travaille sur la justice commerciale de demain. « Le rôle des tribunaux de commerce doit aujourd'hui être en phase avec une réalité qui s'impose, celle de l'économie », explique Sonia Arrouas.

PAS DE TSUNAMI DES DÉFAILLANCES...

Un nouveau guide sur la prévention de ces difficultés vient d'ailleurs d'être édité. « L'anticipation est la clé pour les entreprises. Inculquer cette culture aux dirigeants d'entreprises demeure la mission des juges de l'économie que nous sommes. Les juges consulaires sont aptes à comprendre un entrepreneur en difficulté. En 2022, des actions importantes seront mises en œuvre en matière de prévention des difficultés des entreprises. Les juges consulaires seront entièrement investis pour les soutenir. 80 % des procédures de prévention réussissent. À l'inverse, la même proportion d'entreprises qui entrent en procédure collective terminent en liquidation judiciaire. »

Des procédures collectives qui pourraient rapidement s'accélérer dans les mois à venir mais sans le tsunami trop souvent annoncé des défaillances d'entreprises. « Nous ne sommes pas inquiets d'une accélération prochaine de l'activité. Les juges consulaires sauront faire face. Je ne crois pas au tsunami des défaillances d'entreprises que certains annoncent. Nous nous attendons à une remontée crescendo et progressive. » Des juges consulaires prêts pour faire face à l'instant T et aujourd'hui en ordre de bataille pour s'inscrire pleinement dans la justice économique de demain.

EMMANUEL VARRIER (LES TABLETTES LORRAINES) POUR RÉSOHEBDOECO (WWW.RESO-HEBDO-ECO.COM)

« Ensemble nous construirons la justice économique de demain ! »

C'est en visio qu'Eric Dupont-Moretti s'est adressé aux juges consulaires de France à l'occasion de leur congrès national à Nancy. « Ensemble, nous construirons la justice économique de demain », avance le garde des Sceaux et ministre de la Justice. Mi-octobre, les États généraux de la justice ont été lancés pour construire la justice de demain. Un groupe de travail spécifique à la justice économique et sociale devrait rendre ses premières réflexions en début d'année prochaine. « La justice commerciale joue un rôle essentiel.

Elle fait partie intégrante de la grande famille judiciaire et c'est l'une de ses composantes des plus attachantes (...) Son rôle est aujourd'hui essentiel notamment dans l'importance de la prévention des entreprises en difficultés. » Après avoir assuré son attachement à la justice commerciale, le garde des Sceaux a notamment annoncé que chaque juge consulaire pourra disposer d'un accès direct à l'intranet Justice. Une expérimentation est menée à la Cour d'appel de Versailles et devrait se généraliser rapidement dans l'Hexagone.



Eric Dupont Moretti, le garde des Sceaux, s'est adressé en visio aux juges consulaires réunis à Nancy lors de leur congrès national début décembre.

La nouvelle éco
chaque jour à 7H15

L'économie, la vraie, proche de chez vous.

france
bleu
champagne-ardenne

L'agenda juridique et fiscal

Décembre. Les dates essentielles de l'agenda fiscal et social.
Avec l'aimable autorisation des Éditions Francis Lefebvre.

15 décembre

EMPLOYEURS ASSUJETTIS À LA TAXE SUR LES SALAIRES

Téléversement de la taxe afférente aux salaires payés en novembre à l'aide du relevé de versement provisionnel modèle n° 2501-SD, lorsque l'employeur relève du paiement mensuel (MF n° 73540).

EMPLOYEURS OCCUPANT AU MOINS 50 SALARIÉS

Versement à l'Urssaf des cotisations et contributions sociales dues au titre des salaires de novembre payés en décembre (MS n° 23910).

Téléversement à la DGFIP de l'impôt sur le revenu prélevé sur les salaires de novembre payés en décembre (MF n° 3841).

Versement à la CNBF des cotisations de retraite dues pour les avocats salariés au titre des salaires de novembre payés en décembre (MS n° 81890).

Versement à la caisse de mutualité sociale agricole des cotisations et contributions sociales dues au titre des salaires de novembre payés en décembre (G-II-3650 s.).

DSN : souscription par les employeurs réglant les salaires de novembre en décembre (MS n° 24015 ; MF n° 22200 et 22225).

EMPLOYEURS OCCUPANT MOINS DE 50 SALARIÉS

Versement à la caisse de mutualité sociale agricole des cotisations et contributions sociales dues au titre des salaires de novembre payés en novembre ou décembre (sauf option pour le versement trimestriel) (G-II-3650 s.).

Versement à l'Urssaf des cotisations et contributions sociales dues au titre des salaires de novembre payés en novembre ou décembre (sauf option pour le versement trimestriel) (MS n° 23920).

DSN : souscription par tous les employeurs de moins de 50 salariés (MS n° 24015 ; MF n° 22200 et 22225).

Versement à la CNBF des cotisations de retraite dues pour les avocats



salariés au titre des salaires de novembre payés en novembre ou décembre (sauf option pour le versement trimestriel) (MS n° 81890).

Téléversement à la DGFIP de l'impôt sur le revenu prélevé sur les salaires de novembre payés en novembre ou décembre (sauf option pour le versement trimestriel) (MF n° 3841).

ÉTABLISSEMENTS PAYEURS DE REVENUS MOBILIERS ET INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

Personnes ou établissements établis en France ayant payé en novembre des produits de placement à revenu fixe (revenus d'obligations, intérêts de créances, dépôts, cautionnements, bons de caisse, etc.) ou des revenus soumis à prélèvement forfaitaire ou des revenus de capitaux mobiliers donnant lieu à retenue à la source (produits d'actions ou parts sociales distribués à des non-résidents) ou encore ayant procédé, en novembre, à des paiements ou à des inscriptions en compte soumis aux prélèvements sociaux : souscription par voie électronique d'une déclaration n° 2777 et versement des prélèvements correspondants par télépaiement (MF n° 24590, 24865 et 25385).

Personnes ou établissements ayant

payé en novembre, à des personnes morales ou à des non-résidents, des produits d'obligations et autres titres d'emprunts négociables émis avant le 1er janvier 1987 : souscription de la déclaration n° 2753 et versement de la retenue à la source correspondante (MF n° 25610).

Établissements établis hors de France dans un pays de l'Espace économique européen ayant payé ou inscrit en compte en novembre des produits de placement à revenu fixe (ou des produits de contrats de capitalisation et d'assurance-vie de source européenne) ou des dividendes et revenus assimilés soumis à prélèvement forfaitaire et sociétés françaises ayant distribué à des non-résidents des revenus soumis à retenue à la source : sous réserve qu'ils aient été mandatés par leur client ou l'établissement payeur français, souscription d'une déclaration n° 2778 (prélèvements sur produits de placement à revenu fixe et sur produits de contrats de capitalisation et d'assurance-vie de source européenne), n° 2778-DIV (prélèvements sur dividendes) ou n° 2779 (retenue à la source) et paiement des prélèvements ou retenues correspondants à la recette des non-résidents (10, rue du Centre - TSA 50014 - 93465 Noisy-le-Grand Cedex) ; à défaut de mandat, la déclaration et

le paiement sont effectués par le contribuable lui-même auprès du service des impôts de son domicile (MF n° 24595, 24865 et 25390).

Lorsque l'établissement payeur est établi hors de l'Espace économique européen, les déclarations n° 2778 et 2778-DIV sont à souscrire et le prélèvement à acquitter par le contribuable lui-même auprès du service des impôts des entreprises (SIE) de son domicile.

ORGANISMES D'ASSURANCES

Paiement de la taxe sur les conventions d'assurances et taxes additionnelles dues au titre des primes émises, des conventions conclues et des sommes échues en novembre ainsi que du prélèvement sur les capitaux décès versés aux bénéficiaires en novembre et dépôt de la déclaration n° 2787 au service des impôts (paiement par virement direct sur le compte du Trésor des sommes excédant 1 500 €) (MF n° 76000 et 68236, précision g).

REDEVABLES DE LA CFE-IFER

Paiement, par téléversement, du solde de la CFE-Ifier par les redevables n'ayant pas opté pour le paiement mensuel ou le prélèvement à l'échéance. L'avis d'imposition est

disponible uniquement sous forme dématérialisée dans le compte fiscal en ligne des redevables (site impots.gouv.fr, espace professionnel) (MF n° 43770 ; guide au FR 45/21 inf. 1 p. 1).

Remarque :

Dans le cas exceptionnel où la cotisation est mise en recouvrement, non pas le 31 octobre mais le 31 décembre 2020, le paiement doit être effectué au plus tard le 15 février 2021.

SOCIÉTÉS ET AUTRES PERSONNES MORALES (OBLIGATIONS PARTICULIÈRES)

Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés : paiement, à l'aide du relevé d'acompte n° 2571, de l'acompte d'impôt sur les sociétés venu à échéance et, le cas échéant, de l'acompte sur la contribution sociale de 3,3 % (MF n° 36610 et 36730 ; guide à paraître).

Sociétés étrangères situées hors de l'Espace économique européen ayant un établissement stable en France qui a clôturé son exercice le 31 août 2021 : souscription par voie électronique de la déclaration n° 2777 et, sauf application des conventions internationales, le cas échéant, versement par télépaiement de la retenue à la source correspondante (MF n° 24896).

Personnes morales relevant du régime des sociétés de personnes clôturant leur exercice le 31 décembre 2021 et sociétés civiles immobilières quelle que soit leur date de clôture : versement au comptable chargé du recouvrement, au vu du formulaire n° 2581, de l'acompte de la contribution sur les revenus locatifs afférente audit exercice si au moins un de leurs associés est soumis à l'impôt sur les sociétés au taux de droit commun (MF n° 74870).

Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés clôturant leur exercice entre le 20 novembre 2021 et le 19 février 2022 : versement, à l'aide du relevé d'acompte n° 2571, de l'acompte sur la contribution sur les revenus locatifs (MF n° 74865 ; guide à paraître).

15 décembre (suite)

SOCIÉTÉS ET AUTRES PERSONNES MORALES (OBLIGATIONS PARTICULIÈRES)

Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ayant clos un exercice le 31 août 2021 :

- déclaration des résultats n° 2065 par voie électronique au service des impôts (MF n° 36390) et télétransmission de la déclaration Decloyer relative aux loyers des locaux professionnels ou commerciaux (MF n° 42100b) ;
- paiement à l'aide du relevé de solde n° 2572 du solde de l'IS et, le cas échéant, de la contribution sociale de 3,3 % et de la contribution sur les revenus locatifs afférents audit exercice (MF n° 36610, 36730 et 74865) ;
- dépôt avec le relevé de solde de certaines déclarations afférentes aux crédits et réductions d'impôt imputables sur l'impôt sur les sociétés (report en arrière des déficits, crédit d'impôt recherche, crédit d'impôt famille...), à l'exception de la déclaration récapitulative n° 2069-RCI qui est transmise avec la déclaration des résultats. La société mère d'un groupe intégré doit, en outre, joindre la liste des sociétés du périmètre, des sociétés intermédiaires et, le cas échéant, des sociétés étrangères, et de l'entité mère non résidente (intégration horizontale) et/ou des sociétés qui ont perdu cette qualité au titre de l'exercice précédent (formulaire n° 2029-B).

TOUS CONTRIBUABLES

Régime du paiement mensuel des impôts locaux (taxes foncières, taxe d'habitation et cotisation foncière des entreprises) : contribuables ayant précédemment opté pour ce régime et désirant revenir au système de paiement traditionnel à partir du mois de janvier 2022 : dénonciation de l'option par Internet (site impots.gouv.fr) ou par téléphone, courriel ou courrier auprès du centre prélèvement service (ou du centre des finances publiques pour les départements de Guadeloupe, Martinique et Guyane).

Contribuables ayant souscrit en ligne la déclaration de leurs revenus de 2020 : possibilité de corriger en ligne cette déclaration après réception de l'avis d'imposition ou de l'avis de situation déclarative (MF n° 3705).

19 décembre

REDEVABLES DE LA TVA

Entreprises étrangères établies dans l'Union européenne ou dans un État tiers ayant conclu une convention d'assistance au recouvrement des créances fiscales avec la France souscrivant leurs déclarations TVA auprès du service des impôts des entreprises étrangères : déclaration CA 3 et paiement des taxes afférentes aux opérations de novembre (MF n° 50640, c).

24 décembre

DIVERS

Redevables de la taxe sur les acquisitions de titres de capital (ou dépositaires centraux) : déclaration n° 3374-SD auprès de la DGE et paiement de la taxe pour les acquisitions du mois de novembre 2020 (MF n° 76021 s.).
Redevables de la TVA

Entreprises étrangères établies dans l'Union européenne ou dans un État tiers ayant conclu une convention d'assistance au recouvrement des créances fiscales avec la France disposant en France d'immeubles donnés en location et entreprises étrangères établies

dans un pays ayant signé une telle convention qui avaient désigné un représentant fiscal en France avant le 1er janvier 2013 ou le 25 mars 2017 (selon le pays tiers concerné) souscrivant leurs déclarations TVA au lieu de situation des immeubles ou au lieu d'imposition de l'ancien représentant fiscal : déclaration CA 3 et paiement des taxes afférentes aux opérations de novembre (MF n° 50640, c).

Groupes de sociétés ayant opté pour le paiement consolidé de la TVA et des taxes assimilées : souscription de la déclaration récapitulative CA 3G et paiement des taxes afférentes au mois de novembre (MF n° 54215).

25 décembre

TOUS EMPLOYEURS

Versement aux caisses Agirc-Arrco des cotisations de retraite complémentaire afférentes aux salaires de novembre par les employeurs de plus de 9 salariés et, s'ils ont opté pour le versement mensuel, par les employeurs d'au plus 9 salariés (MS n° 68000).

31 décembre

AGRICULTEURS

Exploitants placés sous le régime du remboursement forfaitaire de la TVA : déclaration au service des impôts, sur un formulaire n° 3520-SD, des ventes à des redevables de la TVA, réalisées durant l'année 2020 (MF n° 60110).

ARTISANS, INDUSTRIELS ET COMMERÇANTS

Entreprises bénéficiant de la franchise en base de TVA désirant acquitter cette taxe à compter du mois de décembre : option pour le paiement de la taxe à formuler au cours du mois de décembre (MF n° 53825).

ASSUJETTIS À LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE

Création d'établissement en 2021 : déclaration n° 1447 C par les assujettis à la cotisation foncière des entreprises des éléments imposables ou exonérés au service des impôts. Le cas échéant, demande d'exonération facultative (sur imprimé spécial n° 1465 à joindre à la déclaration n° 1447 C pour l'exonération dans le cadre de l'aménagement du territoire et l'exonération dans les zones de revitalisation rurale) ou demande d'exonération de plein droit dans les bassins urbains à dynamiser ou les zones de développement prioritaire, en faveur des diffuseurs de presse spécialistes, des jeunes avocats ou des exploitants agricoles produisant du biogaz, de l'électricité ou de la chaleur par la méthanisation (MF n° 43756 ; guide à paraître).

Changement d'exploitant :

- nouvel exploitant : en cas de changement en 2021, mêmes obligations déclaratives qu'en cas de création d'établissement (voir ci-dessus) ;
- ancien exploitant : en cas de changement en 2021 ou prenant effet au 1er janvier 2022 : déclaration au service des impôts sur papier libre, dans tous les cas (cession totale ou partielle d'établissement), des éléments cédés ; s'il s'agit d'une cession partielle, souscription, le cas échéant, d'une déclaration rectificative pour 2022 (MF n° 43757 ; guide à paraître).

Demande de dégrèvement lié au plafonnement de la contribution économique territoriale de 2020 en fonction de la valeur ajoutée à adresser au service des impôts dont dépend le principal établissement de l'entreprise (auprès duquel est souscrite la déclaration

annuelle de résultats), ou à la direction des grandes entreprises pour les redevables relevant de cette direction. La demande de dégrèvement doit être formulée sur un imprimé spécial n° 1327-CET (cas général) ou n° 1327-S-CET (redevables soumis au régime des micro-entreprises) (MF n° 44100 s. ; guide au FR 45/20 inf. 1 n° 380 s. p. 41).

AUTO-ENTREPRENEURS

Option exercée auprès de l'Urssaf pour le paiement des cotisations sociales minimales des travailleurs indépendants et la sortie du régime micro-social pour l'année 2022 (MS n° 80840).

DIVERS

Intermédiaires (avocats, notaires, experts-comptables, établissements de crédit...) ayant déclaré un dispositif transfrontière conçu, commercialisé, prêt à être mis en œuvre ou mis à disposition aux fins de sa mise en œuvre, sans avoir besoin d'être adapté de façon importante (dispositifs dits « commercialisables ») : communication à l'administration fiscale, s'il y a lieu, d'une mise à jour trimestrielle des informations relatives à ce dispositif (BF 2/21 inf. 175 ; MF n° 78308).
Employeurs appliquant la participation des salariés

Conclusion d'un accord de participation des salariés aux résultats de l'entreprise : entreprises dont l'exercice coïncide avec l'année civile et qui deviennent effectivement redevables de la participation pour la première fois (MS n° 33735).
Employeurs occupant au moins 20 salariés

Emploi obligatoire de travailleurs handicapés (OETH) : vérifier que le pourcentage minimum obligatoire d'emploi de personnes handicapées est atteint pour 2021. Pour la déclaration (DOETH) et le paiement de la contribution annuelle 2021, ils s'effectueront via la DSN souscrite pour la période d'emploi de février 2022 exigible les 5 ou 15 mars 2022 (MS n° 40030 s.).

EMPLOYEURS OCCUPANT MOINS DE 11 SALARIÉS

Option pour le versement trimestriel des cotisations et contributions sociales Urssaf et MS A et du prélèvement à la source de l'impôt ou renonciation à ce versement trimestriel pour l'année 2022 (MS n° 23910 et MF n° 3841).

PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES

En cas de vacance de maisons destinées à la location ou d'inexploitation d'immeubles industriels ou commerciaux en 2020, demande de dégrèvement d'impôt foncier au service des impôts (MF n° 42335).

Déclaration au service des impôts fonciers des constructions nouvelles qui n'auraient pas encore été déclarées dans le délai légal de 90 jours à compter de leur réalisation définitive, en vue d'éviter que la perte de l'exonération de taxe foncière en 2022 ne s'étende à l'année 2023 (MF n° 42170 s.).

Propriétaires d'immeubles susceptibles de bénéficier, pour la première fois au titre de 2022 d'une exonération temporaire spécifique de taxe foncière sur les propriétés bâties (logements économes en énergie, immeubles des jeunes entreprises innovantes, immeubles situés dans certaines zones du territoire...) : déclaration au service des impôts fonciers des immeubles concernés (MF n° 41970 à 42015).

REDEVABLES DE LA TVA

Entreprises ayant opté pour le guichet unique applicable aux ventes à distance de biens importés (« régime d'importation » ou «

Import One Stop Shop - IOSS ») : déclaration de TVA de novembre 2021 pour les ventes à distance de biens importés en provenance de pays tiers contenus dans un colis d'un montant inférieur ou égal à 150 €, à destination de consommateurs non assujettis résidant au sein de l'Union européenne (MF n° 50885 s.).

SOCIÉTÉS ET AUTRES PERSONNES MORALES (OBLIGATIONS PARTICULIÈRES)

Sociétés ayant clos leur exercice comptable le 30 septembre 2021 :

- déclaration des résultats n° 2065 par voie électronique (et déclarations des pièces annexes ou connexes) au service des impôts (MF n° 36390). Un délai supplémentaire de 15 jours étant accordé, les entreprises ont donc jusqu'au 15 janvier 2022 pour télétransmettre leur déclaration n° 2065 ;
- la société mère d'un groupe intégré doit, en outre, joindre la liste des sociétés du périmètre, des sociétés intermédiaires et, le cas échéant, des sociétés étrangères et de l'entité mère non résidente (intégration horizontale) et/ou des sociétés qui perdent cette qualité au titre de l'exercice en cours. Selon nos informations ce formulaire bénéficie du délai supplémentaire de 15 jours en cas de télédéclaration ;
- télétransmission de la déclaration Decloyer relative aux loyers des locaux professionnels ou commerciaux (MF n° 42100b). Un délai supplémentaire de 15 jours étant accordé par l'administration, les entreprises ont donc jusqu'au 15 janvier 2022 pour télétransmettre leur déclaration Decloyer ;
- déclaration des sommes, supérieures à 1 200 € par an et par bénéficiaire, versées en 2020, soit à titre de commissions, courtages, ristournes, vacations, honoraires et autres rémunérations, soit à titre de droits d'auteur et d'inventeur (MF n° 78355 et 78365).

Sociétés ayant clos leur exercice comptable le 31 décembre 2020 tenues à la production d'une déclaration n° 2258-SD (reporting pays par pays ou CBCR). Cette déclaration doit être souscrite par voie électronique (MF n° 8972).

Sociétés ayant clos leur exercice comptable le 31 mars 2021 : déclaration par voie électronique d'une version allégée de la documentation des prix de transfert (n° 2257-SD) (MF n° 8970).

TOUS CONTRIBUABLES

Réclamations relatives aux impôts, droits et taxes payés ou recouvrés en 2019 (ou en 2020 s'il s'agit d'impôts directs locaux) (MF n° 81825 et 81835).

Contribuables ayant précédemment opté pour le régime de paiement mensuel des impôts locaux (taxes foncières, taxe d'habitation et cotisation foncière des entreprises) et désirant revenir au système de paiement traditionnel à partir du mois de février 2022 : dénonciation de l'option par Internet (site impots.gouv.fr) ou par téléphone, courriel ou courrier auprès du centre prélèvement service (ou du centre des finances publiques pour les départements de Guadeloupe, Martinique et Guyane).

Contribuables désirant opter à compter du mois de janvier 2022 pour le paiement mensuel des impôts locaux (taxes foncières, taxe d'habitation et cotisation foncière des entreprises) : demande à formuler par Internet (site impots.gouv.fr) ou par téléphone, courriel ou courrier auprès du centre prélèvement service (ou du centre des finances publiques pour les départements de Guadeloupe, Martinique et Guyane). À noter toutefois que, si l'option est formulée du 16 au 31 décembre, la mensualité de janvier sera prélevée avec celle de février.

AVIS D'EXPERT

Datacenter et Cloud : comment éviter que le « nuage » soit trop nébuleux ?



DAMIEN JUNIQUE, CRÉATEUR DE SOLUTIONS GLOBALES CHEZ AXGROUP. axgroup.fr



A l'air du tout numérique, on voit se multiplier les offres d'hébergement en data center, les services entièrement dématérialisés, les solutions dites SaaS (Software as a Service) ou encore les infrastructures informatiques cloud (IaaS / Infrastructure as a Service). Ces offres d'hébergement à distance font désormais partie de notre environnement, sans pour autant que l'on sache ce qu'il se trouve réellement derrière.

Alors comment éviter certains pièges ?

L'ensemble de ces services sont, pour la majeure partie, des cas hébergés dans des datacenters. Ces bâtiments spécialisés dans l'hébergement informatique répondent à des normes bien précises et sont hautement sécurisés. Ils sont notamment équipés d'alimentations en énergie électrique redondantes et autonomes, de systèmes de refroidissement et de gestion de l'air, de contrôles d'accès et de systèmes de détection et de lutte contre les incendies.

Mais est-ce que les données qui y sont contenues sont pour autant

sécurisées et complètement à l'abri de toute perte ? Rien n'est moins sûr...

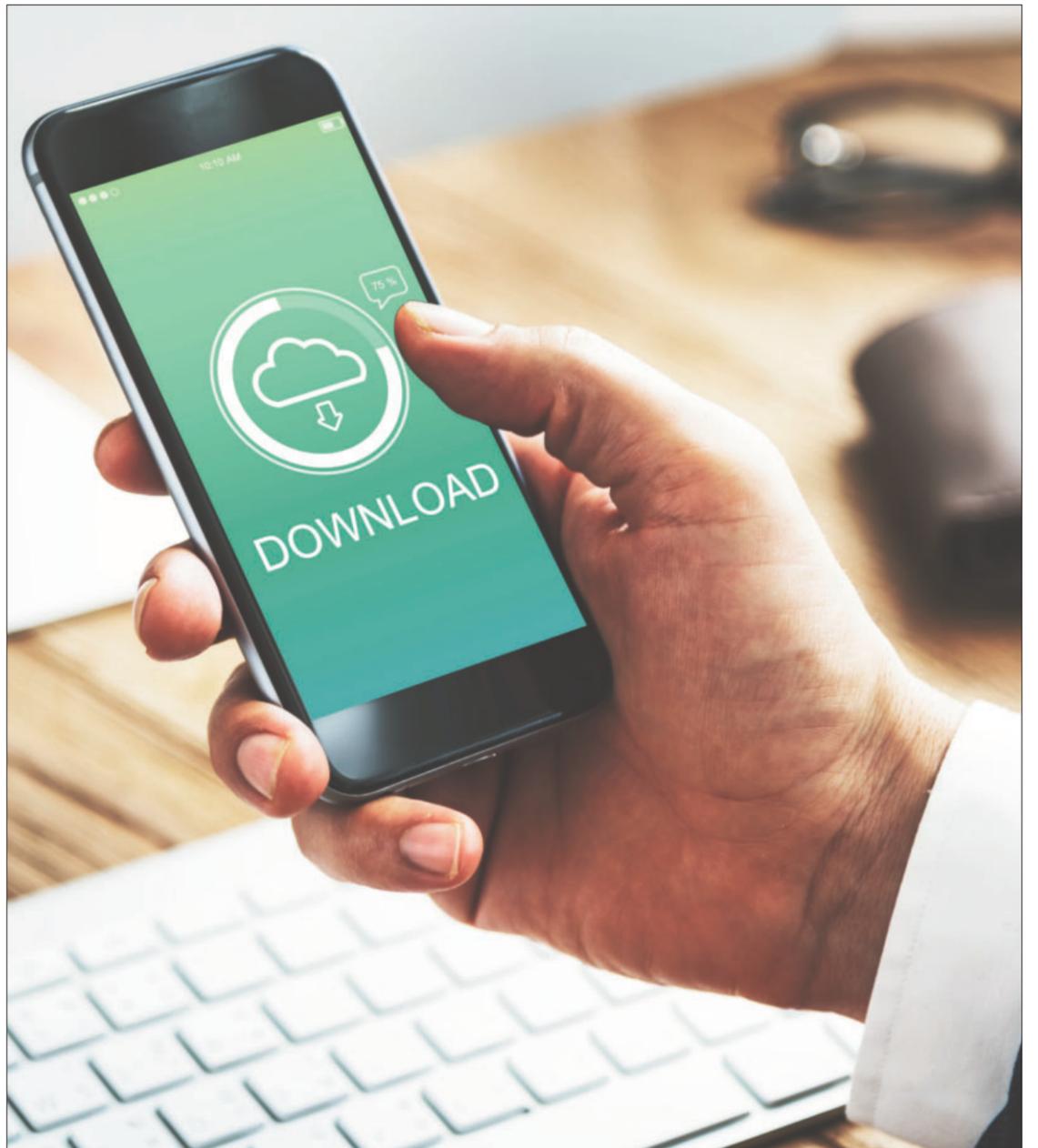
Plusieurs questions sont à se poser lorsqu'on externalise dans le Cloud des données, une infrastructure informatique ou des applicatifs métiers.

La première d'entre elles est : Où vont être stockées mes informations ?

Il est important de connaître le Datacenter, où vont être positionnés vos services ou données et son positionnement géographique. Il faut savoir que tous les pays n'ont pas la même législation en ce qui concerne la protection et l'accès aux données hébergées. Il est donc indispensable que vos informations soient contenues dans un datacenter idéalement situé en France ou en Europe.

La seconde question est la suivante : Comment vont être sécurisées mes données ?

Il est capital de comprendre que ce n'est pas parce que vos données sont stockées dans un datacenter, qu'elles sont forcément dupliquées, sauvegardées et totalement sécurisées. L'incendie subi par l'hébergeur de renom OVH, à Strasbourg en mars dernier, a révélé au grand jour cette faille dans le système. Ainsi, de nombreux professionnels ont perdu l'intégralité de leurs données hébergées sur ce site, sans aucun espoir de les retrouver, s'ils n'avaient pas souscrit à une solution de sauvegarde en parallèle de leur offre d'hébergement. En effet, il est fondamental de souscrire conjointement à une offre d'hébergement et à une offre de sauvegarde de vos données. Mais pas seulement, car il faut également tenir compte de la localisation du site de redondance, qui devra, dans l'idéal, être externe au datacenter contenant votre production ou dans une salle éloignée. Les autres points de vigilance sont la durée de rétention de vos sauvegardes, la sensibilité aux cryptolockers et autres virus ainsi que le nombre de jeux qui seront conservés. Ces derniers points sont trop souvent négligés sur des infrastructures Cloud, alors qu'ils sont aussi capitaux que sur des plans de sauvegarde d'infrastructures locales.



La troisième interrogation est : En combien de temps vais-je récupérer mes données en cas d'incident majeur ?

Il est fondamental d'avoir une notion de temps de reprise d'activité. La sauvegarde de vos données vous confère une protection sur l'intégrité de ces dernières, mais en cas d'incident majeur, sans plan défini, votre reprise d'activité pourrait prendre plusieurs jours, voire plusieurs semaines. Il est donc impératif de mettre en place un Plan de reprise d'activité (PRA) ou Plan de continuité d'activité (PCA) qui vous apportera certitude et sérénité

quant à la reprise de votre activité, dans des délais maîtrisés. Ces plans de reprises doivent eux-mêmes être testés régulièrement afin d'éprouver leur bon fonctionnement, car une défaillance technique est toujours envisageable, malgré toutes les précautions prises.

Nous concluons sur le fait que la sauvegarde des données est un sujet vital pour toutes les entreprises. Ainsi, nous vous conseillons de vous faire accompagner par un professionnel de l'IT qui aura la connaissance des bonnes pratiques et vous évitera de vous retrouver dans des

situations délicates. L'externalisation des données dans le cloud reste une excellente solution en termes de maîtrise des coûts, de capacité d'évolution technologique et de sécurité. Mais il est sage de ne pas faire une confiance aveugle aux offres dites hébergées ou Cloud et de bien se renseigner, en amont, sur les dispositifs de sécurité qui seront mis en place, car derrière ces processus de sauvegarde dans le « nuage », il y a bien des serveurs qui travaillent en arrière-plan et qui peuvent subir les désagréments de pannes matériels, de prises de virus ou d'actes de malveillances.

IN VINO

Viticulture. André Deyrieux est consultant en œnotourisme et créateur du webmagazine Winetourisminfrance.com.

Le vignoble, être géographique (*partie 1*)



À lire la littérature œnologique, un vignoble se raconte par ses appellations, ses vins, ses terroirs, ses cépages, son climat, ses géologies. S'y ajoutent des chiffres : de superficie, d'effectifs vigneron, de production – et aussi quelques dates qui inscrivent le vignoble dans l'histoire.

C'est bien, c'est beaucoup. Mais plusieurs questions viennent à l'esprit. N'est-ce que cela un vignoble ? Quelles clientèles s'intéressent spontanément à ces informations ? Est-ce qu'elles permettent de comprendre le vignoble ? Sont-elles suffisamment parlantes quant à l'originalité du vignoble ?

Différencier ? Rendre visible ? Rendre compréhensible ? C'est le rôle du marketing, dit-on. Et de produire quelques phrases bien senties comme des « vignes radieuses, gorgées de soleil, dans un paysage à couper le souffle où flotte un air de vacances », et surtout une incontournable baseline

- sorte de slogan permanent. Ces baselines sont interchangeable, bien loin d'exprimer une personnalité authentique de l'appellation ou du vignoble.

Comment reconnaître saumur-champigny derrière « Les vins ouverts d'esprit » ? Faugères comme les « Grands vins par nature » et les Vins de Provence sous « Le goût du style » ? Bandol grâce à « Un secret à partager » et cassis dans « AOC depuis 1936 » ? L'Etoile (Jura) avec « Une appellation céleste pour des vins d'exception » et bourgueil dans « Grands vins de Loire » ?

Alors, comment un vignoble peut-il créer une marque différenciante ? Qu'est-ce qui le distingue vraiment d'un autre ?

CHAQUE VIGNOBLE EST UNE PERSONNE

Un vignoble, c'est bien plus que ses vins. Chaque vignoble est un « être géographique » - expression que le géographe Paul Vidal de La

Blache appliquait à la France ; chaque vignoble est « une personne » - mot que Michelet utilisait là aussi pour la France.

De quoi est faite cette personnalité ? Ce génie particulier de chaque vignoble qui semble traverser les siècles, faire preuve d'une persévérance particulière, d'une stratégie inconsciente, et sait parfois disparaître pour reparaître.

Ce génie est fait d'abord de sa situation géographique. Un vignoble est fondamentalement différent d'un autre parce qu'il n'est pas au même endroit : ce truisme nourrit l'originalité fondamentale de chaque coin de la planète, de chaque lopin de terre, de chaque parcelle de vigne. Ce poids de la géographie dans la détermination de la personnalité d'un vignoble est reconnue par les historiens comme Roger Dion (Histoire de la vigne et du vin en France). La manière dont la géographie « fabrique » un être géographique est d'ailleurs démon-

trée à l'échelle mondiale par les spécialistes de la géopolitique, comme Tim Marshall qui a publié en 2015 un ouvrage au titre éloquent : Prisoners of Geography.

Nous avons oublié ce poids de la géographie : il nous faut retrouver et relire les cartes de géographie ; il nous faut retrouver la physionomie, la géographie fondamentale du vignoble sous les couches de la modernité (comme l'urbanisation) et les voies récentes de communication (autoroutes, périphériques urbains, ponts...). La personnalité du vignoble tient à ses relations anciennes avec ses ressources particulières, avec ses marchés proches et ses accès aux marchés lointains - par routes, fleuves ou mer.

La définition que donne l'UNESCO du terroir peut largement accueillir et offrir à notre étude et à notre compréhension les liens uniques de chaque vignoble avec sa géographie physique et

humaine, qu'elle soit minérale, végétale, paysagère, fermière, alimentaire, linguistique, religieuse : « un terroir est un espace géographique délimité défini à partir d'une communauté humaine qui construit au cours de son histoire un ensemble de traits culturels distinctifs, de savoirs et de pratiques, fondés sur un système d'interactions entre le milieu naturel et les facteurs humains. Les savoir-faire mis en jeu révèlent une originalité, confèrent une typicité et permettent une reconnaissance pour les produits ou services originaires de cet espace et donc pour les hommes qui y vivent. Les terroirs sont des espaces vivants et innovants qui ne peuvent être assimilés à la seule tradition ».

(à suivre la semaine prochaine...)

PAR ANDRÉ DEYRIEUX,
CONSULTANT EN OENOTOURISME ET
CRÉATEUR DU WEBMAGAZINE
WINETOURLISMINFRANCE.COM
AD@WINETOURLISMINFRANCE.COM

Toute l'équipe
du journal
vous souhaite de

*très belles fêtes
de fin d'année*



Matot PETITES AFFICHES
Braine
CHAMPAGNE-ARDENNE

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Suivant l'Arrêté du Ministère de la Culture et de la Communication en date du 7 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au millimètre colonne des annonces légales des Petites Affiches Matot Braine est fixé pour l'année 2021, à :

- 1,78 € hors taxes le millimètre/colonne pour les départements de l'Aube (10) et de la Marne (51)
- 1,91 € hors taxes le millimètre/colonne pour le département des Ardennes (08)

Le tarif des annonces est ensuite calculé suivant les prescriptions et la présentation imposées par ledit Arrêté.



L'intégralité des annonces légales parues depuis le 01/01/2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr



Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos collègues appartenant comme nous à la presse économique au sein du Réseau Hebdo Eco.

Procédures adaptées

Commune de Connantre

Avis d'appel public à la concurrence

Procédure adaptée (application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande publique)

- I. OBJET DU MARCHÉ : Travaux de réfection de la rue du Vieux Moulin.
 - II. LIEU D'EXECUTION : Commune de Connantre (51).
 - III. DELAI PREVISIONNEL D'EXECUTION : 2 mois.
 - IV. DEMARRAGE PREVISIONNEL DES TRAVAUX : 1^{er} semestre 2022
 - V. DECOMPOSITION EN LOT ET EN TRANCHE : sans objet
 - VI. CONSISTANCE DES PRESTATIONS : (ordre de grandeur des travaux)
 - bordures/caniveaux, voirie sur 1.200 ml ;
 - réfection de voirie sur 2.900 m².
 - VII. LIEU OU L'ON PEUT DEMANDER LE DOSSIER DE CONSULTATION : Il ne sera pas remis de dossier papier.
Le dossier peut être téléchargé gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr
 - VIII. DATE LIMITE ET CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES : Les offres doivent impérativement parvenir pour le 27 janvier 2022 à 12h00.
Les candidats transmettront leur offre par voie dématérialisée à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr
Les modalités et conditions de remise des offres sont fixées au règlement de consultation.
 - IX. CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de choix énoncés ci-après suivant la pondération indiquée :
 - Prix (50%) ;
 - Valeur technique de l'offre (50%).
 - X. RENSEIGNEMENTS : Les renseignements d'ordre administratif et technique pourront être obtenus auprès du maître d'œuvre : CEREG Pays de Champagne, 2 rue Jules Méline - 51430 BEZANNES. Tél : 06.09.71.61.88 - M. Benoît ANDRIEUX - E-mail : b.andrieux@cereg.com
 - XI. DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : le 10 décembre 2021.
- Monsieur le Maire.
- M2105395

Mairie de Taissy

Avis d'appel public à la concurrence

1. MAITRE D'OUVRAGE : Mairie de Taissy.
2. TYPE DE MARCHÉ : Marché alloti.
3. PROCEDURE : Marché passé selon la procédure adaptée.
4. OBJET DU MARCHÉ :
Opération : Marché alloti de prestations de services pour l'entretien des espaces verts de la Commune.
 - Lot n°1 : entretien des terrains de football du stade Jules Vastag ;
 - Lot n°2 : entretien des espaces verts pelouses de la commune.
5. CRITERES DE SÉLECTION : Pour choisir l'offre économiquement la plus avantageuse, les critères pondérés retenus sont :
 - 1) prix (60 %) (en fonction du bordereau des prix).
 - 2) valeur technique de l'offre 40% (ressources en matériel et qualification et références du personnel mis à disposition, délai en cas d'intervention ponctuelle).
6. DOSSIERS DE CONSULTATION : Les différents dossiers seront téléchargeables sur la plateforme www.xmarches.fr
7. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES :
Date : le mercredi 22 décembre 2021 à 12 h 00.
Lieu : plateforme www.xmarches.fr
M2105268

Vente aux enchères judiciaires mobilières



MAITRE ANTOINE PETIT

COMMISSAIRE PRISEUR JUDICIAIRE
28 AVENUE FOCH - 51200 EPERNAY
TEL. : 03.26.55.23.44 - FAX : 03.26.55.76.75

Courriel : contact@encheres-champagne.fr - site internet : <http://www.interencheres.com/51004>

VENTES AUX ENCHERES PUBLIQUES

MERCREDI 22 DECEMBRE 2021 A 10H

51 - MARNE (près REIMS) - adresse donnée le jour de la vente
BEAU MATERIEL DE BATIMENT

Après LJ

Outillage électro-portatif - Scie à brique sur table DIAM
Lot d'environ 200 étais - Lot de poteaux de protection
Echafaudage ALTRAD pour 60 m² avec plateformes et plateaux de passage

Important matériel de coffrage ALPHI

Comprenant : banches - planches - étais - tiges - agrafes

Chariot-élévateur télescopique MANITOU type MT 1435

avec godet et fourches - année 2015 - 3.790 h

Ctte RENAULT Master - 7 places - année 2014 - 192.247 km au compteur

Matériel et mobilier de bureau de qualité

Enlèvement impératif le jour même après complet paiement et jusque 17h

L'adjudicataire est responsable de son achat dès la vente faite

et les lots non récupérés restent sous la responsabilité de chaque acheteur

Port du masque obligatoire et distanciation physique

Exposition sur place de 9h30 à 10h

Détails et photos sur www.interencheres.com/51004

Paiement comptant en espèces ou CB - pas de chèque - Frais en sus 14,28 % (11,90% HT + 2,38 % TVA)
TVA récupérable

M2105383

Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales dans les départements des Ardennes, de l'Aube et de la Marne

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE
E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777
Société du groupe ForumEco
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99
Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h à 16 h

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 1 € - Abonnement annuel : 40 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

Tous les appels d'offres de votre département sur <http://ao.forumeco.fr>

Appels d'offres

AGENCIA

NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR : AGENCIA.
CORRESPONDANT : M. GENET GREGORY, Chef de projets, 3 rue Franklin Roosevelt, 51723 Reims cedex, adresse internet : <http://www.agencia-rm.fr>, adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

OBJET DU MARCHÉ : Programmation urbaine et urbanisme durable pour la reconversion du site de l'ancienne polyclinique Saint-André à REIMS.
CATÉGORIE DE SERVICES : 12.
LIEU D'EXÉCUTION ET DE LIVRAISON : Rue de l'Écu et Boulevard de la Paix - 51100 Reims.
CODE NUTS : FRF23.
TYPE DE PROCÉDURE : Procédure adaptée.
CRITÈRES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Attributions du marché
RÉSULTAT DU MARCHÉ : Attribué à un titulaire / organisme
INTITULÉ DU MARCHÉ : Programmation urbaine et d'urbanisme durable pour la reconversion du site de l'ancienne polyclinique Saint-André date d'attribution : 20 octobre 2021.
TITULAIRE DU MARCHÉ OU DU LOT : Gpt DEBARRE DUPLANTIERS ASSOCIES Ville Hybride - Filigrane Programmation EODD Ingénieurs Conseils Sous traitant : TPFI, 10 rue Henri Chevreau - 75020 PARIS.
MONTANT DU MARCHÉ OU NIVEAU DES OFFRES :
- Montant (HT) : 161.325 euros (Euros);
- Montant de la sous-traitance (HT) : 26.425 euros (Euros).
INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS : Tribunal administratif de Chalons en Champagne, 25 rue du Lycée - 51036 Chalons en Champagne.
SERVICE APRÈS DUQUEL DES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE OBTENUS CONCERNANT L'INTRODUCTION DES RECOURS : Tribunal administratif de Chalons en Champagne, 25 rue du Lycée - 51036 Chalons en Champagne.
DATE D'ENVOI À LA PUBLICATION : 25 novembre 2021.
M2104769

DEPARTEMENT DE LA MARNE

Avis d'appel public à la concurrence

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Département de la Marne.
- Correspondant : service des achats et des marchés Publics, 2 bis rue de Jessaint, CS 30454 - 51038 CHALONS EN CHAMPAGNE Cedex, adresse internet : <http://www.marne.fr>
- Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.xmarches.fr>
- Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
- Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.
- Objet du marché : réhabilitation de la D227 entre Bouleuse et Poilly
- Type de marché de travaux : exécution.
- Des variantes seront-elles prises en compte : oui.
- La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.
- Prestations divisées en lots : non.
- Date prévisionnelle de commencement des travaux : 11 avril 2022.
- Cautionnement et garanties exigés : aucune clause de garantie financière ne sera appliquée.
- Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Financement : ressources propres, budget de la collectivité. Paiement : virement, paiement à 30 jours, prix révisibles, possibilité de versement d'une avance.
- Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.
- Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
- Unité monétaire utilisée : l'euro.
- Conditions de participation :
- Critères de sélection des candidatures : situation juridique et capacités professionnelles, techniques et financières des candidats.
- Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :
- déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner
- renseignement sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du Travail.
- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
- se référer au règlement de consultation.
- La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON
- Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
- valeur technique : 60 %;
- prix des prestations : 40 %.
- Type de procédure : procédure adaptée.
- Date limite de réception des offres : 18 janvier 2022, à 12 heures.
- Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.
- Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : REHABILITATION-D227
- Renseignements complémentaires : le délai d'exécution est de 16 semaines dont 4 semaines de période de préparation et 12 semaines d'exécution des travaux.
- Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :
adresse internet : <http://www.xmarches.fr>
- Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :
adresse internet : <http://www.xmarches.fr>
- Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet : <http://www.xmarches.fr>
- Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif, 25 Rue du Lycée, 51036 Chalons-en-Champagne Cedex - tél. : 03-26-66-86-87 - courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr - télécopieur : 03-26-21-01-87 - adresse internet : <http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr>
- Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif, 25 Rue du Lycée, 51036 Chalons-en-Champagne Cedex - tél. : 03-26-66-86-87 - courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr - télécopieur : 03-26-21-01-87 - adresse internet : <http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr>
- Date d'envoi de l'avis : 08 décembre 2021.
M2105352

Appel d'offres ouvert



HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement

PATRIMOINE MON LOGIS (AUBE, SEINE ET MARNE, HAUTE MARNE, YONNE) SECURITE RESIDENTIELLE RENFORCEE SUR LE PATRIMOINE LOCATIF DU BAILLEUR ET APPUI SECURITAIRE EN CAS DE GESTION DE CRISE 2022-2024

Avis d'appel public à la concurrence - Marché de prestations de service

AOO suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

1 - NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 17.502.000,85 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHÉS : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.
2 - MODE DE PASSATION : marché de service passé selon une procédure d'AOO suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019.
3 - OBJET DU MARCHÉ : Le pouvoir adjudicateur, à l'initiative du présent marché, participe au renforcement de la sécurité résidentielle de ses habitations locatives.
1^{ère} mission : Le principe est de préserver et d'améliorer la tranquillité des locataires et de leur patrimoine au moyen d'actions de prévention. Il s'agit de confier (au(x) prestataire(s) des missions de veille et d'intervention ayant pour objet la surveillance des immeubles et abords, et la sécurité des biens et des personnes s'y trouvant. Ces missions seront menées pour le compte du pouvoir adjudicateur sur des résidences immobilières identifiées à Troyes QPV GARE ET QPV POINT DU JOUR, et ce aux horaires définis.
2^{ème} mission : La mise en place d'un levier d'appui sécuritaire en cas d'événements exceptionnels et/ou gestion de crise sur tout le patrimoine du Pouvoir Adjudicateur (Aube et ses départements limitrophes), complète le dispositif de veille.
Chacune des parties s'engage à faciliter l'action de l'autre par tous les moyens en sa possession et au minimum par les engagements pris dans les articles ci-après.
Lot unique - Marché ordinaire à bons de commande (Mini annuel HT : 45.000 € - Sans maxi annuel).
4 - DELAI D'EXECUTION : Le présent marché est conclu pour une période allant du 1^{er} avril 2022 au 31 décembre 2022. Il pourra être reconduit deux fois tacitement pour une période d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2024. En cas de non-reconduction du marché, l'entreprise en sera avertie par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de deux mois avant la date d'échéance annuelle du marché.
Le présent marché comporte une période probatoire de 6 mois à compter de sa date de notification, durant laquelle le pouvoir adjudicateur pourra résilier le marché sans indemnité, à condition d'avertir le titulaire, par lettre recommandée avec accusé de réception, deux mois avant le terme de la période.
5 - MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER : La publicité ainsi que le DCE sont téléchargeables sur le site www.marches-securises.fr
6 - MODALITES DE REMISE DES OFFRES : La transmission des candidatures et des offres se fera sur la plateforme www.marches-securises.fr
7 - DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : lundi 10 janvier 2022 à 12 h 00.
8 - JUSTIFICATIFS ET PIECES A FOURNIR : se reporter au règlement de la consultation.
9 - DELAI D'ENGAGEMENT : 180 jours.
10 - CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse et selon les critères de sélection énoncés dans le règlement de consultation.
11 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :
- Renseignements administratifs auprès de Angélique CHEVALLIER : 03.25.70.94.81 - achevallier@mon-logis.fr ;
- Renseignements techniques auprès du Pôle Audit et sécurité - Myriam KUROWSKI. Tél. : 03.25.70.95.25 - 06.26.63.14.39 - mkurowski@mon-logis.fr
12 - DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 06/12/2021.
Le Directeur Général : Serge LAURENT.

M2105242

www.mon-logis.fr

monlogisimmobilier

Ventes aux enchères

SCP D'AVOCATS INTER-BARREAUX
RAHOLA CREUSAT LEFEVRE
2 rue Duvivier - O8000 CHARLEVILLE MEZIERES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A la requête de la SA BANQUE CIC EST, société anonyme immatriculée au R.C.S de STRASBOURG sous le N° 754800712, dont le siège social est 31 rue Jean Wenger Valentin à STRASBOURG (67000), agissant poursuites et diligences du Président de son Conseil d'Administration, domicilié de droit audit siège
Ayant pour avocat constitué la SCP d'avocats Inter-Barreaux RAHOLA CREUSAT LEFEVRE dont le siège est à CHARLEVILLE MEZIERES, 2 rue Duvivier
Il sera procédé à la mise en vente aux enchères publiques de l'immeuble suivant :

COMMUNE DE GIVONNE (Ardennes) :

Une maison d'habitation sise 7 avenue de la Gare, comprenant :
- Rez-de-chaussée : véranda, cuisine, dégagement, salle à manger ;
- Etage : deux chambres ;
- Cave ;
- Jardin et terrain autour.
L'ensemble cadastré section AD numéros :
- 88 lieudit «La Foulerie de Daigny», pour une contenance de 3 ares 70 centiares ;
- 231 lieudit «La Foulerie de Daigny», pour une contenance de 1 are 19 centiares ;
- 232 lieudit «La Foulerie de Daigny», pour une contenance de 4 ares 77 centiares,
Soit ensemble 9 ares 66 centiares.
A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes), au Palais de Justice de ladite ville, Site Sévigné, 12 rue Madame de Sévigné,
LE JEUDI 27 JANVIER 2022 A 10 HEURES 30

SUR LA MISE A PRIX DE 10.000 € (DIX MILLE EUROS)

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau des ARDENNES, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES le 22 septembre 2020 où tout intéressé peut en prendre connaissance, ainsi qu'au cabinet de l'avocat poursuivant la vente.

Pour tout renseignement, s'adresser à :
- la SCP RAHOLA CREUSAT LEFEVRE, avocat susnommé. Tél. : 03.24.37.01.12 ;
- au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES (saisie immobilière).
Tél. : 03.24.56.34.13.
Visite effectuée par la SCP ROUSSEL et PICHON, huissiers de Justice à CHARLEVILLE MEZIERES.
Tél. : 03.24.57.48.60.

Fait et rédigé à CHARLEVILLE MEZIERES, le 12 novembre 2021,
Signé : Maître Charles Louis RAHOLA.

M2104288

**VOUS POUVEZ VOUS ABONNER
EN UTILISANT LE BULLETIN ÉMIS
À CET EFFET DANS CE JOURNAL**

Tous les appels d'offres de votre département sur <http://ao.forumeco.fr>

Ventes aux enchères

SCP D'AVOCATS INTER-BARREAUX
RAHOLA CREUSAT LEFEVRE
2 rue Duvivier - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A la requête de la SA BANQUE CIC EST, société anonyme immatriculée au R.C.S de STRASBOURG sous le N° 754800712, dont le siège social est 31 rue Jean Wenger Valentin à STRASBOURG (67000), agissant poursuites et diligences du Président de son Conseil d'Administration, domicilié de droit audit siège

Ayant pour avocat constitué la SCP d'avocats Inter-Barreaux RAHOLA CREUSAT LEFEVRE dont le siège est à CHARLEVILLE MEZIERES, 2 rue Duvivier

Il sera procédé à la mise en vente aux enchères publiques des immeubles suivants :

COMMUNE DE VILLERS CERNAY (Ardennes) :

1. Une parcelle en nature de terre sise Lieudit «L'Enclos Husson d'en-bas», cadastrée section ZE n°9 pour une contenance de 1 hectare 36 ares :

MISE À PRIX : 5.000,00 € (CINQ MILLE EUROS)

2. Une parcelle en nature de pâture sise lieudit «La Vallée Crepax» cadastrée section ZE n°48 pour une contenance de 2 hectare 12 ares :

MISE À PRIX : 5.000,00 € (CINQ MILLE EUROS)

3. Une parcelle en nature de pâture sise lieudit «La Saule» cadastrée section ZE n°62 pour une contenance de 2 hectares 91 ares 60 centiares :

MISE À PRIX : 5.000,00 € (CINQ MILLE EUROS)

COMMUNE DE GIVONNE (Ardennes) :

1. Une parcelle en nature de terre sise lieudit «La Cote aux Cochets» cadastrée section ZB n°30 pour une contenance de 78 ares 90 centiares

MISE À PRIX : 5.000,00 € (CINQ MILLE EUROS)

2. Une parcelle en nature de terre sise lieudit «La Cote aux Cochets» cadastrée section ZB n°85 pour une contenance de 1 hectare 68 ares 15 centiares

L'ensemble nouvellement cadastré section ZE n°29 suivant procès-verbal de remembrement en date du 15 mars 2011 publié au Service de la Publicité Foncière de CHARLEVILLE MEZIERES le 15 mars 2011 volume 0804P32 2011R1/UD 122

MISE À PRIX : 5.000,00 € (CINQ MILLE EUROS)

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes), au Palais de Justice de ladite ville, Site Sévigné, 12 rue Madame de Sévigné,

LE JEUDI 27 JANVIER 2022 A 10 HEURES 30

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau des ARDENNES, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES le 22 septembre 2020 où tout intéressé peut en prendre connaissance, ainsi qu'au cabinet de l'avocat poursuivant la vente.

Pour tout renseignement, s'adresser à :

- la SCP RAHOLA CREUSAT LEFEVRE, Avocat susnommé. Tél. : 03.24.37.01.12 ;

- au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES (saisie immobilière). Tél. : 03.24.56.34.13.

Visite effectuée par la SCP ROUSSEL et PICHON, huissiers de Justice à CHARLEVILLE MEZIERES. Tél. : 03.24.57.48.60.

Fait et rédigé à CHARLEVILLE MEZIERES, le 12 novembre 2021,
Signé : Maître Charles Louis RAHOLA.

M2104283

SCP DOMBEK
Avocat

33 boulevard du Préfet Frain à CHARLEVILLE MEZIERES 08000

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A la requête de BANQUE CIC NORD OUEST, anciennement dénommée LA BANQUE SCALBERT DUPONT, SA au capital de 230.000.00 €, R.C.S. LILLE METROPOLE 455 502 096, dont le siège social est 33 avenue le Corbusier - 59000 LILLE, poursuites et diligences de son président directeur général, domicilié en cette qualité audit siège

Ayant pour Avocat constitué, Maître Christine DOMBEK de la SCP DOMBEK

Il sera procédé à la mise en vente aux enchères publiques de l'immeuble suivant :

COMMUNE DE PREZ

Une maison d'habitation sise sur une parcelle de terrain, 5 route de Liart - 08290 PREZ, cadastrée section 093 ZE N° 54, pour 2 ha 14 a 53, ca, comprenant :

- Au rez de chaussée : Entrée, séjour, WC, salle de bains, chambre, salle à manger, cuisine, espace bar, bureau ;
- A l'étage : Palier, salle de jeux, débarras, 4 chambres, salle d'eau, WC ;
- Deux garages, lingerie ;
- Jardin.

SUR LA MISE A PRIX DE 127.500 € (CENT VINGT SEPT MILLE CINQ CENTS EUROS)

LE JEUDI 27 JANVIER 2022 à 10 H 30

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CHARLEVILLE MEZIERES (08000)
SITE SEVIGNE, 12 RUE MADAME DE SEVIGNE

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau des Ardennes, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de la vente a été déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de CHARLEVILLE MEZIERES, le 27 juin 2019 ou tout intéressé peut en prendre connaissance, ainsi qu'au cabinet de l'Avocat poursuivant la vente.

Les visites auront lieu par le ministère de la SCP RANVOISE VALLERAND, Huissiers de Justice à CHARLEVILLE MEZIERES (08) (tél. : 03.24.33.43.22), le VENDREDI 14 JANVIER 2022 entre 14 H 30 et 15 H 30.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

- LA SCP DOMBEK, Avocat sus nommé Tél. : 03.24.57.35.07 ;

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES, Site Sévigné, 12 rue Madame de Sévigné - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES - 03.24.56.34.13.

M2104406

Signé : C. DOMBEK.

Cabinet d'Avocat S.C.P. DELGENES - VAUCOIS - JUSTINE - DELGENES

Avocat au Barreau des Ardennes

Cabinet principal 1 place Winston Churchill à 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE JEUDI 27 JANVIER 2022 à 9 HEURES
Au plus offrant et dernier enchérisseur

A l'Audience, au site du Tribunal Judiciaire, 12 rue Madame de Sévigné, à 08000 CHARLEVILLE MEZIERES (ancien Tribunal d'Instance).

COMMUNE DE BALAN (ARDENNES)

A la requête de la S.A. CREDIT LOGEMENT, au capital de 1.253.974.758 € 25, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 302 493 275, dont le siège social est 50 boulevard de Sébastopol à 75003 PARIS, agissant poursuites et diligences de son Président du Conseil d'Administration domicilié en cette qualité audit siège.

Ledit organisme agissant comme créancier, pour lequel domicile est élu au cabinet de Maître Christophe VAUCOIS de la Société Civile Professionnelle DELGENES - VAUCOIS - JUSTINE - DELGENES, Avocat au Barreau des Ardennes, près le Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES et la cour d'appel de REIMS, ayant cabinet principal 1 place Winston Churchill à 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

Il sera procédé le JEUDI 27 JANVIER 2022 à 9 HEURES, au Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES, 12 rue Madame de Sévigné, en ladite ville à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'ensemble immobilier dont la désignation suit :

COMMUNE DE BALAN (ARDENNES)

Une parcelle située 73 avenue Charles de Gaulle sur laquelle est édifié un ensemble immobilier de deux bâtiments et une annexe à usage d'habitation comportant 13 appartements, avec surface de cour et parking :

Bâtiment de droite,

- Première entrée : Appartement N° 1 de type F2 au rez-de-chaussée ;
- Première entrée : Appartement N° 2 de type F1 bis au rez-de-chaussée ;
- Deuxième entrée : Appartement N° 3 de type F2 au rez-de-chaussée ;
- Deuxième entrée : Appartement N° 4 de type F4 au premier étage ;
- Première entrée : Appartement N° 5 de type F3 au premier étage ;
- Deuxième entrée : Appartement N° 6 de type F2 au deuxième étage ;
- Première entrée : Appartement N° 7 de type F3 au deuxième étage.

Bâtiment de gauche,

- Appartement N° 8 de type F3 au rez-de-chaussée ;
- Appartement N° 9 de type F2 au premier étage ;
- Appartement N° 10 de type F2 au rez-de-chaussée ;
- Appartement N° 11 de type F2 au rez-de-chaussée ;
- Appartement N° 12 de type F5 au rez-de-chaussée.

Annexe :

- Appartement N° 13 de type studio, indépendant des deux autres bâtiments, situé à droite au fond de la cour. Figurant au cadastre Section B N° 994 pour une contenance de 10 ares 38 centiares.

Ainsi que ledit ensemble immobilier existe, s'étend, se poursuit et comporte avec toutes ses aises et dépendances, droits de propriété, servitudes ou autres pouvant y être attachés, sans aucune exception ni réserves.

Etant précisé que les lieux dont s'agit sont actuellement partiellement inoccupés, sauf concernant les appartements N° 4 et N° 11.

Figurant à la matrice cadastrale de BALAN (Ardennes) et, ces biens, quant à leur origine de propriété et quant à leur descriptif, étant précisés selon procès-verbal de description dressé par la S.E.L.A.R.L. CDJ VERRIER, Huissier de Justice à CHARLEVILLE MEZIERES, annexé au cahier des conditions de vente dressé par la S.C.P. DELGENES - VAUCOIS - JUSTINE - DELGENES, Avocat au Barreau des Ardennes, régulièrement déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES, lequel comporte les conditions de vente sur saisie-immobilière.

SUR LA MISE A PRIX DE : 45.000 € 00 (QUARANTE CINQ MILLE EUROS)

VISITE DES LIEUX SUR PLACE LE LUNDI 10 JANVIER 2022 A 16 HEURES 30.

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat au Barreau des Ardennes, dont le ministère est obligatoire, auquel il y a lieu de s'adresser.

Il est en outre déclaré que tous ceux au profit ou du chef desquels il pourrait être pris inscription d'hypothèque légale sur l'immeuble saisi devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Pour tous renseignements, notamment pour consulter le cahier des conditions de vente sur saisie-immobilière, s'adresser à :

- La Société Civile Professionnelle DELGENES - VAUCOIS - JUSTINE - DELGENES, Avocat au Barreau des Ardennes, à son cabinet principal 1 place Winston Churchill à 08000 CHARLEVILLE MEZIERES - Téléphone 03.24.56.23.03 ;

- Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES, à l'ancien Tribunal d'Instance, en ladite ville, 12 rue Madame de Sévigné - Téléphone 03.24.56.34.13.

Fait et rédigé par l'Avocat poursuivant soussigné.

Maître Christophe VAUCOIS.

M2104962

S.C.P. DELGENES - VAUCOIS - JUSTINE - DELGENES.

SCPLEDOUX FERRIRIOU-JACQUES TOUCHON MAYOLET

56 Cours Briand à 08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Avocat au Barreau des Ardennes

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Une MAISON à usage d'habitation sise Commune de TAILLETTE (08230), 60 rue du Rouilly cadastrée Section B n° 697 et B n° 833, lieudit «Le Rouilly» pour contenance totale de 30 a 56 ca.

Il sera aux requête, poursuites et diligences de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST, société coopérative à capital variable, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro D 394 157 085, ayant son siège 25 rue Libergier à 51088 REIMS CEDEX, agissant poursuite et diligences de son représentant légal domicilié de droit audit siège, ayant la SCP LEDOUX FERRI RIOU-JACQUES TOUCHON MAYOLET, Avocat au Barreau des Ardennes, ayant siège 56 cours Aristide Briand à 08000 CHARLEVILLE MEZIERES (Tél. : 03.24.33.77.55 - Fax : 03.24.33.77.50), pour avocat constitué.

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES, Site Sévigné, 12 rue Madame de Sévigné à 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

LE JEUDI 27 JANVIER 2022 A 10 H 30

Procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

COMMUNE DE TAILLETTE (08230) :

Une MAISON à usage d'habitation (ancienne ferme), sise 60 rue du Rouilly, comprenant :

Au rez-de-chaussée : entrée, pièce de vie, chambre avec salle d'eau, couloir, WC, deux pièces ;

A l'étage : deux pièces ;

Trois étables,

Grange,

Jardin

Le tout cadastré, lieudit «Le Rouilly» :

- Section B numéro 697, pour une contenance de 20 a 56 ca ;

- Section B numéro 833, pour une contenance de 10 a 00 ca ;

Soit pour une contenance totale de 30 a 56 ca.

(Maison en cours de rénovation à terminer)

Occupation de l'immeuble : maison occupée par le débiteur saisi.

MISE A PRIX : 10.000,00 € (DIX MILLE EUROS)

Outre les charges clauses et conditions indiquées au cahier des conditions de vente dressé par la SCP LEDOUX FERRI RIOU-JACQUES TOUCHON MAYOLET, Avocat au Barreau des Ardennes, au cabinet de laquelle tout intéressé peut en prendre connaissance, déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES, le 03 septembre 2020, où tout intéressé peut également en prendre connaissance.

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau des Ardennes.

Pour tous renseignements s'adresser à :

La SCP LEDOUX FERRI RIOU-JACQUES TOUCHON MAYOLET, Avocat sus-nommé - Tél. : 03.24.33.77.55 ;

Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES - Tél. : 03.24.56.34.13.

Fait et rédigé à CHARLEVILLE MEZIERES, par l'Avocat soussigné, le 7 décembre 2021.

M2105348

(signé) Sylvie RIOU-JACQUES.

Tous les appels d'offres de votre département sur <http://ao.forumeco.fr>

Adjudications

La SCP COLOMES-MATHIEU-ZANCHI
Avocats associés au Barreau de l'Aube
38 rue Jaillant Deschainets, BP 721 - 10004 TROYES CEDEX
Tél. 03.25.73.29.46 - Fax : 03.25.73.70.25

VENTE PUBLIQUE

d'une vaste maison sise sur la commune de LA RIVIERE DE CORPS (10440)

L'adjudication aura lieu le **MARDI 25 JANVIER 2022 À 10 HEURES 30** à l'audience du juge de l'exécution près le Tribunal Judiciaire de TROYES, au Palais de Justice de ladite Ville, 85 rue Général de Gaulle.

COMMUNE DE LA RIVIERE DE CORPS (10440) :

- Une maison avec un étage distribuée ainsi qu'il suit :
- 1) REZ-DE-CHAUSSEE :
- Espace véranda donnant sur la terrasse, entrée cathédrale avec escalier menant à l'étage, vaste séjour avec cheminée, salon, deux chambres, WC avec lavabo, salle de bains et vaste cuisine équipée
- PREMIER ETAGE :
- Palier, deux chambres, dont une dotée d'une salle de bains indépendante avec WC, occupés par le propriétaire à usage d'habitation.
- 2) PREMIER ETAGE :
- Un appartement type F4, loué, comprenant petit balcon, séjour, deux chambres, couloir de distribution, salle de bains avec WC, cuisine.
- L'accès à cet appartement se fait par une entrée indépendante.
- 3) SOUS-SOL :
- Locaux à usage professionnel occupés par le propriétaire (comprenant bureau, salle d'archives, sanitaires, garage, remise, petit local technique, cave) ;
 - Un studio, loué, au sous-sol comprenant pièce de vie, kitchenette, salle de bains avec WC ;
 - Un appartement type F2, loué, au sous-sol comprenant hall d'entrée, cuisine, salle de bains avec WC et chambre ;
 - Terrasse rénovée en façade avant de l'habitation ;
 - Terrain clos et arboré.

Ledit bien immobilier est cadastré, section F n° 791 Lieudit «5 chemin des Granges» pour une contenance de 12a 91ca et section F n° 792 Lieudit «7 chemin des Granges», pour une contenance de 11a 86ca, soit une contenance totale de 24a 77ca.

Ledit terrain formant le lot n° 1 du lotissement artisanal approuvé par arrêté municipal n° 84/17 du 22 janvier 1984, dont les pièces constitutives ont été déposées au rang des minutes de Maître Roger MICHEL, Notaire à Troyes, le 30 novembre 1984, publié au Service de la Publicité Foncière de Troyes (Premier Bureau), le 18 décembre 1984 - Volume 3954 n° 28.

MISE A PRIX : 90.000 €uros
(QUATRE-VINGT-DIX MILLE €UROS)

Visite : Le mercredi 5 janvier 2022 de 14 h à 15 h.
Les amateurs ne peuvent enchérir eux-mêmes et doivent s'adresser à un Avocat inscrit au Barreau de l'Aube avant l'adjudication, auquel ils devront remettre une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre du Bâtonnier, représentant 10 % du montant de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 €.

Pour tous renseignements, s'adresser :
- Au Cabinet de la SCP COLOMES-MATHIEU-ZANCHI, Avocat rédacteur du cahier des conditions de vente ;
- Au Greffe du JUGE DE L'EXECUTION près le TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TROYES où le cahier des conditions de vente est déposé.

Fait et rédigé à TROYES, le 07 décembre 2021 par l'avocat poursuivant soussigné.
Signé : Maître Xavier COLOMES.

M2105261

! ATTENTION !

BOUCLAGES DE FIN D'ANNÉE

Chers clients, en raison des Fêtes de fin d'année

les bouclages des journaux seront avancés :

POUR LE JOURNAL DU 27 DÉCEMBRE 2021 :

Nous vous remercions de nous envoyer vos annonces

avant 18 heures, le jeudi 23 décembre 2021

POUR LE JOURNAL DU 3 JANVIER 2022 :

Nous vous remercions de nous envoyer vos annonces

avant 18 heures, le jeudi 30 décembre 2021

Merci de votre compréhension

Toute l'équipe vous souhaite de très bonnes Fêtes de fin d'année

Marne

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS



SELARL SEBASTIEN MORET ET CAROLE MORET CARLIER
Notaires associés
1 rue de Châlons - 51240 POGNY

COIFFURE ANGLCOIF

Suivant acte reçu par Maître Carole MORET CARLIER, Notaire associé à POGNY (51240), le 2 décembre 2021, la société dénommée ANGLCOIF, société à responsabilité limitée au capital de 5.000,00 €, ayant son siège social à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 3 rue Henri Guillaumet, identifiée au SIREN sous le numéro 829 560 010 et immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE ;

A vendu à :
Madame Elodie JEANNIN, épouse de Monsieur Kapeu, Donatien KOUILLAI, demeurant à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 7 rue des Anciens d'AFN ;

Un fonds de commerce et artisanal de SALON DE COIFFURE connu sous l'enseigne «COIFFURE ANGLCOIF» exploité à CHALONS EN CHAMPAGNE, 3 rue Henri Guillaumet ;
Pour lequel le CEDANT est identifié sous le numéro SIREN 829 560 010 et immatriculé au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Moyennant le prix de : 22.999,00 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 16.431,00 € et au matériel pour 6.568,00 €.

Entrée en jouissance au 30 novembre 2021.

Les oppositions seront reçues en l'Etude de Maître MORET CARLIER à POGNY (51240), où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour unique insertion, le Notaire.
M2105309

SCP PROUVEUR - ANCELIN-SCHLESSER

Notaires Associés
72 av. de la République
52100 SAINT DIZIER
Tel : 0820.562.162

CAR WASH CENTER/ WASHLAND

Insertion rectificative cession de fonds de commerce

Aux termes d'un acte reçu par Me PROUVEUR le 28/02/2020 enregistré au service de l'enregistrement de CHAUMONT 1 le 13/03/2020 dossier 2020 00005147 référence 2020 N 00148 et suite à l'insertion, parue dans le numéro 7855 du 16/03/2020 concernant la cession de fonds de commerce sis à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 40 avenue du Président Roosevelt,

par la société CAR WASH CENTER au profit de la société WASHLAND, les oppositions ne seront pas reçues en l'office notarial de Maître Sandrine RICHARD-DUPUIS, notaire à EPERNAY, mais en l'office notarial de Maître Etienne VINCENT, notaire à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 55 avenue du Général De Gaulle.

Pour insertion :
Me Patrice PROUVEUR.
M2105235

SCP Marie-Laure MODEME et Ingrid BAGLIN-HUY
33 rue Aristide Briand
51120 SEZANNE

LE BRETON/ COUTO

Cession de licence IV

Suivant acte reçu par Maître Ingrid BAGLIN HUY le 24 novembre 2021, enregistré à REIMS le 29 novembre 2021 sous le n°5104P04 2021N03900,
1°) M. Patrick Marcel LE BRETON, retraité, né à FONTAINE HEUDEBOURG (27490) le 9 septembre 1949, époux en secondes noces de Mme Koura CAMARA, demeurant à FERE CHAMPENOISE (51230), 23 place Georges Clémenceau ;
2°) M. Samir LE BRETON, ouvrier, célibataire, né à MONTFERMEIL (93370) le 16 décembre 1994, demeurant à SOMMESOUS (51320), 18 avenue Prieur de la Marne ;
3°) M. Nabil Lucas LE BRETON, employé, célibataire, né à PROVINS (77160) le 3 septembre 2002, demeurant à FERE CHAMPENOISE, 23 place Georges Clémenceau.

Ont vendu à
M. Victor Carlos Joseph COUTO, commercial, né à SEZANNE (51120) le 1^{er} décembre 1971, époux de Mme Stéphanie Odile DOYEN, demeurant à ESTERNAY (51310), 5 boulevard Carnot Prolongé.

Marié sous contrat à ESTERNAY le 5 juin 2010.

Une licence d'exploitation de débit de boissons et spiritueux de 4^{ème} catégorie dite «Grande Licence», servant à l'exploitation d'un fonds de commerce de café, bar, restaurant, débit de boissons dénommé «CAFE DU COMMERCE», situé à FERE CHAMPENOISE, 23 place Georges Clémenceau.

Moyennant le prix de 3.700 €.
Entrée en jouissance : Le 24 novembre 2021.

Les oppositions seront reçues au domicile des parties.

Pour avis et mention :
Maître Ingrid BAGLIN HUY, Notaire.
M2105363

L'ILE D'HAWAI/ TORPET

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date à REIMS du 8 décembre 2021, la société L'ILE D'HAWAI, SAS au capital de 2.500 €, dont le siège social est situé à REIMS, 2 rue Colbert, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro 844 097 840, a cédé à la société TORPET, SAS au capital de 2.000 €, dont le siège social est à REIMS (51100), 2 rue Colbert, immatriculation en cours, un fonds de commerce de salon de thé, club privé, petite restauration, comprenant :

- la clientèle et l'achalandage y étant attachés, le droit au bail ;
- le matériel, l'outillage, le mobilier commercial, les agencements et installations ;

Exploité à REIMS, 2 rue Colbert.
Propriété et jouissance : 8 décembre 2021.

Prix : 45.000 € :
- 20.000 € pour les éléments incorporels ;
- 25.000 € pour les éléments corporels.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, au fonds cédé, 2 rue Colbert - 51100 REIMS.

Pour avis.
M2105412

TOUTES LES SEMAINES VOTRE JOURNAL MATOT BRAINE POUR 1€ seulement

CONSTITUTION

DE SOCIETE

BK CROISSETTE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à REIMS, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : BK CROISSETTE.
SIEGE SOCIAL : 39 avenue Hoche - REIMS (51100).

OBJET : L'exploitation, la prise en location gérance, de tout fonds de commerce de restauration rapide, bar, brasserie, restaurant.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 10.000 €.

PRESIDENT : la société BK HOLDING, société par actions simplifiée au capital de 12.500 €, dont le siège est au 39 avenue Hoche - REIMS (Marne), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 811 039 072.

DIRECTEUR GENERAL : la société SG INVEST, société à responsabilité limitée au capital de 472.500 €, dont le siège est situé au 39 avenue Hoche - REIMS (Marne), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 892 993 536.

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Pour avis : Le président.
M2104358

Maître Brice XIBERRAS

Notaire
7 place du Général de Gaulle
51270 MONTMORT - LUCY

M.O.B

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Maître Brice XIBERRAS, Notaire à MONTMORT LUCY, le 03/12/2021, de la société civile d'exploitation agricole dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

DENOMINATION : M.O.B.
SIEGE : FAVEROLLES ET COEMY (51170), 3 rue de Savigny.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

OBJET : Cette société a pour objet :
- L'exploitation et la gestion d'un domaine viticole ;

Et plus généralement :
- l'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens viticoles, soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition ou selon toutes autres modalités ;

- la vente et éventuellement la transformation, conformément aux usages viticoles, des produits de cette exploitation ;

- et généralement toutes opérations de nature mobilière ou immobilière ayant trait à cette exploitation, ou susceptible de la favoriser, pouvant se rattacher à l'objet sus-indiqué.

CAPITAL SOCIAL : dix mille (10.000,00 €).

APPORTS EN NUMÉRAIRE : dix mille Euros (10.000,00 €).

COGÉRANTS : Monsieur MARTIN Pierre-Louis, François-Marie, Olivier, époux de Madame demeurant à TRESLON (51140), 40 rue de la Planchette, né à GIEN (45500), le 7 août 1990.

La société dénommée RDC, société anonyme, au capital de 12.753.071,00 €, dont le siège est à FAVEROLLES ET COEMY (51170), 3 rue de Savigny, identifiée sous le numéro SIREN 793 524 737 et immatriculée au R.C.S. de REIMS.

Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts par la collectivité des associés.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis et mention :
Me Brice XIBERRAS.
M2105183

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne



57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

Cabinet du Docteur
Vincent OGET

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de médecin au capital de 1.000 Euros
Siège social :
38 bis rue de Courlancy - 51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à REIMS du 03/12/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION SOCIALE : Cabinet du Docteur Vincent OGET.
OBJET SOCIAL : 38 bis rue de Courlancy - 51100 REIMS.
OBJET SOCIAL : L'exercice de la profession de chirurgien orthopédiste.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S. de REIMS.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.
GÉRANCE : Vincent OGET, demeurant 4 Impasse des Hazains - 51390 ROSNAY.
Pour avis : La gérance.

M2104636

CARRER
ENTREPRISE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 26 novembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée
DÉNOMINATION SOCIALE : CARRER ENTREPRISE.
SIÈGE SOCIAL : 4 rue de l'église - 51500 MONTBRE
OBJET SOCIAL : La société a pour objet : L'activité de plomberie et chauffage, tous travaux de rénovation intérieure, toutes activités annexes et connexes pouvant se rattacher au présent objet social ; La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.
GÉRANCE : Monsieur Yann CARRER, demeurant 4 rue de l'église - 51500 MONTBRE.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Pour avis : La gérance.

M2104814

ANNONCES LÉGALES

PENSEZ À PAYER PAR VIREMENT
OU PAR CARTE BANCAIRE
À DISTANCE EN TOUTE SÉCURITÉ

03.26.40.21.31



FCN Sézanne
33 rue Aristide Briand
BP 64 - 51120 SEZANNE
Tél. : 03.26.80.53.30

TBM2P

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social : 14 allée Henri Martin
51260 ST JUST SAUVAGE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 25 novembre 2021 à ST JUST SAUVAGE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION SOCIALE : TBM2P.
SIÈGE SOCIAL : 14 allée Henri Martin - 51260 ST JUST SAUVAGE.
OBJET SOCIAL : Couverture, charpente, zinguerie et travaux de menuiserie bois et PVC.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.
GÉRANCE : Monsieur Thibault BARNET demeurant 14 allée Henri Martin - 51260 ST JUST SAUVAGE.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Pour avis : La gérance.

M2104754



FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

SECA
TECHNOLOGIES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 2 décembre 2021 à ÉPERNAY (51), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION SOCIALE : SECA TECHNOLOGIES.
SIÈGE SOCIAL : 19 rue de la Chaude Ruelle - 51200 ÉPERNAY.
OBJET SOCIAL : La fabrication de machines-outils pour le travail des métaux ;

La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 10.000 €.
GÉRANCE : Monsieur Maxime LAVAL, demeurant : 19 rue de la Chaude Ruelle - 51200 ÉPERNAY.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Pour avis : La gérance.

M2105104

Maitre
Sophie POTISEK-BENARD
Notaire à TOURS SUR MARNE (Marne)
37 avenue de Champagne

SCI O'DHAL

Suivant acte reçu par Maître Sophie POTISEK-BENARD, notaire à TOURS SUR MARNE, le 2 décembre 2021, il a été constitué la société civile immobilière suivante :

DÉNOMINATION : SCI O'DHAL.
SIÈGE : 8 bis rue du Lieutenant Alexandre - 51490 EPOYE.
DURÉE : quatre vingt dix neuf (99) ans.

OBJET : Acquisition, gestion et administration par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

CAPITAL SOCIAL : cent quatre-vingt-quatorze mille cinq cents Euros (194.500,00 €).

APPORTS EN NUMÉRAIRE : cent quatre-vingt-quatorze mille cinq cents Euros (194.500,00 €).

GÉRANT : Monsieur Thomas, Benjamin ODOT, né à REIMS (51100), le 17 juin 1983 et Mademoiselle Céline, Claudine, Christiane, Valérie DHALLUIN, née à TOURCOING (59200) le 15 janvier 1982, ayant conclu ensemble un pacte civil de solidarité, et demeurant ensemble à EPOYE (51490), 8 Bis rue du Lieutenant Alexandre. Tous deux de nationalité Française.

CLAUDE D'AGRÈMENT : Les parts sont librement cessibles ou transmissibles uniquement entre associés et par voie de succession exclusivement aux héritiers en ligne directe.
Immatriculation au R.C.S. de REIMS.
Pour avis et mention :
Me Sophie POTISEK-BENARD,
Notaire.

M2105159



C&N

Société à responsabilité limitée au capital de 500 Euros
Siège social :
23 rue Haute
51460 SOMME VESLE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SOMME VESLE du 6 décembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION SOCIALE : C&N.
SIEGE SOCIAL : 23 rue Haute - 51460 SOMME VESLE.

OBJET SOCIAL : Secrétariat juridique.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 500 €.

GERANCE :
- Madame Nolwenn DORIGNY, demeurant 8 rue de l'Industrie - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE ;
- Madame Céline LACULLE, demeurant 23 rue Haute - 51460 SOMME VESLE.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis : La gérance.

M2105215

APM Bois

ASSP du 24/11/2021, il a été constitué une SASU dénommée : APM Bois. OBJET : Vente de mobilier en bois et accessoires ; Décoratrice d'intérieur ; Conseil et coaching en aménagement intérieur. CAPITAL : 1.000 €. SIÈGE SOCIAL : 1 rue de Fismes - 51170 FAVEROLLES ET COEMY. DURÉE : 99 ans. PRÉSIDENTE : Mme Amélie PETITJEAN épouse PETITJEAN-MARTIGNY, dt 1 rue de Fismes - 51170 FAVEROLLES ET COEMY. ASSEMBLÉES ET VOTE : Chaque actionnaire est convoqué et chaque action donne une voix ; Agrément : toutes cessions agréées aux 3/4 des votes. IMMATRICULATION : Au R.C.S. de REIMS.
M2104908

HIS IMMOBILIER

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à REIMS, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : HIS IMMOBILIER.
SIEGE SOCIAL : 9 rue d'Anjou - 51350 CORMONTREUIL.

OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 4.000 €.
GERANCE : Monsieur Halil-Ibrahim YLMAZ, né le 23/09/1990 à REIMS, demeurant au 23 rue Nouvellet Bouy - WITRY LES REIMS (Marne).

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Pour avis, L'associé fondateur mandaté à cet effet ou le gérant.
M2104980

SCI COURCELLES
21

Aux termes d'un acte sous seing privé, le 02/12/2021, il a été constitué la société civile immobilière dénommée SCI COURCELLES 21 pour une durée de 99 ans ayant son siège à REIMS (51), 21 rue de Courcelles, au capital de 1.000 € constituée uniquement d'apport en numéraire pour un total de 1.000 € et ayant pour objet l'acquisition l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers.

Le gérant statutaire est Mme Fleur WAREZ, demeurant 2 rue de la Ferme - (51500) VILLERS ALLERAND.

Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts par la collectivité des associés. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Pour avis et mention.

M2105164

SCI «Be PARIS»

Avis de constitution

Par acte sous seing privé du 04/12/2021 il a été constitué une SCI dénommée : Be PARIS.

SIÈGE SOCIAL : 73 rue Kellermann - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.
CAPITAL : 400.000 € divisé en 40.000 parts de 10 €.

OBJET : L'acquisition, la construction, l'administration, la gestion par location ou autrement et la cession le cas échéant de tous immeubles et biens immobiliers dont elle peut devenir locataire ou propriétaire.

GÉRANCE : M. BRUNHOSO Rafael, 15 rue Durantin - 75008 PARIS, et Mme BRUNHOSO-CARON Maria, 73 rue Kellermann - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

CESSION DE PARTS : Libre au conjoint, aux descendants, ascendants, aux coassociés ou au conjoint de l'un d'eux. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des deux tiers.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2105189

SCI BATTIN-
VIGOUROUX

Avis de constitution rectificatif : SCI BATTIN-VIGOUROUX, société civile immobilière au capital de 1.000 €, siège social : Le Moulinet - 51800 VIENNE LA VILLE.

Dans l'annonce légale parue le 15 novembre 2021, il fallait lire «Immatriculation de la Société au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE» et non au R.C.S de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2105191

«SAME INVEST»

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution en date du 30 novembre 2021 par acte sous seing privé, pour une durée de 99 années, d'une société civile qui sera immatriculée au RCS de REIMS, dénommée «SAME INVEST», au capital de 1.197.700 € constitué d'apport en nature à hauteur de 1.197.600 € et d'apport en numéraire pour 100 €, ayant pour objet :

- l'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres ;

- la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement ;

- l'aliénation des immeubles ou droits immobiliers dont est propriétaire la société, au moyen de vente, d'échange ou d'apport en société.

Plus généralement, elle peut faire toutes opérations se rapportant à cet objet ou contribuant à sa réalisation, pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil.

Son siège social est à REIMS (51100), 24 rue Edmond Rostand.

Est nommé pour une durée illimitée : GÉRANT : Monsieur Emmanuel MARZIN, demeurant à REIMS (51100), 24 bis rue Edmond Rostand.

AGRÈMENT DES ACTIONNAIRES : les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit de descendants. Elles ne peuvent être cédées à tout autre personne qu'avec le consentement des associés représentant la totalité des parts sociales. Cette disposition vise toutes transmissions à titre onéreux ou gratuit, qu'elles portent sur la pleine propriété, la nue-propriété ou l'usufruit des parts sociales.
Pour avis.

M2105210

M&B ASSURANCES

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social :
14 rue de Chanzy - 51150 AIGNY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AIGNY du 26 novembre 2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : M&B ASSURANCES.

SIÈGE SOCIAL : 14 rue de Chanzy - 51150 AIGNY.

OBJET SOCIAL : Courtage d'assurance.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANCE : Madame Marie-José MANCEAUX, demeurant 14 Rue de Chanzy - 51150 AIGNY, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2105226

SCI LOUISE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 02/12/2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : SCI LOUISE.

SIÈGE SOCIAL : 11 rue Brulart - 51100 REIMS.

OBJET SOCIAL : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL : 5.000 €.

GÉRANCE : Marie-Inès Romelle, 5 rue Coquillard - 51100 REIMS.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant.
R.C.S. REIMS.
M2105199

M&B ASSURANCES

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social :
14 rue de Chanzy - 51150 AIGNY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AIGNY du 26 novembre 2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : M&B ASSURANCES.

SIÈGE SOCIAL : 14 rue de Chanzy - 51150 AIGNY.

OBJET SOCIAL : Courtage d'assurance.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANCE : Madame Marie-José MANCEAUX, demeurant 14 Rue de Chanzy - 51150 AIGNY, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2105226

CHATEAU EKERRE

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros
Siège social :
15 rue de l'Equerre - 51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 4 décembre 2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : CHATEAU EKERRE.

SIÈGE SOCIAL : 15 rue de l'Equerre - 51100 REIMS.

OBJET SOCIAL : L'acquisition d'un bâtiment sis 92 rue de la Sommeuve à CHATEAU PORCIEN (08300), l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : M. Benoit ECREPONT, demeurant 15 rue de l'Equerre à REIMS (51100).

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : agrément requis dans tous les cas, par la collectivité des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Pour avis : La gérance.

M2105225

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne

ART DE VIVRE BUIRETTE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à REIMS, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : ART DE VIVRE BUIRETTE.

SIÈGE SOCIAL : 39 avenue Hoche - REIMS (Marne).

OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

GERANCE :

- Monsieur Eric DUJOURD'HUI, demeurant 127 boulevard de la Croisette - CANNES (Alpes Maritimes) ;
- Monsieur Pierre DUJOURD'HUI, demeurant 7 rue du Général Mangin - CORMONTREUIL (Marne).

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis, L'associé fondateur mandaté à cet effet ou le gérant.

M2105232

RDRH

Société civile de moyens au capital de 7.500 euros

Siège social :

39 avenue Hoche - 51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée à REIMS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile de moyens.

DENOMINATION SOCIALE : RDRH.

SIÈGE SOCIAL : 39 avenue Hoche - 51100 REIMS.

OBJET SOCIAL : la mise en commun de tous les moyens matériels nécessaires en vue de faciliter l'exercice des activités professionnelles des associés.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 7.500 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GERANCE :

- Monsieur Eric DUJOURD'HUI, demeurant 127 boulevard de la Croisette 06400 CANNES ;

- Monsieur Pierre DUJOURD'HUI, demeurant 7 rue du général Mangin - 51350 CORMONTREUIL.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2105249

SASU RION SIMON

Société par actions simplifiée

Capital social 7.500 euros

3 bis rue des Auches

51390 COURMAS

Avis de constitution

Au terme d'un acte sous sein privé en date du 1^{er} décembre 2021, il a été constitué une société représentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SASU RION SIMON.

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

SIÈGE SOCIAL : 3 bis rue des Auches - 51390 COURMAS.

OBJET SOCIAL: L'exploitation et la gestion d'une activité agricole et viticole, apportées ou mises à la disposition pas les associés ou membres familiales, achetées, créées ou prises à bail par la société.

DURÉE : 99 ans à compter de sa date d'immatriculation.

CAPITAL : 7500 €.

PRESIDENT : Monsieur Simon RION, demeurant 3 bis rue des Auches - 51390 COURMAS.

La société sera immatriculée au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2105238



18 rue de l'Arquebuse
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

MCTC

Suivant acte reçu par Me Aymeric GEISS, notaire à CHALONS EN CHAMPAGNE, le 1^{er} décembre 2021, a été constituée la société civile immobilière dénommée «MCTC».

SIÈGE SOCIAL : LE MEIX-TIERCELIN (51320), 34 Ter Grande Rue.

CAPITAL SOCIAL : 100,00 €, divisé en 100 parts sociales de 1,00 € chacune, numérotées de 1 à 100. Apport en numéraire : 100,00 €.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers. A titre exceptionnel, le gérant pourra vendre l'immeuble et employer les fonds dans une autre acquisition de biens immobiliers. Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Cessions de parts soumises à l'agrément préalable des associés.

Nommé premier gérant de ladite société : Monsieur Maxime MAUTRAIT, demeurant à LE MEIX-TIERCELIN (51320), 34 ter Grande Rue.

M2105243

ISI PROG

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LOISY SUR MARNE du 6 décembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DENOMINATION : ISI PROG.

SIÈGE : 15 rue de l'Echelle - 51300 LOISY SUR MARNE.

DURÉE : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 10.000 €.

OBJET : L'automatisme et électricité industrielle.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRESIDENT : Monsieur PERUCHON Guillaume, demeurant 15 rue de l'Echelle - 51300 LOISY SUR MARNE.

DIRECTEUR GENERAL : Monsieur GUERRY Christophe, demeurant 20 rue Edith Piaf - 10430 ROSIERES PRES TROYES.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le président.

M2105275

JOUDEBACHIR

Suivant acte reçu par Maître Carine LEWCZUK, Notaire, à REIMS, le 25 novembre 2021 a été constituée une société à responsabilité limitée.

OBJET : Exploitation de tous restaurants et activités annexes.

DÉNOMINATION : JOUDEBACHIR.

SIÈGE SOCIAL : REIMS (51100), 170 rue de Vesle.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation.

CAPITAL SOCIAL : Mille euros (1.000,00 €).

CESSIONS DE PARTS : Soumises à l'agrément.

L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Le gérant est Monsieur Mohamed JERTILA, demeurant à LAON (02000), 18 résidence Montreuil.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS

Pour avis : Le Notaire.

M2105267



OFFICE NOTARIAL DES CORDELIERS

SELARL Laurent QUINART et Thibaut DURAND

Notaires Associés

24 rue de l'Isle - 51100 REIMS

Tél. : 03.26.49.32.20

TEAM SARDE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à REIMS du 07/11/2021, il a été constitué la société civile d'exploitation agricole dénommée TEAM SARDE, pour une durée de 99 ans ayant son siège à REIMS (51), 17 rue du Temple, au capital de 100 € constituée uniquement d'apport en numéraire et ayant pour objet l'achat, la vente, l'entraînement, la location, la mise en valeur de poneys et ou de chevaux de course.

Le gérant statutaire est M. Olivier ANGIOI, demeurant au siège social sus indiqué.

Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts par la collectivité des associés. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis et mention : Me Thibaut DURAND, Notaire.

M2105245

ETM

Société à responsabilité limitée

au capital de 1.000 euros

Siège social :

17 rue Henry Farnsworth

51600 SOUAIN PERTHES LES HURLUS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SOUAIN PERTHES LES HURLUS du 7 décembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : ETM.

SIÈGE SOCIAL : 17 rue Henry Farnsworth - 51600 SOUAIN PERTHES LES HURLUS.

OBJET SOCIAL : Réalisation de tous travaux de plaquiste, plâtrier, pose de carrelage et de toute activité de second oeuvre dans le bâtiment.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GERANCE : Monsieur Thomas MUNIER, demeurant 17 rue Henry Farnsworth - 51600 SOUAIN PERTHES LES HURLUS, assure la gérance.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2105262



TEJIC

Avis de constitution

Par acte constitutif du 3 décembre 2021, il a été constitué la société à responsabilité limitée suivante :

DÉNOMINATION SOCIALE : TEJIC.

La Société a pour objet, directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : - La prise de participations, la détention, la gestion de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs mobilières et titres dans toutes entités juridiques, par tout moyen et quelle que forme que ce soit et quelle que soit l'activité de ces entités ou toute opération assimilée portant sur un fonds de commerce, artisanal ou libéral ;

- Le tout directement ou indirectement par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise ou de dation en location ou location-gérance de tous biens et d'autres droits ;

- L'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ;

- La coordination et le contrôle, notamment budgétaire et financier du groupe ainsi formé ;

- La réalisation à titre purement interne au groupe de services spécifiques administratifs, juridiques, comptables, financiers, immobiliers ;

- L'octroi de prêts et d'avances en compte courant, cautions, ouvertures de crédits à ses filiales, avec ou sans garantie ;

- Toutes prestations de formation et de conseil, notamment dans les domaines commerciaux, industriels, financiers, de l'agroalimentaire, l'horticulture, la culture des plantes, l'achat et la revente de produits horticoles et le développement stratégique dans ces mêmes domaines ;

- La participation et l'animation de tous conseils d'administration, comités stratégiques ou tous organes consultatifs, de contrôle ou de direction de sociétés filiales ou non ;

- La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers, dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement ;

- Éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ses immeubles, ou droits immobiliers devenus inutiles à la Société, notamment par moyen de vente, d'échange ou d'apport en société ;

- La location et la sous-location d'immeubles meublés ;

DURÉE : 99 années.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

SIÈGE SOCIAL : 25 rue Maucroix - 51100 REIMS.

GERANT : Charles Antoine du Hamel de Fougeroux, demeurant 25 rue Maucroix - 51100 REIMS.

Mention de l'immatriculation sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le gérant.

M2105237

EURL BY LUPA

Avis de constitution

DÉNOMINATION SOCIALE : EURL By Lupa.

FORME JURIDIQUE : EURL.

CAPITAL : 2.000 €.

SIÈGE : 11 rue Condorcet - 51100 REIMS.

OBJET : Fabrication et vente de bijoux fantaisie.

DURÉE : 99 ans.

GERANTE : Meunier Claire.

ADRESSE DE LA GERANTE : 14 rue du Chalet - 51100 REIMS.

R.C.S. : REIMS.

M2105405

MEETING'N CO

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP établi à REIMS, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes.

DENOMINATION : MEETING'N CO.

SIÈGE SOCIAL : 39 avenue Hoche - 51100 REIMS.

OBJET : Toutes prestations de services pour séminaires, location de salles.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

CAPITAL FIXE de 10.000 €.

PRESIDENT : HOLDING RD FINANCE, société à responsabilité limitée au capital de 3.001.090,90 €, siège social : 39 avenue Hoche - 51100 REIMS, 444 093 009 R.C.S. REIMS.

Pour avis : Le président.

M2105250



Société d'Avocats

10 boulevard Lundy - B.P. 2105

51074 REIMS CEDEX

SARL VENDOME

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution en date du 29 novembre 2021 par acte sous seing privé, pour une durée de 99 années, d'une société à responsabilité limitée qui sera immatriculée au R.C.S. de REIMS, dénommée «SARL VENDOME» au capital de 90.000 €.

La société a pour objet : - l'acquisition, la détention, la gestion pour son propre compte de valeurs mobilières, titres de sociétés et de tous droits portant sur ces valeurs et titres ;

- la gestion des disponibilités, titres, placements et autres produits de placement appartenant à la société ;

- l'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en fixant la stratégie globale de filiales du groupe, en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique et commerciale ;

- la coordination et le contrôle, notamment budgétaire, financier et stratégique des sociétés du groupe ainsi formé ;

- la fourniture de prestations de services et le contrôle des sociétés du groupe dans tous les domaines, notamment en matière administrative, juridique, comptable et financier ;

- et plus généralement, la réalisation des opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué et susceptible d'en favoriser son développement ou son extension.

Son siège social est au 17 A rue Saint Hilaire - 51100 REIMS.

Les premiers gérants de la société, nommés sans limitation de durée, sont :

- Monsieur Patrick ROYER, demeurant à REIMS (51100), 17 A rue Saint Hilaire ;

- Madame Sylvie ROYER, demeurant à REIMS (51100), 17 A rue Saint Hilaire ;

- Monsieur Damien ROYER, demeurant à REIMS (51100), 59 rue de l'Atteignant ;

- Madame Marine DUVAUCHELLE, demeurant à WARMERIVILLE (51110), 3 rue Georges Brassens.

Pour avis.

M2105259

MJ BAT

Par acte SSP du 24/11/2021, il a été constituée une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : MJ BAT.

OBJET SOCIAL : Maçonnerie, plaquiste, isolation, carrelage, peinture, plomberie, électricité, petit terrassement, ravalement de façade.

SIÈGE SOCIAL : 60 rue Jean Jaurès - 51530 PIERRY.

CAPITAL : 5.000 €.

DURÉE : 99 ans.

GERANCE : M. YILDIZ Ismail, demeurant 60 rue Jean Jaurès - 51530 PIERRY.

Immatriculation au R.C.S. de REIMS.

M2105388.

SARL CHANTERAIN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 06/12/2021, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée.

DENOMINATION : «CHANTERAIN».

SIÈGE SOCIAL : 40 rue Chanteraine - 51800 SAINTE MENEHOULD.

OBJET : La société a pour objet, en France et à l'étranger : Toutes prestations de services agricoles, notamment l'application de produits phytosanitaires.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 8.000 € divisé en 800 parts d'un montant unitaire de 10 € chacune.

GERANCE : M. Sébastien JACQUOT, demeurant 40 rue Chanteraine - 51800 SAINTE MENEHOULD nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le représentant légal.

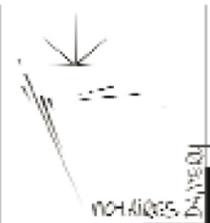
M2105255

DUTERME MOITTIÉ ROLLAND

Société d'Avocats
9, rue Jean Chandon Moët
51200 EPERNAY

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne



Maître Audrey LAMARQUE-TCHERTCHIAN
associée de la Société Civile Professionnelle
"Valérie COUTANT et Audrey LAMARQUE-TCHERTCHIAN
Notaires associées"
84 rue Paul Douce - Boîte Postale 18
51480 DAMERY

**S.C.E.V.
GIRARD-HEUCQ**

Avis de constitution

ACTE : Maître Valérie COUTANT, associée de la société civile professionnelle «Valérie COUTANT et Audrey LAMARQUE-TCHERTCHIAN, Notaires associées» à DAMERY (Marne), 84 rue Paul Douce en date du 01 décembre 2021.

FORME : Société civile d'exploitation viticole.

DENOMINATION : S.C.E.V. GIRARD-HEUCQ.

SIÈGE SOCIAL : LA NEUVILLE AUX LARRIS (51480), 4 ruelle du Pot d'Étain.

DURÉE : Quatre vingt dix neuf années (99 ans) à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

OBJET : L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens viticoles, soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités.

CAPITAL SOCIAL : Cinq mille cents Euros (5.000,00 €) divisé en 500 parts égales de 10,00 € chacune de nominal portant les numéros 1 à 500 inclus.

GERANT : Monsieur Joris Jacques GIRARD, demeurant à LA NEUVILLE AUX LARRIS (51480), 4 ruelle du pot d'étain.

CESSION DE PARTS : Les parts sont librement cessibles entre associés.

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS (Marne).

Pour avis et mention,
Maître Valérie COUTANT.

M2105280

**EARL
«Marina PIERQUIN»**

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 07/12/2021, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : EARL.
DENOMINATION : «Marina PIERQUIN».

SIÈGE SOCIAL : 8 rue du Docteur Moret - 51700 DORMANS.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet l'exercice d'une activité viticole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 7.500 € divisé en 750 parts de 10 €.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre aux coassociés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des ¾ des voix exprimées.

GERANCE : Madame Marina PIERQUIN, demeurant 8 rue du Docteur Moret - 51700 DORMANS, nommée pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis et
La gérance.

M2105281

Foufou Passion

DENOMINATION : Foufou Passion.
SIÈGE SOCIAL : 135 rue des Grands Ayeux - 51460 COURTISOLS.

FORME : EURL.
CAPITAL : 3.000 €.
OBJET : Restauration antillaise de type rapide à emporter et sur place ainsi que l'activité traiteur.

GERANCE : M. Hendrick COURTOIS, 135 rue des Grands Ayeux - 51460 COURTISOLS.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2105286



GROUPEMONASSIER
Réseau Notarial
THIENOT & ASSOCIÉS
Notaires
23 rue Libergier - 51100 REIMS

Ti Sable

Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par Me Bertrand ROLLIN, Notaire à REIMS, le 6 décembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : Ti Sable.

FORME : Société Civile.
SIÈGE : JONCHERY SUR VESLE (51140), 14 rue de la Gare.

OBJET : Propriété, administration, gestion et exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis ; mise à disposition au profit des associés ; l'acquisition, la gestion, la vente de titres de toutes sociétés.

DURÉE : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la Société au R.C.S.

CAPITAL : 60.000 € constitué exclusivement d'apports en numéraire

GERANCE : Monsieur Pascale LOUIS, demeurant à JONCHERY-SUR-VESLE (51140), 14 rue de la Gare, et Monsieur Jean-Michel COGNET, demeurant à CERNAY LES REIMS (51420), 3 rue des Jardins.

CESSION DE PARTS : Les parts sont librement cessibles uniquement entre associés.

Immatriculation de la société : R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2105287

SCI GEORGES

Constitution de société

Suivant acte sous seing privé en date du 5 décembre 2021, il a été procédé à la constitution de la société suivante : DENOMINATION : GEORGES.

FORME : Société civile immobilière.
SIÈGE SOCIAL : 26 rue de Bezannes - 51100 REIMS.

CAPITAL SOCIAL : 500 € divisé en 500 parts de 1 € chacune.

OBJET : La société a pour objet : L'achat, la construction, l'entretien et la gestion de tous immeubles et leur exploitation par voie de location, ladite activité ayant exclusivement un caractère civil.

DURÉE : 99 années à compter de la date d'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

- Madame Alexandra MICHAUX - MINEUR, demeurant Ferme de Soir, Boutancourt - 08160 FLIZE ;
- Monsieur Guillaume MICHAUX, demeurant 26 rue de Bezannes - 51100 REIMS.

CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou gratuit, aux autres associés, au conjoint de l'un d'entre eux ou à des tiers non associés, et quel que soit leur degré de parenté avec le cédant, qu'avec le consentement de la majorité des Associés représentant au moins les 3/4 des parts sociales.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2105317



Notaires
**OFFICE NOTARIAL
DU LEVANT**
**Mes CHÉPY - LARDENOIS -
VOIRNESSON**
8 rue du Levant
51400 MOURMELON LE GRAND
03.26.66.11.39

**SCI
LES VIGNEULLES**

Suivant acte reçu par Maître Frédéric CHÉPY, Notaire à MOURMELON LE GRAND, le 7 décembre 2021, il a été constitué la société civile immobilière dénommée SCI LES VIGNEULLES.

FORME : Société civile immobilière.
DENOMINATION : SCI LES VIGNEULLES.

SIÈGE SOCIAL : 3 rue du Petit Coté - 51600 AUBERIVE.

DURÉE : 30 ans à compter de son immatriculation.

OBJET : L'acquisition de tous immeubles, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement des immeubles ou droits immobiliers.

CAPITAL SOCIAL : 238.000,00 €.
CESSIONS DE PARTS : Soumises à l'agrément des associés à l'exception des cessions entre associés ou au profit des descendants en ligne directe.

GERANTS : Monsieur et Madame Dominique MARTINEAU-BRIXON, 3 rue du Petit Coté - 51600 AUBERIVE.

IMMATRICULATION : Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Pour avis et mention, F. CHÉPY.
M2105291



Notaires
OFFICE NOTARIAL DE GUEUX
**Mes CROZAT, PIERLOT, ROGÉ,
LAGACHE-GÉ et CROZAT**
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

**SCI VAL
DES BOIS 21**

ACTE CONSTITUTIF : Acte reçu par Maître Thibault PIERLOT, Notaire associé à GUEUX, Marne, le 8 décembre 2021. FORME : Société civile régie par les articles 1845 à 1870-1 du Code civil. DENOMINATION SOCIALE : SCI VAL DES BOIS 21.

OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens et droits immobiliers. L'édification de toutes constructions ainsi que l'aménagement de celles existantes. L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet et l'octroi de toute garantie immobilière ou autre portant sur tout ou partie du patrimoine social. Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en sociétés. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher à son objet, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société. SIÈGE SOCIAL : SAINT BRICE COURCELLES (51370), 42 rue Jean Zay.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation.

CAPITAL : Soixante-dix mille euros (70.000,00 €) d'apports en numéraire.

CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Les parts sont librement cessibles entre les associés et au profit des descendants des associés. Toute autre cession doit faire l'objet d'un agrément par tous les associés.

GERANT : Monsieur Joël LECLERC, demeurant à SAINT BRICE COURCELLES (51370), 42 rue Jean Zay.

IMMATRICULATION : Au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Me Thibault PIERLOT, Notaire.

M2105435

**SCEV
«KLEIN-NICERON»**

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 01/12/2021, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SCEV.
DENOMINATION : «KLEIN-NICERON».

SIÈGE SOCIAL : 453 rempart du Nord - 51190 AVIZE.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet l'exercice d'une activité viticole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 2.000 € divisé en 200 parts de 10 €.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre aux coassociés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des 3/4 des voix exprimées.

GERANCE : Monsieur Michael KLEIN et Madame Julie KLEIN née NICERON, demeurant ensemble 453 rempart du Nord - 51190 AVIZE, nommés pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : Au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2105314

SCI ANGELIQUE

Constitution de société

Suivant acte sous seing privé en date du 5 décembre 2021, il a été procédé à la constitution de la Société suivante :

DENOMINATION : ANGELIQUE.
FORME : Société civile immobilière.

SIÈGE SOCIAL : 26 rue de Bezannes - 51100 REIMS.

CAPITAL SOCIAL : 500 € divisé en 500 parts de 1 € chacune.

OBJET : La société a pour objet : L'achat, la construction, l'entretien et la gestion de tous immeubles et leur exploitation par voie de location, ladite activité ayant exclusivement un caractère civil.

DURÉE : 99 années à compter de la date d'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

COGERANTS :
- Madame Alexandra MICHAUX - MINEUR, demeurant Ferme de Soir, Boutancourt - 08160 FLIZE ;
- Monsieur Guillaume MICHAUX, demeurant 26 rue de Bezannes - 51100 REIMS.

CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou gratuit, aux autres associés, au conjoint de l'un d'entre eux ou à des tiers non associés, et quel que soit leur degré de parenté avec le cédant, qu'avec le consentement de la majorité des Associés représentant au moins les 3/4 des parts sociales.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2105316

EURL FBA

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé du 06/12/2021, il a été constitué la société suivante :

SOCIETE : FBA.
FORME : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.

CAPITAL : 10.000 € (10.000 parts à 1 €).

SIÈGE : 3 rue Rogier - 51100 REIMS.

OBJET : Prise de participation, gestion immobilière, opérations de placement.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S.

GERANT : M. Fabrice BOURGEOIS-ARMURIER, 29 rue de Mulhouse 51200 EPERNAY.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de REIMS.

M2105336

2RH

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 19/11/2021, il a été constituée une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : 2RH
Objet social : Conseil et accompagnement en gestion des ressources humaines

Siège social : 4 chemin des Fontaines, 51220 Saint-Thierry.
Capital : 500 €.
Durée : 99 ans

Gerance : M. RENAUD ROMAIN, demeurant 4 chemin des Fontaines - 51220 SAINT THIERRY

Immatriculation au R.C.S. de Reims
M2105360

EARL «Jean-Charles NEVEUX»

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 01/12/2021, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : EARL.
DENOMINATION : «Jean-Charles NEVEUX».

SIÈGE SOCIAL : 1 rue du Chateau - 51150 AMBONNAY.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet l'exercice d'une activité viticole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 10.000 € divisé en 1.000 parts de 10 €.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre aux coassociés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des 3/4 des voix exprimées.

GERANCE : Monsieur Jean-Charles NEVEUX, demeurant 1 rue du Chateau - 51150 AMBONNAY, nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : Au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2105338



Notaires
SELARL Laurent LUTUN & Romain SHALGIAN
Notaires associés
FISMES & CORMONTREUIL

SCI T&M

Constitution

Suivant acte reçu par Maître Romain SHALGIAN, Notaire à CORMONTREUIL, le 19 novembre 2021, a été constituée la société civile dénommée «T&M»

SIÈGE SOCIAL : CORMONTREUIL (51350), 12 rue du Commerce.

CAPITAL SOCIAL : Cent Euros (100,00 €), divisé en 100 parts sociales de un Euro (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

NOMMÉ(E)S PREMIERS GÉRANTS DE LADITE SOCIÉTÉ : Monsieur Thomas AMAWESA, artisan, demeurant à CORMONTREUIL (51350), 36 route de Taissy et Mademoiselle Mélanie LEFÈVRE, artisan, demeurant à CORMONTREUIL (51350), 36 route de Taissy.
M2105339

3.J.F

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 3 décembre 2021, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : 3.J.F
FORME : Société à responsabilité limitée.

CAPITAL : 10.000 € composé exclusivement d'apports de numéraire

SIÈGE SOCIAL : 7 rue de la Vignerie - 51500 SILLERY

OBJET : l'exploitation de salons de coiffure ; la vente de produits de beauté et d'articles correspondant à l'activité principale ; toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement ;

DURÉE : 99 années

GERANCE : Madame Florine DA COSTA demeurant 7 rue de la Vignerie - 51500 SILLERY

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS

Pour avis.

M2105355

LE CAB

Constitution de société

Suivant acte reçu par Maître Romain SHALGIAN, Notaire à CORMONTREUIL, le 27 novembre 2021, a été constituée la société civile dénommée «LE CAB».

SIÈGE SOCIAL : SILLERY (Marne), 7 rue de Taissy.

CAPITAL SOCIAL de 100,00 €, divisé en 100 parts sociales d'1,00 € chacune, numérotées de 1 à 100.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. REIMS.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

NOMMÉ(E)S PREMIERS GÉRANTS DE LADITE SOCIÉTÉ : Monsieur Fabrice DUVAL, chef de projet étude et Madame Anne-Claire DURAND, orthophoniste, demeurant ensemble à SILLERY (51500), 7 rue de Taissy.
M2105345

SCI AILE

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu Maître Jean-Cyril HERVO, Notaire à EPERNAY (51200), le 23 novembre 2021, enregistré à REIMS, le 1 er décembre 2021 référence 5104P04 2021 N03822 de la société civile dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : SCI AILE.

Siège : 25 rue de Champagne - 51530 VINAY.

Durée : 50 ans.

Objet : la constitution et la gestion d'un patrimoine de valeurs mobilières et immobilières, prestation de conseils, management en matière d'acquisition ou ventes immobilières.

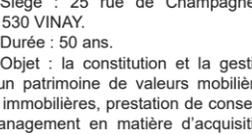
Capital social : 1.000,00 €

Gérant : M Patrick FAVRE, Mme Zerrin FAVRE, Mme Emel DILBER.

Cession de parts : libre entre associés, toutes autres cessions soumises à agrément.

La Société sera immatriculée au R.C.S. de REIMS.

Pour avis et mention - Me HERVO.
M2105354



Effis
SOCIÉTÉ D'AVOCATS



3.J.F
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

3.J.F

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 3 décembre 2021, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : 3.J.F
FORME : Société à responsabilité limitée.

CAPITAL : 10.000 € composé exclusivement d'apports de numéraire

SIÈGE SOCIAL : 7 rue de la Vignerie - 51500 SILLERY

OBJET : l'exploitation de salons de coiffure ; la vente de produits de beauté et d'articles correspondant à l'activité principale ; toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement ;

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne

EARL DESPATIS

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 08/12/2021, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : EARL.
DÉNOMINATION : DESPATIS.
SIÈGE SOCIAL : 10 rue de l'Eglise - 51480 CHAMPLAT ET BOUJACOURT.
OBJET SOCIAL : Cette société a pour objet l'exploitation et la gestion de biens viticoles dont elle est propriétaire, locataire ou bénéficiaire de mises à disposition, et généralement l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 7.500 € divisé en 750 parts de 10 €.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre aux coassociés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des 3/4 des voix exprimées.

GÉRANCE : Madame Jessie PATIS née GRANDIN, demeurant 10 rue de l'Eglise - 51480 CHAMPLAT ET BOUJACOURT, nommée pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : Au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2105362



OFFICE NOTARIAL DU LEVANT

Mes CHÉPY - LARDENOIS - VOIRNESSON

8 rue du Levant
51400 MOURMELON LE GRAND
03.26.66.11.39

SCI DES 4 A

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Frédéric CHÉPY, Notaire à MOURMELON LE GRAND, le 7 décembre 2021, il a été constitué la société civile dénommée SCI DES 4 A.

SIÈGE SOCIAL : Saint Martin Sur Le Pre (51520), 79 route de Louvois.

CAPITAL SOCIAL : Mille six cents € (1.600,00 €), divisé en 160 parts sociales de dix € (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 160.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis.

DURÉE : Trente (30) ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

CESSIONS DE PARTS : Toutes les cessions de parts, à l'exception des opérations entre associés et au profit d'un descendant en ligne directe, sont soumises à l'agrément préalable à la majorité des 2/3 des voix présentes ou représentées.

GÉRANCE : Monsieur Alain Jean René, demeurant à SAINT MEMMIE (51470), 79 route de Louvois et Madame Lynda Valérie Raymonde OUDART, demeurant à SAINT MEMMIE (51470), 79 route de Louvois.

IMMATRICULATION : Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis et mention : Frédéric CHÉPY.

M2105364

ANNONCES LÉGALES

**DERNIER DÉLAI
POUR VOS PUBLICATIONS :
VENDREDI 12 HEURES**

annoncelegale.pamb@forumeco.com



SELARL Laurent LUTUN & Romain SHALGIAN
Notaires associés

FISMES & CORMONTREUIL

LA PEILLE

Constitution de société

Suivant acte reçu par Maître Romain SHALGIAN, Notaire à CORMONTREUIL, le 01 décembre 2021, a été constituée la société civile dénommée «LA PEILLE».

SIÈGE SOCIAL : PRUNAY (51360), 14 rue de la Peille.

CAPITAL SOCIAL : Cent Euros (100,00 €), divisé en 100 parts sociales de un Euro (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. REIMS.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

NOMMÉ(E) PREMIER GÉRANT DE LADITE SOCIÉTÉ : Monsieur Yannick Jérôme Sébastien GROEHL, électrotechnicien, demeurant à PRUNAY (51360), 14 rue de la Peille. Mademoiselle Marine Joëlle Martine Chantal CULLOT, infirmière, demeurant à PRUNAY (51360), 14 rue de la Peille. M2105368

SARL «LMS Holding»

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 08/12/2021, il a été constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION : «LMS Holding».

SIÈGE SOCIAL : 8 rue Simon - 51100 REIMS.

OBJET : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- La prise de participation dans toutes sociétés, et notamment dans des sociétés d'exploitation agricole, viticole ou immobilière, la gestion de ces participations et la gérance de toutes sociétés ;

- L'acquisition, la vente, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers bâtis ou non bâtis dont elle peut devenir locataire ou propriétaire, usufruitière, nue-propriétaire, par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement sur le territoire français et les territoires étrangers limitrophes ;

- La gestion administrative sous forme de gérance ou non de toutes entreprises ou sociétés.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 € divisé en 100 parts d'un montant unitaire de 10 € chacune.

GÉRANCE : M. Luis MARQUES, demeurant à 8 rue Simon - 51100 REIMS nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal. M2105466

ART DE VIVRE DUPLEX SUR MER

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à REIMS, il a été constituée une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : ART DE VIVRE DUPLEX SUR MER.

SIÈGE SOCIAL : 39 avenue Hoche - REIMS (Marne).

OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

GÉRANCE :

- Monsieur ERIC DUJOURD'HUI, demeurant 127 boulevard de la Croisette - CANNES (Alpes Maritimes) ;

- Monsieur PIERRE DUJOURD'HUI, demeurant 7 rue du Général Mangin - CORMONTREUIL (Marne).

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis, l'associé fondateur mandaté à cet effet ou le gérant. M2105371



Xavier MANGIN Bertrand DEVINGT

Notaires

30 rue Courmeaux - BP 70213
51058 REIMS CEDEX

SCI LES KERS

Avis de constitution

ACTE : Me Xavier MANGIN, Notaire à REIMS, le 8 décembre 2021.

DÉNOMINATION : SCI LES KERS.

FORME : Société Civile.

SIÈGE SOCIAL : REIMS (51100), 18 boulevard de la Paix.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 € divisé en 1.000 parts de 1 € chacune.

APPORT NUMÉRIQUE : 1.000 €.

OBJET SOCIAL : la constitution, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur de tout élément de patrimoine immobilier.

COGÉRANTS :

- M. François HENRION, demeurant à GUEUX (51390), 8 rue de la Saule Coquette ;

- M. Guillaume CHEVRON, demeurant à PRUNAY (51360), 6 bis rue de la Pompelle.

IMMATRICULATION : R.C.S. REIMS.

CESSION DE PARTS : Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable de la gérance.

Pour avis : Le Notaire. M2105381

Hasameli

Avis de constitution

FORME : EURL.

DÉNOMINATION : Hasameli.

SIÈGE : 2 rue de Belfort - 51100 REIMS.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

CAPITAL : 1.500,00 €.

OBJET : Toutes activités de programmation informatique. La conception, le développement, l'administration et la maintenance de tous types de produits informatiques et notamment de logiciels, d'applications web et mobiles. Le conseil en informatique, particulièrement en matière de développement de logiciels. La formation dans les domaines précités.

GÉRANT : Monsieur Amaury CONSTANT, demeurant 2 rue de Belfort - 51100 REIMS.

Pour avis et mention : Me MELIN. M2105431

SARL W&P

Aux termes d'un acte reçu par Maître Karim AZEDDIOUI, Notaire à EPERNAY, 1 rue Henri IV, le 3 décembre 2021, il a été constituée une société dont les caractéristiques sont :

DÉNOMINATION : SARL W&P.

FORME : Société à responsabilité limitée.

CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à cinq cents Euros (500,00 €).

Il est divisé en 100 parts sociales de cinq Euros (5,00 €) chacune, entièrement libérées et souscrites, numérotées de 1 à 100.

SIÈGE SOCIAL : 10 rue Clos - 51150 AMBONNAY.

OBJET : La location immobilière, l'hébergement en chambre d'hôtes, en gîtes, la petite restauration. Vente de produits alimentaires. Location de véhicules.

DURÉE : 99 années à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

R.C.S. : CHALONS EN CHAMPAGNE.

ASSOCIÉS :

1. Madame Barbara WALLIAN, demeurant à AMBONNAY (51150), 10 rue du Clos, née à CREUTZWALD (51710), le 4 décembre 1969. Epouse de Monsieur Patrick PERARD ;

2. Monsieur Etienne, Julien PERARD, demeurant à AMBONNAY (51150), 10 rue du Clos, né à REIMS (51100), le 9 février 2003. Célibataire.

GÉRANCE : Aux termes des statuts, Madame WALLIAN a été désignée en qualité de gérant pour une durée indéterminée. M2105469

de La Petite Fringale

Par acte SSP du 15/11/2021, il a été constituée une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : de La Petite Fringale.

OBJET SOCIAL : La vente de plats à emporter par le biais de distributeurs automatiques et autres commerces de détail dans les équipements mobiles, magasins, éventaies ou marchés.

SIÈGE SOCIAL : 30 rue de la Gare - 51150 JÁLONS.

CAPITAL : 38.000 €.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANCE : M. FERNANDES DA CUNHA José, demeurant 30 rue de la Gare - 51150 JÁLONS.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

M2105438



12 Place Hugues Plomb
51200 EPERNAY

SCI MORGAN

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Maître Agnès MELIN, Notaire à EPERNAY (51200), le 08 décembre 2021, enregistré à REIMS (51100), de la société civile immobilière dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

DÉNOMINATION : SCI MORGAN.

SIÈGE : EPERNAY (51200) - 9 rue Marcellin Berthelot.

DURÉE : 99 ans.

OBJET : La constitution et la gestion d'un patrimoine mobilier et immobilier.

CAPITAL SOCIAL : 3.000,00 €.

GÉRANTS :

- Monsieur François Jean Marie Joseph HUILLE, demeurant à EPERNAY (51200) 9 rue Marcellin Berthelot.

- Mademoiselle Véronique Marthe Simone RENOIS, demeurant à EPERNAY (51200) 9 rue Marcellin Berthelot.

CESSION DE PARTS : Toutes cessions soumises à agrément à l'exception des cessions entre associés.

La société sera immatriculée au R.C.S. de REIMS.

Pour avis et mention : Me MELIN. M2105386



GOULET & NOIZAT

Avocats associés

www.goulet-noizat.com

SCI Cypres

Avis est donné de la constitution aux termes d'un acte ssp en date du 08/12/2021, pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS, de la société «SCI Cypres», société civile immobilière au capital de 1.000 €, dont le siège social est à EPERNAY (51200), 23 rue Saint Victor. La société a pour objet : l'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement ; la mise à disposition à titre gratuit au profit du gérant ou des associés des immeubles dont est propriétaire la société ; l'aliénation des immeubles ou droits immobiliers dont est propriétaire la société, au moyen de vente, d'échange ou d'apport en société.

GÉRANCE : Madame Adeline FRÉGNAUX et Monsieur Remi FRÉGNAUX, demeurant à EPERNAY (51200), 23 rue Saint Victor.

TRANSMISSION DES PARTS : consentement des associés représentant plus de la moitié des parts sociales.

M2105394



57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

BAILLIA TRANSPORT NEGOCE

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros
Siège social :
18 rue Saint Martin - 51800 AUVE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à AUVE du 10/12/2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : BAILLIA TRANSPORT NEGOCE.

SIÈGE : 18 rue Saint Martin - 51800 AUVE.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

CAPITAL : 10.000 €.

OBJET : transport public routier de marchandises ; négoce de matériaux de construction, granulats et de tous produits non réglementés .

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : M Romain BAILLIA, demeurant 18 rue Saint Martin- 51800 AUVE.

Pour avis : Le président. M2105474



GOULET & NOIZAT

Avocats associés

www.goulet-noizat.com

TRAX & CO

Avis est donné de la constitution aux termes d'un acte ssp en date du 8 décembre 2021, pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS, de la société «TRAX & CO», au capital de 3.792.001 €, dont le siège social est à CORMONTREUIL (51350), 34 route de Taissy.

La société a pour objet l'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toutes sociétés ou groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres ; La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers, dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement, éventuellement l'aliénation de ses immeubles au moyen de vente, d'échange ou d'apport en société.

GÉRANT : M. Sébastien TRAXLER, domicilié à CORMONTREUIL (51350), 34 route de Taissy.

TRANSMISSION DES PARTS : Consentement à hauteur de plus de 50 % du capital. M2105419

VALLEE BAUCHET

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à COURTISOLS du 9 décembre 2021, il a été constitué un Groupement Foncier Agricole (G.F.A.), société civile particulière, régi par les articles L.322-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime et 1832 et suivants du Code civil, présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : VALLEE BAUCHET.

SIÈGE : COURTISOLS (51460), 116 Route nationale.

DURÉE : 99 ans.

OBJET : La propriété, la jouissance et l'administration d'immeubles et droits immobiliers à destination agricole aux fins de création ou de conservation d'une ou de plusieurs exploitations agricoles, sans pouvoir procéder à l'exploitation en faire-valoir direct des biens constituant son patrimoine, ceux-ci devant être donnés à bail à long terme dans les conditions prévues aux articles L. 416-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime.

CAPITAL : 1.000,00 €, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire.

GÉRANCE : a été nommé gérant de la société sans limitation de durée : Monsieur Arnaud COLLERY, né le 15 mars 1976 à CHALONS SUR MARNE, demeurant au 116 Route Nationale - COURTISOLS 51460.

Sont dispensées d'agrément les cessions consenties à des membres déjà associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant. M2105413

**POUR PLUS
DE RAPIDITÉ,**

**ENVOYEZ NOUS
VOS ANNONCES**

**PAR MAIL
EN FORMAT WORD**

annoncelegale.pamb@forumeco.com

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne



Cabinet CERCOC

Expertise comptable - Audit - Conseil -
Gestion sociale
8 rue de Montlean
51210 MONTMIRAIL

G.I.L. - D

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MONTMIRAIL du 09/12/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.
DENOMINATION : G.I.L. - D.
SIEGE : 7 rue des Essarts - 51310 ESTERNAY.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

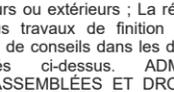
CAPITAL : 22.000 €.

OBJET : Tous travaux de couverture par éléments, l'entretien et les réparations de toutes toitures; tous travaux d'étanchéification, d'imperméabilisation, d'isolation acoustique et thermique ; La mise aux normes de tout bâtiment ou structure, notamment celle liée au développement durable ; Tous travaux de revêtement des sols et des murs, intérieurs ou extérieurs ; La réalisation de tous travaux de finition et toute activité de conseils dans les domaines énoncés ci-dessus. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGREMENT : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. PRESIDENT : M. David GIL, demeurant 7 rue des Essarts - 51310 ESTERNAY. DIRECTRICE GENERALE : Mme Véronique GIL, demeurant 7 rue des Essarts - 51310 ESTERNAY.

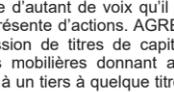
La société sera immatriculée au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2105447



OFFICE NOTARIAL DE GUEUX
Mes CROZAT, PIERLOT, ROGÉ,
LAGACHE-GÉ et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61



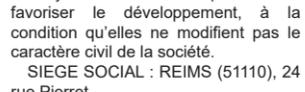
Acte constitutif

Acte reçu par Me Hubert CROZAT, notaire associé à GUEUX, Marne, le 8 décembre 2021.

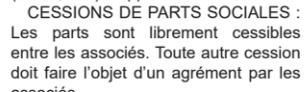
FORME : La société est de forme civile.
DENOMINATION SOCIALE : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LOUISETTE.
OBJET :
- l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens et droits immobiliers,
- la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles, conformément à leur destination,
- l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet et l'octroi de toute garantie immobilière ou autre portant sur tout ou partie du patrimoine social,

- la mise à disposition à titre gratuit au profit de ses membres ou de ses gérants, mais uniquement en contrepartie du versement par l'occupant des charges usufructuaires attachées à l'immeuble,
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en sociétés.
Et généralement toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, à la condition qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.
SIEGE SOCIAL : REIMS (51110), 24 rue Pierret.
DUREE : 50 ans à compter de son immatriculation.
CAPITAL : Deux mille euros (2.000,00 €) d'apports en numéraire.
CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Les parts sont librement cessibles entre les associés. Toute autre cession doit faire l'objet d'un agrément par les associés.
GERANTS : Monsieur Luc LE GOFF, Mademoiselle Valérie GUILLIOU, demeurant ensemble à REIMS (51100), 24 rue Pierret
M2105478

MODIFICATION DE STATUTS



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66



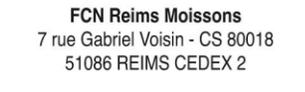
FCN Reims Moissons
7 rue Gabriel Voisin - CS 80018
51086 REIMS CEDEX 2



SO.DE.BAZ
Société à responsabilité limitée
au capital de 7.000 Euros
Siège social :
7 rue de Montesquieu
08300 RETHEL
530 733 583 R.C.S. Sedan



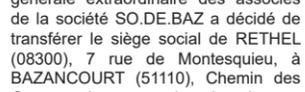
SIKA CONSTRUCTION
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
39 rue Jacques Prévert - 51100 REIMS
895 341 204 R.C.S. Reims



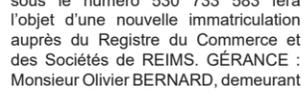
CHAMPAGNE Roger GAUTHIER
EARL au capital de 212.800 Euros
Siège social :
8 rue Bacchus - 51150 AMBONNAY
R.C.S. Reims n° 390 563 047



SAS LV EXPERTISE ET CONSEILS
SASU au capital de 1.000 Euros
Siège social :
6 rue Jules Méline, VISEEON
51430 BEZANNES
844 894 659 R.C.S. de Reims



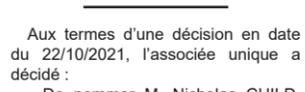
IPSO FACTO Conseil, Audit, Recrutement, Formation
IPSO FACTO Conseil, Audit, Recrutement, Formation, SASU au capital de 15.000 €, siège : 221 bld Charles Arnould - 51100 REIMS, 903 307 684 R.C.S. REIMS. Par PV des décisions de l'associé unique du 01/11/2021, il a été nommé Président M. Matisse DA SILVEIRA, 12 rue Boudet - 51100 REIMS, en remplacement de M. Ako DA SILVEIRA, démissionnaire, et ajouté à l'objet l'activité de «apporteur d'affaires». R.C.S. REIMS.
M2105149



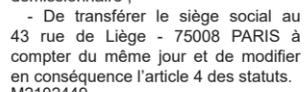
ARTEFACT DESIGN
ARTEFACT DESIGN, société à responsabilité limitée au capital de 19.445,00 €, siège social : 55 avenue Jean Jaurès - 51100 REIMS, 494 098 296 R.C.S. REIMS. Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 14 octobre 2021 : Le siège social a été transféré, à compter du 14/10/2021, de 55, avenue Jean Jaurès, REIMS (Marne), à LAMBLORE (Eure-et-Loir), 2 avenue du Général de Gaulle. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis : Le président.
M2105182



SCG
SCG, société par actions simplifiée au capital de 1.500.000 €, siège social : 31 bis rue du Val Clair - 51100 REIMS, 818 962 961 R.C.S. REIMS. Aux termes de l'AGOA en date du 23/11/2021, les associés ont décidé de ne pas procéder au renouvellement du mandat de Madame Isabelle CALVET, commissaire aux comptes suppléant.
M2105111



SARL HERGAFLO
Les associés de la SARL HERGAFLO au capital de 1.194.310 €, 93 route Nationale - 51440 JONCHERY SUR VESLE, 814 650 891 R.C.S. REIMS, par décision du 08/11/2021, ont décidé, à compter de ce jour, de transférer le siège social et en conséquence de modifier l'article 4 des statuts comme suit :
ANCIENNE MENTION : 93 Route Nationale - 51140 JONCHERY SUR VESLE.
NOUVELLE MENTION : 4 rue des Elus - 51100 REIMS.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis : Le gérant.
M2105136



OFFICE NOTARIAL DAUPHINE
Guillaume BRUYERRE Claire CIMOLINI-ZION
Notaires Associés
1 place Dauphine 02207 SOISSONS CEDEX



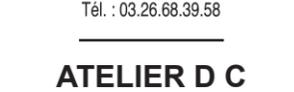
SIMON & MAXENCE
SCI au capital de 200 Euros
Siège social :
2 rue des Thuillettes
51500 TAISSY
N° R.C.S. Reims 801 563 370

Transfert de siège
L'assemblée Générale du 15 novembre 2021 a décidé de transférer le siège social de la société à : 51350 CORMONTREUIL, 2 C RUE PIERRE BERGOVOY à compter du 1^{er} décembre 2021.
Pour avis.
M2105165

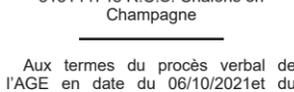
MC GLAD
Société par actions simplifiées au capital de 4.800 Euros
Siège social :
24 rue Gerbert - 51100 REIMS
879 088 987 R.C.S. Reims



57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58



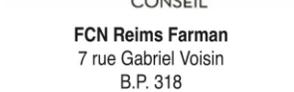
MD PACKAGING
Société à responsabilité limitée au capital de 300.000 Euros
Siège social :
Parc d'activités de la Petite Gironde
51510 ST GIBRIEN
481 952 851 R.C.S. Chalons en Champagne



Aux termes du procès verbal de l'AGE en date du 06/10/2021 et du procès-verbal de la gérance en date du 12/11/2021, le capital social a été réduit d'une somme de 1.960 €, pour être ramené de 4.000 € à 2.040 € par rachat et annulation de 196 parts sociales.
Pour avis : La gérance.
M2102747



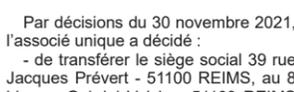
SCEV DES CHAUDES TERRES
Société civile
au capital de 322.432 Euros
Siège social :
23 boulevard de Latre de Tassigny
51160 AY-CHAMPAGNE
R.C.S. : Reims 326 866 399



Avis de modification
Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} novembre 2021, l'associé unique a décidé :
- de proroger la durée de la société de 50 ans à compter du 30 mars 2023 ;
- du transfert du siège social à compter du 29 octobre 2021 au 3 rue Jeanson - 51160 AY-CHAMPAGNE.
L'inscription modificative sera effectuée au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis : La gérance.
M2104936



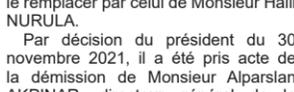
CHAMPAGNE Roger GAUTHIER
EARL au capital de 212.800 Euros
Siège social :
8 rue Bacchus - 51150 AMBONNAY
R.C.S. Reims n° 390 563 047



Avis de modification
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25 novembre 2021, l'assemblée des associés a décidé :
- de transformer l'EARL en SCEV sans création d'un être moral nouveau. Aucune modification n'a été apportée à son objet, à sa durée, à sa date de clôture, à son siège social et à sa dénomination ;
- de la cessation des fonctions de gérant de Mme Florence DUBOIS,
- de la nomination aux fonctions de gérant de M. Thomas DUBOIS,
à compter du 31 décembre 2021.
L'inscription modificative sera effectuée au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis et mention : La gérance.
M2104990



SH ELECT RENOV
Société à responsabilité limitée au capital de 2.000 Euros
Siège social :
12 bis avenue Cook, 1^{er} A
51100 REIMS
891 455 263 R.C.S. Reims



ABONNEZ VOUS 40 €/an



PETITES AFFICHES MATOT BRAINE

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne

DUTERME MOITTIÉ ROLLAND

Société d'Avocats
9, rue Jean Chandon Moët
51200 EPERNAY

MARQUES ET DOMAINES

Société à responsabilité limitée
à associé unique
au capital de 150.000 €
Siège social :
23 rue Jeanson
51160 AY-CHAMPAGNE
R.C.S. Reims B 480 985 043

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 29 novembre 2021, il résulte que les mandats de la société FCN, en la personne de Monsieur Jean-Michel FRANCOIS, commissaire aux comptes titulaire, et de la société FCF, en la personne de Monsieur PEUCHERET, commissaire aux comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de commissaire aux comptes.

Pour avis.

M2105167

S.C.I. DES CHAPPULINS

Société civile
au capital de 900 €
19 route de Dormans
51390 PARGNY LES REIMS
SIREN 889 183 497
R.C.S. Reims

Modification des statuts

Il résulte d'un acte de cession entre associés et de la délibération des associés en date du 3 décembre 2021 que :

L'article 7 Capital social a été modifié : Les nouveaux gérants sont Madame Justine Alice Anne PRÉAUX et Monsieur Simon Paul Roger POULAIN, en remplacement de Monsieur Rémy Paul PRÉAUX, démissionnaire.

Les formalités légales seront accomplies auprès des services de l'Enregistrement et du greffe.

Pour avis et insertion :
Les gérants.

M2105185

SARL CHATEAU BONNET

SARL
Siège social :
16 rue Sourd - 51500 CHAMERY
424 306 926 R.C.S. de Reims

Capital social

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 4 octobre 2021, les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 8.000 € à 27.700 €.

Modification de l'article 8 des statuts. Mention sera portée au R.C.S. de REIMS.

M2105201

SAS RESOPTIK

au capital de 40.000 €
Siège :
2G avenue du Général de Gaulle
51100 REIMS
R.C.S. Reims 838 076 263

Par PV D'AGE du 03 12 2021, il a été voté la modification de l'objet social de la société RESOPTIK et l'ajout d'un nom commercial : Signature Patrimoine & Conseils - Capital : 40.000 €, siège : 2G avenue du Général de Gaulle - 51100 Reims ; Objet : conseil en gestion de patrimoine, transaction sur immeubles et fonds de commerce sans encaissement de fonds effet ou valeur ; les articles 2 et 3 des statuts ont été modifiés, en conséquence.

R.C.S. : REIMS.

Pour avis.

M2105214



Cabinet Arnaud COLSON EXPERT COMPTABLE

PA du Pré Moinot, Rue des minières
52100 Saint-Dizier

LA CLOCHE D'OR

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €
Siège social :
Domaine de la Giffaumièrre Chalet n°12
51290 GIFFAUMONT CHAMPAUBERT
849 733 241
R.C.S. Châlons en Champagne

D'un procès-verbal de l'assemblée générale du 1^{er} octobre 2021, il résulte que : Le siège social a été transféré, à compter du 01/10/2021, de GIFFAUMONT CHAMPAUBERT (Marne), Domaine de la Giffaumièrre Chalet n°12, à 1 chemin des Petites Prêles - Station Nautique - 51290 GIFFAUMONT CHAMPAUBERT.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :

ANCIENNE MENTION : Le siège social est fixé à GIFFAUMONT CHAMPAUBERT (Marne), Domaine de la Giffaumièrre, Chalet n°12.

NOUVELLE MENTION : Le siège social est fixé à 1 chemin des Petites Prêles - Station Nautique - 51290 GIFFAUMONT CHAMPAUBERT.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le représentant légal.

M2105227

SELARL "MH ROFFI JURIS CONSEIL"

Société d'Avocats
201 avenue de Laon - 51100 REIMS

ENROB' AISNE

SAS au capital de 305.000 €
Siège social :
Chemin de Cernay - 51450 BETHENY
R.C.S. Reims : 437 901 481

Changement de président

Selon procès-verbal de décisions unanimes des associés en date du 02/11/2021, Monsieur Jean-Luc GOREZ a été nommé en qualité de président de la Société ENROB' AISNE en remplacement de Monsieur Henri GOREZ, démissionnaire.

Il a été constaté la cessation du mandat de directeur général de Monsieur Jean-Luc GOREZ.

ANCIENNE MENTION :
PRÉSIDENT : Monsieur Henri GOREZ, demeurant à COLLOBRIERES (83), 1382 B Route de Grimaud - Quartier Sainte Anne.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur Jean-Luc GOREZ, demeurant à BETHENY (Marne), Route de la Neuville.

NOUVELLE MENTION :
PRÉSIDENT : Monsieur Jean-Luc GOREZ, demeurant à BETHENY (Marne), Route de la Neuville.

Pour insertion;

M2105229

SCEA-V «DU BON RU»

Capital social : 50.810,55 €
Siège social : «Moulin Victor»
CERSEUIL - 51700 DORMANS
R.C.S. Reims 329 968 796

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} décembre 2021, les associés ont décidé des points suivants, à compter du 1^{er} décembre 2021 :

- Nomination de Madame Christelle REMY, demeurant 5 rue de la Comédie - 51190 AVIZE, en qualité de gérante ;
- Retrait de Madame Anne Marie JOURDAIN GIUSTI, de la gérance ;
- Prorogation de la durée de la société de 40 ans.

Pour avis : La gérance.

M2105349

ReLyfe Group

Société par actions simplifiée
au capital de 49.545 €
Siège social :
9-11 rue André Pingat - 51100 REIMS
818 991 929 R.C.S. Reims

Par décisions du Président du 29/11/2021, le siège de la société sis 21 rue de Courcelles - 51100 REIMS est transféré au 9-11 rue André Pingat - 51100 REIMS à compter du 01/12/2021.

L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.

Mention en sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2105265

société d'avocats NOMΩDOS

Société d'Avocats
10 boulevard Lundy - B.P. 2105
51074 REIMS CEDEX

SARL CASTEL JEANSON

Société à responsabilité limitée
au capital de 268.220 €
Siège social :
24 rue Jeanson
51160 AY CHAMPAGNE
432 263 705 R.C.S. Reims

Avis de transformation

Aux termes de décisions de l'associée unique en date du 30 novembre 2021, il a été décidé :

1. De transformer la société en société par actions simplifiée, à compter de cette même date. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée est désigné président, Monsieur René GOUTORBE, demeurant à AY CHAMPAGNE (51160), 11 rue Jeanson et ce pour une durée illimitée.

Les décisions visées ci-dessus, et notamment la transformation de la société en société par actions simplifiée entraînent les modifications suivantes :

FORME :
ANCIENNE MENTION : Société à responsabilité limitée.

NOUVELLE MENTION : Société par actions simplifiée.

ADMINISTRATION :
ANCIENNE MENTION : Monsieur René GOUTORBE, gérant.

NOUVELLE MENTION : Monsieur René GOUTORBE, président.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres.

II. De modifier la dénomination sociale de la société «S.A.R.L. CASTEL JEANSON» laquelle devient «CASTEL JEANSON» à compter du même jour.

Mention de ces modifications sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2105254

SARL «LES AYEUX»

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 €
Siège social :
15 rue des Grands Ayeux
51460 COURTISOLS
R.C.S. Châlons en Champagne
799 832 845

Par assemblée générale extraordinaire du 11/10/2021, les associés ont décidé d'étendre, à compter du 11/10/2021, l'objet social aux activités suivantes :

- la production et la vente d'énergie notamment à partir de panneaux solaires photovoltaïques ;
- la production, l'achat, la transformation, la vente directe de légumes ;
- la transformation et la vente de volailles en plats préparés ;
- le conseil agricole.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le représentant légal.

M2105241

SCEA «DU LAVA»

Capital social : 377.131 €
Siège social :
134 rue Principale - 51320 SOUDRON
R.C.S. Châlons en Champagne
380 083 865

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 30/11/2021, les associés ont décidé du point suivant, à compter du 30/11/2021 : «Retrait de Monsieur Patrick ADAM, de la gérance».

Pour avis : La gérance.

M2105239

Antélis

AVOCATS ASSOCIÉS
51 rue Ampère - 75017 PARIS
7 rue Louis Néel - 51430 BEZANNES
7 avenue Christian Doppler
77700 SERRIS

SODIM SAS

Société par actions simplifiée
au capital de 76.225 €
Siège social :
Avenue du Mont Saint Pierre Ilot 4
Parc Commercial de Thillois
51370 THILLOIS
377 868 393 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire en date du 5 novembre 2021 il résulte que Madame Nathalie GEORGIN, demeurant 6 rue du Vieux Four - 51370 CHAMPIGNY, a été nommé en qualité de présidente en remplacement de Monsieur Pierre GEORGIN.

Pour avis : Le président.

M2105246



FACADE PIERRE DESIGN

FACADE PIERRE DESIGN, SARL au capital de 1.000 €, siège social : 25 rue Miguel Cervantes - 51100 REIMS, 879 456 606 R.C.S. REIMS. Par AGO du 09/07/2021, la collectivité des associés a pris acte de la démission de M. Dennis VAN DER MEER de ses fonctions de gérant à compter du 09/07/2021 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis : La gérance.

M2105251

SOCIETE CIVILE GIRODITH

Société civile
au capital de 59.800 €
Siège social :
5 rue des Telliers - 51100 REIMS
335 781 365 R.C.S. Reims

L'assemblée générale mixte du 31/03/2020 a étendu l'objet social à l'activité immobilière et modifié en conséquence l'article 3 des statuts, désormais libellé comme suit :

La société a pour objet :
- La propriété, la gestion de tous immeubles biens et droits immobiliers ;
- La souscription, l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières, la prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières ;
- Et toutes opérations juridiques, administratives, financières et de gestion à caractère mobilier ou immobilier concourant à la réalisation de l'objet sans lui faire perdre sa nature civile et notamment la constitution de toutes sûretés réelles ou hypothèques.

Mention en sera faite au R.C.S. de REIMS.

M2105271

société d'avocats NOMΩDOS

Société d'Avocats
10 boulevard Lundy - B.P. 2105
51074 REIMS CEDEX

EARL CHAMPAGNE JEAN AUGUSTIN ET FILS

Exploitation agricole à responsabilité limitée
au capital de 45.720 €
Siège social :
2 route de Germaine
51160 AVENAY VAL D'OR
382 395 226 R.C.S. Reims

Suivant délibération en date du 16 Novembre 2021, l'associé unique a décidé :

1/ de transformer la société en société à responsabilité limitée à compter du jour même, sans création d'un être moral nouveau et d'adopter le texte des statuts qui régiront désormais la société.

Monsieur Marc AUGUSTIN demeurant à AVENAY VAL D'OR (51160), 2 route de Germaine qui était gérant de la Société sous ancienne forme a été nommé à ces fonctions de gérant de la société sous sa nouvelle forme.

2/ de modifier la dénomination sociale pour la remplacer par CHAMPAGNE AUGUSTIN ET FILS, à compter du jour même,

3/ d'étendre l'activité de la Société aux activités de prestations de services en matière viticole, œnologique, stockage de vins et à tous travaux de la vigne et ce, à compter du jour même.

En conséquence de cette adjonction d'activités, l'article 3 des statuts est dorénavant rédigé comme suit :

La société a pour objet :
- l'exercice d'activités agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code Rural et de la pêche maritime.

La Société peut notamment :
- procéder à l'acquisition de tous éléments d'exploitation agricole ;
- prendre à bail tous biens ruraux ;
- recevoir sous forme de mise à dispositions conformément aux articles L411-2 et L.411-37 dernier alinéa du Code Rural et de la pêche maritime, les biens dont les associés sont eux-mêmes propriétaires ou locataires ;
- vendre directement les produits de l'exploitation agricole avant ou après leur transformation conformément aux usages agricoles.

- toute activité de prestations de services en matière viticole, œnologique, stockage de vins et tous travaux de la vigne.

Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, mobilières ou immobilières, commerciales, financières ou industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires, connexes ou complémentaires, de nature à favoriser son extension ou son développement

Mention de ces modifications sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2105252

SAS «LES COUVREURS GOMBERT ENTREPRISE»

Société par actions simplifiée
au capital de 100.000 €
Siège social :
3 allée du Petit Bois - ZAC du Petit Bois
51530 DIZY
R.C.S. Reims 319 176 624

Aux termes des décisions de l'associée unique du 01/09/2021, il résulte que : «M. Guillaume GOMBERT, demeurant 16 allée Millésimes - 51530 PIERRY, a été nommé en qualité de Président à compter du 01/09/2021 en remplacement de M. Jean-Claude GOMBERT, démissionnaire.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2105282

GROUPEMONASSIER

Réseau Notarial
THIENOT & ASSOCIÉS
Notaires
23 rue Libergier - 51100 REIMS

HECATH

Société civile immobilière
au capital de 2.000,00 €
Siège social :
5B rue du Cardinal Gousset
51100 REIMS
832 705 685 R.C.S. Reims

Suivant décisions de la Gérance en date du 02 décembre 2021, il a été décidé de transférer le siège social à BEZANNES (51430), 1, 3 rue Jules Méline, à compter du même jour.

L'article 4 - «SIEGE SOCIAL» des statuts a été modifié en conséquence.

ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL :
ANCIENNE MENTION : REIMS (51100), 5B rue du Cardinal Gousset.

NOUVELLE MENTION : BEZANNES (51430), 1, 3 rue Jules Méline.

La société sera immatriculée au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2105253

ENROBES ROUTIERS DE CHAMPAGNE ARDENNE REIMS

Société à responsabilité limitée
au capital de 90.000 €
Siège social :
Parc Industriel La Pompelle
51500 SAINT LÉONARD
399 090 588 R.C.S. Reims

Suivant procès-verbal du 7 juin 2021, les associés ont décidé de nommer en qualité de gérant, à compter du 1^{er} juillet 2021, Monsieur Maxime Duchemin demeurant 65, avenue du Docteur Manichon - 51110 BOURGOGNE, en remplacement de Monsieur Mario Detammaecker, démissionnaire à effet du 30 juin 2021 à minuit.

Mention en sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2105270



18 rue de l'Arquebuse
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

PANNET

Exploitation agricole
à responsabilité limitée
au capital de 7.622,45 €
Siège social :
51460 COURTISOLS
N°de SIREN : 380 380 485
R.C.S. : Châlons en Champagne

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 24 novembre 2021 :

- Les associés de l'EARL PANNET ont pris acte de la démission de Monsieur Yannick PANNET, demeurant à COURTISOLS (51460), 85 route Nationale, de ses fonctions de gérant à compter du 24 novembre 2021 ;

- Madame Myriam Hélène BODNAR épouse PANNET, demeurant à COURTISOLS (51460), 85 route Nationale, née le 20/06/1959 à CHALONS SUR MARNE, a été nommée gérante de l'EARL PANNET à compter du 24 novembre 2021.

Pour avis : La gérance.

M2105277

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne

LE PONT ALLANT HOLDING ET CONSEILS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10.000 Euros
Siège social :
11 rue Nicolas Focq
59600 MAUBEUGE
788 967 537 R.C.S. Valenciennes

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date à REIMS le 10 novembre 2021, de la Société LE PONT ALLANT HOLDING ET CONSEILS, il a été décidé la modification statutaire suivante :

SIÈGE SOCIAL : 135 avenue Jean Jaurès - 51100 REIMS.
GÉRANTE : CIGDEM MUTLU demeurant 135 avenue Jean Jaurès - 51100 REIMS.

Les inscriptions modificatives seront effectuées au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2105285

LES OPALINES ATHIS

Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 600.000 Euros
Siège social :
1 Rue des Saules Bertin
51150 ATHIS
411 927 619
R.C.S. Châlons en Champagne

Suivant procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 30/11/2021, il a été décidé de nommer Mme Christine JEANDEL, demeurant 39 rue des Tilleuls - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, en qualité de gérante, à compter du même jour, en remplacement de M. Stéphane CAVAILLON-PINOD, démissionnaire.

Mention en sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2105298



FCN SAINT-DIZIER
2, rue des Montants
52100 SAINT-DIZIER
Tel : 03 25 56 23 66

POMPEY AVENTURES

POMPEY AVENTURES, société par actions simplifiée au capital de 10.000 €, siège social : 15 Grande Rue - 51290 AMBRIERES, 881 806 780 R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE. Par délibération du 15/10/2021, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 15 Grande Rue - 51290 AMBRIERES au Plateau de l'avant-garde, Bois des Roches - 54340 POMPEY à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le président.

M2105300

SOCIETE NOUVELLE BERTRAND BOUCHERY

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.700 Euros
Siège social :
7 boulevard du Colonel Dominé
51300 VITRY LE FRANCOIS
433 311 271
R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} DECEMBRE 2021, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités de vente et installation de poêles à granulés et tous chauffages d'appoints (qualibois) et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis : La gérance.

M2105302

ECLAT

Société par actions simplifiée
au capital de 20.000 Euros
Siège social :
40 rue Gambetta - 51100 REIMS
822 462 099 R.C.S. Reims

D'un PV de l'associé unique et président du 07/12 2021, il résulte que le siège social a été transféré, à compter du même jour au 4-6 rue Gutenberg - 51100 REIMS. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au GTC de REIMS.

M2105310



SCI BCG

Société civile immobilière
Capital social : 152.500 Euros
Siège social :
9 rue du Grenier à Sel
51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE
R.C.S. Châlons en Champagne
424 442 226

Réduction de capital

Par décisions unanimes des associés du 7 décembre 2021, les associés ont décidé et constaté la réalisation d'une réduction de capital d'un montant de 151.000 €, non motivée par des pertes par rachat par la société de ses propres parts sociales ayant pour effet de porter le capital de 152.500 € à 1.500 €.

ANCIENNE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 152.500 €.
NOUVELLE MENTION : CAPITAL : 1.500 €.

Mention des modifications ci-dessus sera faite au R.C.S. de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le gérant.

M2105313

DREUX IMMOBILIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 50.800 Euros
Siège social :
35 bis boulevard Foch - 51100 REIMS
337 181 069 R.C.S. Reims

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 02 décembre 2021, les associés ont décidé de proroger de 99 années la durée de la société, soit jusqu'au 31 décembre 2120, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

La collectivité des associés a également pris acte du décès de Monsieur HAZART Jacques intervenu le 12 septembre 2021 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis : La gérance.

M2105318

SCI CHARLES MORIN

Société civile
Capital social : 10.000,00 Euros
Siège social :
EU (76260), 7 boulevard Faidherbe
R.C.S. Dieppe 501 489 892

Avis de transfert de siège

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 novembre 2021, il a été décidé de transférer le siège social à REIMS (51100), 5 boulevard Desaubeau, à compter du 10 novembre 2021 et de modifier en conséquence les statuts.

Il est rappelé les caractéristiques suivantes :

DURÉE : 11 décembre 2106.
OBJET : L'acquisition par voie d'achat ou apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location, vente de tous biens et droits immobiliers.

La société sera désormais immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2105323



GOULET & NOIZAT

Avocats associés
www.goulet-noizat.com

«FFR HOLDING INVEST»

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
22 rue Cérés - 51100 REIMS
823 997 267 R.C.S. Reims

L'assemblée générale en date du 3 décembre 2021, a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 499.000 € pour le porter de 1.000 € à 500.000 € par incorporation de réserves. La valeur nominale de chaque part sociale a été portée de 1 à 500 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

ANCIENNE MENTION : «CAPITAL : 1.000 €».

NOUVELLE MENTION : «CAPITAL : 500.000 €».

Les inscriptions modificatives seront effectuées au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2105325

PLANETE PIZZA 51

PLANETE PIZZA 51, SARL au capital de 1.000 €, siège social : 10 avenue du président Kennedy, PIZZA 51 - 51100 REIMS, 792 972 986 R.C.S. de REIMS. L'AGE du 11/10/2021 a nommé en qualité de gérant M. BENTOUATI Mohammed, demeurant 16 allée des Bourguignons - 51100 REIMS en remplacement de M. LAKEHAL Mohamed, à compter du 11/10/2021. Modification au R.C.S. de REIMS.

M2105328

SOCIETE DU NOUVEAU CERCLE

Société civile
au capital de 393 Euros
Ramené à 275 €
Siège social : 4 rue Noël
51100 REIMS
R.C.S. Reims 780 418 000

Aux termes d'une décision collective des associés en date du 18 février 2020 il a été procédé à une réduction du capital de 30 € consécutive à l'annulation de 30 parts sociales d'une valeur nominale de 1 €. Le capital social a été porté de 393 € à 363 €.

Aux termes d'une décision collective des associés en date du 16 octobre 2020 il a été procédé à une réduction du capital de 29 € consécutive à l'annulation de 29 parts sociales d'une valeur nominale de 1 €. Le capital social a été porté de 363 € à 334 €.

Aux termes d'une décision collective des associés en date du 25 novembre 2021 il a été procédé à une réduction du capital de 59 € consécutive à l'annulation de 59 parts sociales d'une valeur nominale de 1 €. Le capital social a été porté de 334 € à 275 €.

L'article 4 «CAPITAL SOCIAL» des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis : Le représentant légal.

M2105329

SCEV

«L & F BOYER»
Capital social : 48.300 Euros
Siège social :
27 rue Dom Pérignon
51530 CHOUILLY
R.C.S. Reims 517 417 621

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} décembre 2021, Madame Lydie BOYER née DAVID a été autorisée à démissionner de ses fonctions de cogérante.

Pour avis : La gérance.

M2105340



Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

UNION FONCIERE DU LAONNOIS

Société civile immobilière
au capital de 6.000 Euros
Siège social : 42 rue Léon Nanquette
02000 LAON
439 814 641 R.C.S. Saint Quentin

Aux termes des délibérations en date du 09/11/2021, l'AGE des associés a décidé de modifier la dénomination sociale de la Société qui sera désormais «SCI SAINT LOUIS» à compter du 09/11/2021.

La même assemblée a décidé de transférer le siège social du 42 rue Léon Nanquette - 02000 LAON au 59 rue Libergier - 51100 REIMS à effet du 09/11/2021.

Les articles 3 et 4 seront modifiés en conséquence. L'article 7 des statuts relatif au capital social a également été modifié suite à la régularisation de l'acte de cession de parts sociales en date du 09/11/2021.

OBJET : L'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous terrains et de tous immeubles ; La construction de tous immeubles commerciaux et d'habitation.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

La société, immatriculée au R.C.S. de SAINT QUENTIN sous le n° 439 814 641 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2105356



GSR FINANCE

Société civile
au capital de 353.850 Euros
Siège social :
8 rue de la Louvière
51400 LES PETITES LOGES
890 902 950 R.C.S. Reims

Par décision unanime des associés du 4/12/2021, il a été décidé de transférer le siège social de la société et de modifier en conséquence l'article 4 «Siège social» des statuts.

ANCIENNE ADRESSE : 8 rue de la Louvière - 51400 LES PETITES LOGES.

NOUVELLE ADRESSE : 3 rue du Loup - 51420 CERNAY LES REIMS.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

M2105455



NETTOYAGE CHAMPENOIS

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
14 rue de la Fosse Chênevière
51390 GUEUX
851431 742 R.C.S. Reims

Par décision de l'associé unique du 04/12/2021, il a été décidé de transférer le siège social de la société et de modifier en conséquence l'article 4 «Siège social» des statuts.

ANCIENNE ADRESSE : 14 rue de la Fosse Chênevière - 51390 GUEUX.

NOUVELLE ADRESSE : 3 rue du Loup - 51420 CERNAY LES REIMS.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

M2105456

REFLEXPERT

Société à responsabilité limitée
au capital de 3.000 Euros
Siège social :
1 rue René Francart - 51100 REIMS
494 605 801 R.C.S. Reims

Aux termes des délibérations en date du 5 décembre 2021, l'assemblée générale extraordinaire, statuant dans les conditions prévues par l'article L.224-3 du code de commerce, a décidé de : Transformer la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des nouveaux statuts qui régiront désormais la société.

Sa dénomination, son objet, son siège et sa durée demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 3.000 €, divisé en 200 actions.

Ces décisions entraînent la publication des mentions suivantes :

ANCIENNES MENTIONS :

FORME : Société à responsabilité limitée.

GÉRANTS : M. WEIBEL Stéphane et M. MURIAS Benoit.

NOUVELLES MENTIONS :

FORME : Société par actions simplifiée.

PRÉSIDENT : SARL RFX, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro 905 241 790 représentée par Monsieur Stéphane WEIBEL, gérant.

COMMISSAIRES AUX COMPTES : La société ne remplissant pas les critères réglementaires pour la nomination de commissaire aux comptes, il n'a pas été procédé à une telle nomination.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2105382



Corinne MANFAIT

Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
109 avenue Jean Monnet
51430 BEZANNES

ENOSSI

Société civile au capital de 1.000 Euros
Siège social :
22 rue de Baconnes
51430 BEZANNES
905 201 752 R.C.S. Reims

Suivant acte unanime en date du 8 décembre 2021, les associés ont décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 399.750 € par apport en nature et de modifier en conséquence les statuts sociaux.

Cette décision entraîne la publication des mentions suivantes :

CAPITAL SOCIAL :
ANCIENNE MENTION : 1.000 €.

NOUVELLE MENTION : 400.750 €.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2105391



Corinne MANFAIT

Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
109 avenue Jean Monnet
51430 BEZANNES

ESTIA

Société civile immobilière
au capital de 1.800 Euros
Siège social :
22 rue de Baconnes
51430 BEZANNES
900 403 056 R.C.S. Reims

Suivant acte unanime en date du 8 décembre 2021, les associés ont décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 298.200 € par apports en numéraire et de modifier en conséquence les statuts sociaux.

Cette décision entraîne la publication des mentions suivantes :

CAPITAL SOCIAL :
ANCIENNE MENTION : 1.800 €.

NOUVELLE MENTION : 300.000 €.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2105398

SCAPOL IMMOBILIER

SCI au capital de 2.000 Euros
Siège social :
37 route du Plessis - 51120 SAUDOY
843 527 052 R.C.S. Reims

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 15 novembre 2021, l'assemblée générale accepte à compter du 15 novembre 2021 le transfert du siège social de l'entreprise du 37 route du Plessis - 51120 SAUDOY au 14 rue des Victimes de la Résistance - 51120 SEZANNE.

En conséquence, l'article 5 des statuts a été modifié.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour insertion, le gérant,

Ayant reçu pouvoir à cet effet.

M2105400



PROPRETE & SERVICES CHAMPENOIS

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
18 rue de Tourville - 51100 REIMS
890 488 059 R.C.S. Reims

Par décision unanime des associés du 04/12/2021, il a été décidé de transférer le siège social de la société et de modifier en conséquence l'article 4 «Siège social» des statuts.

ANCIENNE ADRESSE : 18 rue de Tourville - 51100 REIMS.

NOUVELLE ADRESSE : 3 rue du Loup - 51420 CERNAY LES REIMS.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

M2105454

SARL MARVEL

SARL au capital de 500.000 Euros
Siège social :
13 Voie Romaine - 51450 BETHENY
R.C.S. Reims 493 034 383

Avis de modification de l'objet social

Aux termes d'une assemblée générale du 24/11/2021, il a été procédé :

- A l'extension de l'objet social aux activités suivantes : La location de biens immobiliers.

Comme conséquence de ce qui précède l'article 2 des statuts est complété comme suit :

NOUVELLE MENTION
Article 2 - OBJET :

Sont ajoutées les mentions suivantes : La location de biens immobiliers.

Le reste de l'article reste inchangé. L'inscription modificative sera demandée auprès du greffe de tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis.

M2105463

«PAYSAGISTES SERVICES AUX PARTICULIERS»

Société coopérative par actions simplifiée à capital variable
Siège social :
Complexe Agricole du Mont Bernard
Route de Suippes
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
R.C.S. Châlons en Champagne
902 153 774

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 25 novembre 2021, il a été décidé de modifier le sigle de la société pour adopter «PASAP». Aux termes d'une décision du conseil d'administration du 25 novembre 2021, il a été décidé de nommer en qualité de directeur général Monsieur Dominique COCHET, demeurant 29 rue de l'Eglise - 51510 COOLUS.

Mention sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2105410

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne



SCP LEPAGE-LEFEVRE-GLAD
Notaires à VITRY LE FRANÇOIS (51)
28 rue Aristide Briand

MICHEL

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000,00 Euros
Siège social :
7 rue de l'Echelle
51300 LOISY SUR MARNE
R.C.S. Châlons en Champagne :
509 339 339

Aux termes d'un acte reçu par Me Philippe LEPAGE, notaire à VITRY LE FRANÇOIS, Marne, le 20 novembre 2021, les associés ont décidé de la modification de l'objet social actuel l'achat des actions de la SA ATELIERS JEAN-CLAUDE SALEY et toutes autres actions pour l'achat des actions de la SA ATELIERS JEAN-CLAUDE SALEY et toutes autres actions, l'acquisition, la vente, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, la location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers bâtis ou non bâtis dont elle peut devenir locataire ou propriétaire, usufruitière, nue-propriétaire, par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement sur le territoire français.

Et de modifier corrélativement les statuts. Mention sera faite au R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis et mention : Me Philippe LEPAGE.

M2105475

SCI FV02

Société civile immobilière
Capital social : 1.000 Euros
Siège social :
ZAC Des Grands Prés
51490 PONTFAVERGER-
MORONVILLIERS
R.C.S. de Reims n° 840 314 769

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire mixte en date du 10 novembre 2021, la collectivité des associés a agréé, à compter du même jour :

- la démission de Monsieur Henri, Hubert JAUJOU et de Madame Corinne DECLEMY-JAUJOU, de leurs fonctions de cogérants de la société ;

- la nomination de Monsieur Alexandre MARTEL, né le 23 juin 1978 à EPERNAY (51), de nationalité française, demeurant 35 rue des Coudriers - 51230 CORROY, aux fonctions de gérant sans limitation de durée.

La gérance : Pour avis.

M2105471

NEON GRAPHIC S

SARLU au capital de 27.000 Euros
9 rue Louise Michel - 51100 REIMS
GTC Reims 399 620 004

Aux termes du procès-verbal de ses décisions en date du 25/11/2021, l'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Christophe PRUD HON de ses fonctions de cogérant de la société avec effet du 26/11/2021 et décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Dépôt légal au GTC de REIMS.

Pour avis.

M2105416

GROUPE VISION 3D+

SAS au capital de 5.000 Euros
9 rue Louise Michel - 51100 REIMS
GTC Reims 902 042 795

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 25/11/2021, les actionnaires ont pris acte de la démission de Monsieur Christophe PRUD HON de ses fonctions de directeur général de la société avec effet du 26/11/2021 et décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Dépôt légal au GTC de REIMS.

Pour avis.

M2105417

SAS «ETS JAUJOU HUBERT & ASSOCIES»

Société par actions simplifiée
Capital : 200.000 Euros
Siège social :
ZAC des grands prés
51490 PONTFAVERGER-
MORONVILLIERS
Immatriculée au R.C.S. de Reims n°
335 970 273

- autorisé la démission de la SARL «FINANCIERE JB», représentée par Monsieur Henri, Hubert JAUJOU, de ses fonctions de président ;

- nommé la SARL «AM INVEST», société à responsabilité limitée, au capital social de 1.000.000 €, dont le siège social est fixé Lieudit L'Ermitage - 51230 CONNANTRE, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro 493 054 977, représentée par Monsieur Alexandre MARTEL, aux fonctions de Président, pour une durée indéterminée ;

- changé la date de clôture de la société pour la fixer au 31 mars.

Pour avis et mention : Le président.

M2105468

POURSUITE D'ACTIVITE



57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

Au Fil de l'Ô

Société par actions simplifiée
au capital de 3.000 Euros
Siège social :
23 Grande Rue - Bisceuil
51150 AY CHAMPAGNE
884 539 511 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 30/09/2021, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : Le président.

M2104979

SARL «Maëlyne JOSEPH»

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
10 rue Carnot - 51500 LUDES
R.C.S. Reims 513 675 843

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 30/11/2021, les associés statuant, dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal.

M2105178

ENERGIE DU PARTAGE 8

Société à responsabilité limitée
à associé unique
au capital de 100 Euros
Siège social :
8B rue Gabriel Voisin
51688 REIMS CEDEX 2
812 390 979 R.C.S. Reims

Par décision en date du 30/06/2021, l'associé unique, statuant en application de l'art. L.223-42 C. com., a décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.

Pour avis.

M2105276



FCN Vitry-le-François
21, rue Marabais
51300 Vitry-le-François
Tel : 03 26 74 21 18

LES BRONZES ET ALLIAGES DE CHAMPAGNE

LES BRONZES ET ALLIAGES DE CHAMPAGNE, société à responsabilité limitée au capital de 50.000 €, siège social : 251 avenue Jean-Jaurès - 51100 REIMS, 324 559 319 R.C.S. REIMS. Aux termes d'une décision du 30/01/2021 l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

M2105289



34 rue des Moulins - 51100 REIMS

PASSION MALTS CONCEPTS

Société par actions simplifiée
au capital de 200.000 Euros
Siège social :
8 rue du Port
51360 BEAUMONT SUR VESLE
844 470 062 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 10 novembre 2021, l'associée unique, décide, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du code de commerce, qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la société.

Pour avis : Le président.

M2105457

NATHALIE LIEBART

SAS au capital de 8.000 Euros
Siège social :
29 Grande Rue
51480 VENTEUIL
R.C.S. Reims 889 204 400

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} novembre 2021, l'associée unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société sus-désignée, en application de l'article L.223-42 du code de commerce.

Pour avis et mention, la gérance.

M2105396

SARL «LA FÉE BAGUETTE»

Société à responsabilité limitée
au capital de 3.000 Euros
Siège social :
2 Grande Rue
51340 HEILTZ LE MAURUPT
R.C.S. Châlons en Champagne
802 762 831

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2021, les associés statuant, dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le représentant légal.

M2105453

CITYA NATIVE CHALONS EN CHAMPAGNE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
4 rue Léon Bourgeois
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
R.C.S. Châlons en Champagne :
853 468 825

Aux termes d'une délibération en date du 2 décembre 2021, l'associée unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société par application de l'article L223-42 du Code de commerce.

M2105403

DISSOLUTION

DE SOCIETE



EXPERTS-COMPTABLES COMMISSAIRES AUX COMPTES

PRIEUR ET ASSOCIES
23 rue Félix Faure
10100 ROMILLY SUR SEINE
03 25 39 56 56
groupe-prieur.fr

DENIS LOZANO

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
24 allée Royale - 51230 CONNANTRE
Siège de liquidation :
24 allée Royale - 51230 CONNANTRE
R.C.S. Reims 489 997 445

Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Dionisio LOZANO, demeurant 24 allée Royale - 51230 CONNANTRE, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 24 allée Royale - 51230 CONNANTRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et les actes notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au R.C.S.

Pour avis : Le liquidateur.

M2105105

MORAWIEC

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000 Euros en liquidation
Siège social :
29 rue du Château - 51480 VENTEUIL
801 374 273 R.C.S. Reims

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} novembre 2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.

L'assemblée générale a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Jean Jacques MORAWIEC pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, ce qui mettra fin à sa fonction de liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé 1 rue du Château - 51700 CHATILLON SUR MARNE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et que les actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectuée au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2104687

LOTUS

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
35 place Rémy Petit
51210 MONTMIRAIL
538 524 596 R.C.S. Reims

Aux termes du PV du 31 octobre 2021, AGE 15H a décidé de dissoudre la société, à compter du 31 octobre 2021, de fixer l'adresse de liquidation pour la correspondance au siège social et de désigner en qualité de liquidateur : Mme HUANG née LIN Haiou, demeurant 6 rue du Pont Perronet - 91800 BRUNOY. Mention au R.C.S. de REIMS.

M2105208

M.D.A

SCCV en liquidation
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
2 rue de la Tirelire - 51100 REIMS
Siège de liquidation :
2 rue de la Tirelire - 51100 REIMS
R.C.S. Reims 840 413 645

Avis de dissolution anticipée

L'AGE réunie le 15 novembre 2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Aydogan ALTUN, demeurant 6 chemin d'Ormes - 51430 BEZANNES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 2 rue de la Tirelire - 51100 REIMS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2104507



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

PARTNER BUSINESS DEVELOPMENT

Société par actions simplifiée
en liquidation au capital de 6.000 Euros
Siège social et siège de liquidation :
3 Grande Rue - 51500 TROIS PUIITS
854 062 270 R.C.S. Reims

Par décision du 8 novembre 2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Jérôme CRESSIOT, demeurant 3 Grande Rue - 51500 TROIS PUIITS, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 3 Grande Rue - 51500 TROIS PUIITS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du TC de REIMS, en annexe au R.C.S.

Pour avis : Le liquidateur.

M2105233

KDHOME

Société par actions simplifiée
en liquidation
au capital de 1.000 Euros
Siège social et siège de liquidation :
1 rue Jean d'Orbais - 51100 REIMS
852 093 541 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 15/11/2021, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15/11/2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Karine DEVILLERS, demeurant à 1 rue Jean d'Orbais - 51100 REIMS associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 1 rue Jean d'Orbais - 51100 REIMS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2104955

SNC DORE

Société en nom collectif
au capital de 600 Euros
Siège social :
2 rue du Pavé
51110 BOULT SUR SUIPPE
441 753 373 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 30/09/2021, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/09/2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur JOACHIM DORE, associé unique exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 2 rue du Pavé - 51110 BOULT SUR SUIPPE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2105039



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

PARTNER BUSINESS DEVELOPMENT

Société par actions simplifiée
en liquidation au capital de 6.000 Euros
Siège social et siège de liquidation :
3 Grande Rue - 51500 TROIS PUIITS
854 062 270 R.C.S. Reims

Par décision du 30 novembre 2021 au 3 Grande Rue - 51500 TROIS PUIITS, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jérôme CRESSIOT, demeurant 3 Grande Rue - 51500 TROIS PUIITS, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du TC de REIMS, en annexe au R.C.S. et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

M2105234

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne

VITI'BO SERVICES

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000,00 Euros
Siège social :
9 rue d'Anjou
51350 CORMONTREUIL
850 987 561 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 01/11/2021, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 01/11/2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Seyid Yakup YILMAZ, demeurant 9 rue d'Anjou - 51350 CORMONTREUIL, gérant, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 9 rue d'Anjou - 51350 CORMONTREUIL. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2105046

BRUNO CLEMENT

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 20.000 Euros
Siège social : 35 rue Roger Salengro
51510 COMPERTRIX
403 835 200 R.C.S.
Chalons en Champagne

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 novembre 2021 :

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 26/11/2021 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur, BRUNO CLEMENT, demeurant 35 rue Roger Salengro - 51510 COMPERTRIX, gérant de la société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 35 rue Roger Salengro - 51510 COMPERTRIX, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Mention sera faite au R.C.S. : CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2105350

SOCIETE CIVILE
IMMOBILIERE
PATIMMO

au capital de 2.000 Euros
9 route de Sermiers de Montchenot
51500 VILLERS ALLERAND
R.C.S. Reims 531 099 190

Avis est donné de la dissolution anticipée de la SCI PATIMMO le 28 octobre 2021, par délibération de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 28 octobre 2021.

Monsieur Dominique PATEIRON, demeurant 9 route de Sermiers, Hameau de Montchenot - 51500 VILLERS ALLERAND (Marne) a été nommé par l'assemblée en qualité de liquidateur bénéficiant des pouvoirs les plus étendus pour terminer les affaires en cours, ainsi que pour réaliser l'actif et acquitter le passif.

En outre, le siège de liquidation a été fixé au 9 route de Sermiers, Hameau de Montchenot - 51500 VILLERS ALLERAND. Dès lors, toute correspondance devra être envoyée à cette adresse, de même que les actes et documents relatifs à la liquidation.

Le dépôt légal des actes et pièces relatifs à l'opération de liquidation s'effectuera au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Le liquidateur.

M2105449

CLOTURE

DE LIQUIDATION



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

A2P

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 1.000 Euros
Siège social et siège de liquidation :
8 rue de Vauchamps Hautefeuille
51210 MONTMIRAIL
823 426 630 R.C.S. Reims

L'assemblée générale réunie le 25 octobre 2021 au 8 rue de Vauchamps Hautefeuille - 51210 MONTMIRAIL a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Philippe JERGER, demeurant 8 rue de Vauchamps Hautefeuille - 51210 MONTMIRAIL, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

M2103597



FCN Sézanne
33 rue Aristide Briand
BP 64 - 51120 SEZANNE
Tél. : 03.26.80.53.30

LAMBERT

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 20.000 Euros
Siège :
Zone Industrielle - 51230
CONNANTRE
Siège de liquidation :
Zone Industrielle - 51230
CONNANTRE
489 316 174 R.C.S. Reims

L'Assemblée Générale réunie le 02 novembre 2021 au Zone Industrielle - 51230 CONNANTRE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Eric BECCUE, demeurant 8 allée du Jaillot - 51220 BOURGOGNE FRESNE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

M2104060

SCI DES DEUX
AUTOROUTES

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 1.524,49 Euros
Siège social :
8 rue Marcel Dassault
51430 TINQUEUX (Marne)
343 298 345 R.C.S. Reims

L'assemblée générale des associés du 30 novembre 2021 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, prononcé la clôture de la liquidation de la société.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2105222

SNC DORE

Société en nom collectif
au capital de 600 Euros
Siège social :
2 rue du Pavé
51110 BOULT SUR SUIPPE
441 753 373 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 31/10/2021 au siège de la liquidation, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur JOACHIM DORE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2105040

KDHOMÉ

Société par actions simplifiée en
liquidation
au capital de 1.000 Euros
Siège social et siège de liquidation :
1 rue Jean d'Orbais - 51100 REIMS
852 093 541 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 30/11/2021 au siège de la liquidation, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Karine DEVILLERS, demeurant 1 rue Jean d'Orbais - 51100 REIMS, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2104956

SCI DU 26 RUE
HENRY DUNANT

Société civile immobilière
en cours de liquidation
au capital de 3.048,98 Euros
Siège de liquidation :
26 rue Henry Dunant
51200 EPERNAY
333 555 670 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération du 1/12/2021, il a été décidé :

- D'approuver les comptes de liquidation ;
- De donner quitus au liquidateur la société PIERRE ET ASSOCIES, 41 avenue de Champagne - 51200 EPERNAY et déchargé cette dernière de son mandat ;
- De prononcer la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2105351

INFINITY
COACHING

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 2.000 Euros
Siège :
2 rue Alain Polliart - 51100 REIMS
Siège de liquidation :
1 rue René Francart - 51100 REIMS
890 453 103 R.C.S. Reims

L'assemblée générale réunie le 29 octobre 2021 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Océane TCHICAYA MPADOU, demeurant 39 rue Michel Sicre - 51100 REIMS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

M2105181

EXPERTS-COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

PRIEUR ET ASSOCIES

23 rue Félix Faure
10100 ROMILLY SUR SEINE
03 25 39 56 56
groupe-prieur.fr

DENIS LOZANO

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
24 allée Royale - 51230 CONNANTRE
Siège de liquidation :
24 allée Royale - 51230 CONNANTRE
R.C.S. Reims 489 997 445

Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2021, l'associé unique, après lecture du rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Dionisio LOZANO, demeurant 24 allée Royale - 51230 CONNANTRE, de son mandat de liquidateur, a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de Reims, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

M2105106

LOTUS

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
35 place Rémy Petit
51210 MONTMIRAIL
538 524 596 R.C.S. Reims

Aux termes du PV du 31 octobre 2021, AGE 16H a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation, à compter du 31 octobre 2021. La société sera radiée au R.C.S. de REIMS.

M2105212

CLOTURE POUR
INSUFFISANCE D'ACTIF

Par jugement en date du 02/12/2021, le tribunal de commerce de CHÂLONS EN CHAMPAGNE a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif la liquidation judiciaire de :

SARL ART'INVEST

90 Rue Léon Bourgeois - 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE. Activité : Marchand de biens. R.C.S. CHÂLONS EN CHAMPAGNE B 501 036 545 (2007 B 00294).

Le Greffier : Me DI MARTINO.

M2105169

Par jugement en date du 02/12/2021, le tribunal de commerce de CHÂLONS EN CHAMPAGNE a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif la liquidation judiciaire de :

SARL LE TEMPS D'UN
VOYAGE

22 allée du Château - 51460 L'EPINE. Activité : Centre de beauté, tous soins esthétiques, vente de produits cosmétiques et accessoires ; soins. R.C.S. CHÂLONS EN CHAMPAGNE B 513 487 413 (2009 B 00151).

Le Greffier : Me DI MARTINO.

M2105170

Par jugement en date du 02/12/2021, le tribunal de commerce de CHÂLONS EN CHAMPAGNE a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif la liquidation judiciaire de :

Monsieur
Roland PHULPIN

3 rue du Maréchal Joffre - 51400 MOURMELONG LE GRAND. Activité : chaudronnerie. R.C.S. CHÂLONS EN CHAMPAGNE F 399 741 750 (2021 F 00004).

Le Greffier : Me DI MARTINO.

M2105171

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Par jugement en date du 02/12/2021, le tribunal de commerce de CHÂLONS EN CHAMPAGNE a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

SARL ERDI

10 rue du Pont - 51300 VITRY LE FRANÇOIS. Activité : R.C.S. CHÂLONS EN CHAMPAGNE B 518 344 700 (2009 B 00278).

Ledit jugement a désigné liquidateur : Maître Isabelle TIRMANT, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS.

Ledit jugement a fixé provisoirement la date de cessation des paiements au 02/06/2020.

Messieurs les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire sus nommé dans le délai de deux mois de l'insertion à paraître au bodacc, à peine de forclusion.

Le Greffier : Me DI MARTINO.

M2105173

Par jugement en date du 02/12/2021, le tribunal de commerce de CHÂLONS EN CHAMPAGNE a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

SARL COCO JUNGLE

9 place Notre Dame - 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE. Activité : Bar. R.C.S. CHÂLONS EN CHAMPAGNE B 839 208 089 (2018 B 00110).

Ledit jugement a désigné liquidateur : SELARL AMANDINE RIQUELME : Me Amandine RIQUELME, 13 bis boulevard Foch, CS 40050 - 51722 REIMS CEDEX.

Ledit jugement a fixé provisoirement la date de cessation des paiements au 20/10/2021.

Messieurs les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire sus nommé dans le délai de deux mois de l'insertion à paraître au bodacc, à peine de forclusion.

Le Greffier : Me DI MARTINO.

M2105175

Par jugement en date du 02/12/2021, le tribunal de commerce de CHÂLONS EN CHAMPAGNE a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

SARL MEN STREET

24 rue de la Marne - 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE. Activité : Commerce de détail de tissus et de textiles. R.C.S. CHÂLONS EN CHAMPAGNE B 888 112 802 (2020 B 00209).

Ledit jugement a désigné liquidateur : SELARL AMANDINE RIQUELME : Me Amandine RIQUELME, 13 bis boulevard Foch, CS 40050 - 51722 REIMS CEDEX.

Ledit jugement a fixé provisoirement la date de cessation des paiements au 03/10/2021.

Messieurs les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire sus nommé dans le délai de deux mois de l'insertion à paraître au bodacc, à peine de forclusion.

Le Greffier : Me DI MARTINO.

M2105176

REDRESSEMENT

JUDICIAIRE

Par jugement en date du 02/12/2021, le tribunal de commerce de CHÂLONS EN CHAMPAGNE a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

SAS GRANDS TRAVAUX
DE CHAMPAGNE - G.T.C.

35 route de Jalons - 51150 CHAMPIGNEUL-CHAMPAGNE. Activité : Entreprise de travaux publics et terrassements et l'exploitation de mines et de carrières, transports routiers publics et privés, de camionnage de toute nature, sous toutes ses formes et par tous moyens. Toutes opérations et entreprises quelconques pouvant concerner les transports de toute nature, marchandises ou objets quelconques... R.C.S. CHÂLONS EN CHAMPAGNE B 397 579 756 (1994 B 00132).

Ledit jugement a désigné : Administrateur Judiciaire avec mission d'assistance : SELARL A.J.C. : ME TORRANO, 31-33 rue de Talleyrand - 51100 REIMS. Mandataire Judiciaire : Maître Isabelle TIRMANT, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS.

Ledit jugement a fixé provisoirement la date de cessation des paiements au 19/10/2021. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire susnommé dans le délai de deux mois de l'insertion à paraître au bodacc, à peine de forclusion.

Le Greffier : Me DI MARTINO.

M2105172

Par jugement en date du 02/12/2021, le tribunal de commerce de CHÂLONS EN CHAMPAGNE a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

SARL MASSIRA

Avenue Mercuria - 51470 SAINT MEMMIE. Activité : Vente et achat de tous produits neufs ou d'occasion, toutes marchandises alimentaires ou non, bazar, Import Export. R.C.S. CHÂLONS EN CHAMPAGNE B 828 728 618 (2017 B 00113).

Ledit jugement a désigné mandataire judiciaire : SELARL AMANDINE RIQUELME : Me Amandine RIQUELME, 13 bis boulevard Foch, CS 40050 - 51722 REIMS CEDEX.

Ledit jugement a fixé provisoirement la date de cessation des paiements au 02/06/2020.

Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire susnommé dans le délai de deux mois de l'insertion à paraître au bodacc, à peine de forclusion.

Le Greffier : Me DI MARTINO.

M2105174

Référence :

FARAWELL

1 place d'Auzers - 51430 TINQUEUX. R.C.S. REIMS : 850 910 787. Etablissement secondaire : 1 place d'Auzers - 51430 TINQUEUX. R.C.S. REIMS : 2019 B 480.

Par jugement en date du 04/11/2021, le tribunal de commerce de SOISSONS a ouvert une procédure de redressement judiciaire. Mandataire judiciaire : SELARL GRAVE-RANOUX en la personne de Me Guillaume RANOUX, 11 place de l'Hôtel de Ville - 02200 SOISSONS. Date de cessation des paiements : 04/05/2020. M2105217



Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne

CHANGEMENT DE
REGIME MATRIMONIALOFFICE NOTARIAL
CLOVIS

Département Droit des Affaires
15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. +33 (0)3 26 87 71 71
departement.droitdesaffaires.51047@notaires.fr
www.notaires-clovis-reims.fr

EPOUX VESSELLE

Avis de changement partiel de régime matrimonial - Suivant acte reçu par Me Chantal THIBAUT, notaire à REIMS (51100) 15 rue Clovis, le 1^{er} décembre 2021, M. Eric Marie Henri VESSELLE, né à REIMS (51100) le 13 février 1959 et Mme Françoise Marie-Thérèse TAILLEFUMIER, son épouse, née à REIMS (51100) le 29 décembre 1956, demeurant ensemble à BOUZY (51150) 9, rue des Postes, mariés à LAVANNES (51110) le 3 juin 1989 sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes du contrat de mariage reçu par Me Emmanuel CAILTEAUX, notaire à WITRY-LES-REIMS (Marne), le 29 mai 1989, ont amenagé leur régime matrimonial en y adjoignant une société d'acquêts composée de biens immobiliers. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois à dater de la présente publication et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande de réception ou par acte d'huissier à Me Chantal THIBAUT, notaire à REIMS (Marne) 15 rue Clovis. Pour avis et mention Me Chantal THIBAUT, notaire 15 rue Clovis à 51100 REIMS. M2105177



Office Notarial Porte du Pont
SCP GELIN MACHET GUERDER
Notaires associés
7 place du Maréchal Leclerc
51300 VITRY LE FRANCOIS

EPOUX SOUCAT-
TANCHONAvis de changement
de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Véronique GELIN, Notaire associé à VITRY LE FRANCOIS (Marne), 7 place du Maréchal Leclerc, le 9 décembre 2021, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant par :

Monsieur Alain Camille SOUCAT, né à DOMMARTIN-LETTREE (51320) le 14 juillet 1944 et Madame Martine Dominique TANCHON, née à VITRY LE FRANCOIS (51300) le 31 octobre 1946, son épouse, demeurant ensemble à FRIGNICOURT (51300), Rue Jean Moulin, 1 résidence Louise, mariés à la Mairie de VITRY LE FRANCOIS (51300) le 13 novembre 1965 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Me Véronique GELIN.

M2105473

OFFICE NOTARIAL DE TINQUEUX

EPOUX PARANT

Insertion - Changement
de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître François CROISON, Notaire associé à TINQUEUX (51430), 4 bis rue Jacques Monod, le 2 décembre 2021, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption du régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au profit du survivant des époux entre : Monsieur Gérard Pierre Jean PARANT, retraité, et Madame Brigitte GUERLET, retraitée, demeurant ensemble à BOURGOGNE (51110), 1 allée du Jaillot.

Nés savoir : Monsieur à GOMONT (08190) le 26 octobre 1951, Madame à AIRE (08190) le 22 mars 1954.

Mariés à la mairie de AIRE (08190) le 7 septembre 1974 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le Notaire.

M2105197

AVIS

ADMINISTRATIF

COMMUNAUTE
URBAINE DU
GRAND REIMSCOMMUNE DE
FAVEROLLES ET COEMYRévision alléguée
n° 1 du PLU /
Modalités de concertation

Par délibération en date du 18 novembre 2021, le Conseil communautaire a décidé d'engager la révision alléguée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Faveroles-et-Coëmy.

Dans le cadre de cette procédure, une concertation est assurée selon les modalités définies par décision du Bureau communautaire du 09 décembre 2021 :

- tenue d'une réunion publique ;
- registre papier disponible en mairie de la commune de Faveroles-et-Coëmy ;
- mise à disposition d'éléments sur le site internet de la Communauté urbaine du Grand Reims et sur le site internet de la commune de Faveroles-et-Coëmy.

La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

M2105297

**PENSEZ
À FAIRE PUBLIER
VOTRE ANNONCE
PARTOUT EN FRANCE**



annoncelgale.pamb
@forumeco.com

AVIS DIVERS

Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS :
APARTEMENT : 83 Avenue de Paris - T4 au 10^{ème} étage - 71 m² environ - lot 42 - DPE : D - 124.300 € - réf : ER.17216

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution).

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07.85.64.76.66.

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen.

Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L.443-11 et suivants du CCH. M2105266

Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS :
APARTEMENT :
- 5 allée Claude Monet - T2 au 2^{ème} étage - 47.80 m² Carrez - lot 210 - DPE : C - cave Lot 135 - place de parking en extérieur Lot 849 - 90.000 € - réf : ER.11525 ;

- 1 C boulevard Clémenceau - T4 au 5^{ème} étage - 91.40 m² environ - lot 71 - DPE : C - Box en sous-sol Lot 155 - 199.000 € - réf : ER.15237

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution).

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06.10.60.16.61.

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen.

Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L.443-11 et suivants du CCH. M2105299

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, curatrice de la succession de Mme SZODSTAK MARIA décédée le 05/01/2017 à VERTUS (51) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808065191. M2105168

TRIBUNAL DE

COMMERCE DE REIMS

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Jugement du
07 décembre 2021

SARL ITONA, 1 Rue En Mémoire des Harkis, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 853 041 960. Activités de clubs de sports. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 20 Octobre 2021, désignant liquidateur Scp Crozat Barault Maigrot (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51318 Epemay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2105292

SARL CARPE DIEM, 17 Allée René Fonck, 51450 Bétheny, RCS Greffe de Reims 841 570 039. Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Mai 2020, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2105293

SARL ND CONCEPT, 53 Place Drouet d'Erlon, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 533 363 016. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Novembre 2021, désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2105294

REDRESSEMENT

JUDICIAIRE

Jugement du
07 décembre 2021

SARL LAPORTE, 24 Rue Saint-Maurice, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 539 759 175. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Septembre 2021, désignant administrateur SELARL V & V associés (Maître Stéphane VERMUE) - 35, rue Victor Basch - 02100 Saint-Quentin avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2105272

INTERDICTION

DE GÉRER

Jugement du
07 décembre 2021

AVREICEVICA Zanna, 13 avenue Paul Cézanne, 93370 Montfermeil. Non identifié. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Mme Avreicevica Zanna pour une durée de 10 ans. M2105303

SAS IDEAL, 53 Rue Vernouillet, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 507 943 645. Travaux de menuiserie bois et PVC. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de M Kose Kani pour une durée de 5 ans. M2105304

CORNET Corinne, 2B Rue du Moulin, 51400 Sept-Saulx, RCS Greffe de Reims 828 607 424. Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Madame cornet Corinne née Langlois pour une durée de 5 ans. M2105305

SAS TAX'HIPPOLYTE, 21 Impasse Achille Bureau, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 812 316 719. Transports de voyageurs par taxis. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur SOBREIRO Michaël, Romuald pour une durée de 5 ANS. M2105306

SAS P.M.G., 20 Avenue des Chenevières, 51370 Saint-Brice-Courcelles, RCS Greffe de Reims 823 608 542. Travaux d'isolation. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur GUE Geoffrey, Renaud pour une durée de 3 ans. M2105307

SAS MRA, 9 Rue André Pingat, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 820 467 322. Construction de maisons individuelles. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur OZTURK Metin pour une durée de 7 ans. M2105308

TRIBUNAL

DE COMMERCE

Jugement du
07 décembre 2021

SARL INTERIEUR ACTUEL, 40 Rue Buirette, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 316 606 839. Commerce de détail de meubles. Jugement arrêtant le plan de redressement avec une durée du plan de 9 ans et a nommé Commissaire à l'exécution du plan la Scp CROZAT BARAULT MAIGROT (Me Arnaud CROZAT) 17, quai de la Villa - 51318 Epemay. M2105273

SARL DAVID FAUVEY PRESTATION VITI, 10 Rue Docteur Genillon, 51170 Fismes, RCS Greffe de Reims 792 084 121. Activités de soutien aux cultures. Jugement modifiant le plan de redressement pour une durée de deux ans. M2105274

SARL GARAGE CARTERET SARL, 34 Boulevard Carteret, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 487 629 925. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Février 2021, désignant administrateur Selarl Ajilink Labis Cabooter (Me Jérôme Cabooter) 18, rue de l'Abreuvoir - BP 40006 - 77101 Meaux avec les pouvoirs : de représentation, liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés. M2105436

CLÔTURE POUR

INSUFFISANCE D'ACTIF

Jugement du
08 décembre 2021

SARL Entreprise William BRODIER (E.W.B.), Avenue Pierre et Marie Curie Z I Des Ormissets, 51530 Oiry, RCS Greffe de Reims 499 321 222. Activités de soutien aux cultures. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2105399

SARL SALON RELOOKIM, 106 Avenue Jean Jaurès, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 513 210 849. Conseil en relations publiques et communication. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2105407

MATTONT Jean Marie Auguste, 109 rue de l'Hôpital Auban Moët, 51200 Epemay, RCS Greffe de Reims 332 934 793. Débits de boissons. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2105408

SARL S.A.R.L. REMY, Lieu-Dit le Champ du Parc Zone Industrielle, 51530 Oiry, RCS Greffe de Reims 403 714 892. Travaux de menuiserie bois et PVC. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2105409

SARL AGS CONSTRUCTION, 47 Rue Jean Jaures, La Neuville, 51100 la neuville, RCS Greffe de Reims 517 941 316. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2105423

SARL DANHEST HOME, 16 Place Georges Clémenceau, 51230 Fère-Champenoise, RCS Greffe de Reims 482 671 062. Construction d'autres bâtiments. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2105424

DELHOUGNE Benjamin Hubert Raymond, 88 rue Lesage, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 403 394 695. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2105425

SARL PRO CLEAN POWER, 43 Rue Pierre Taittinger, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 510 274 830. Autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2105426

SARL A.R.C., 121 Rue de Neufchatel, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 492 193 677. Travaux de plâtrerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2105427

SARL SERENITY CAR 51, 8 Rue Jeanne Jugan, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 804 947 091. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2105428

PEIXOTO Séverino, 54 rue de Courcelles, 51100 Reims. Non identifié. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2105451

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Ardennes

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

OFFICE NOTARIAL
de Maître J-Y ANTOINE
Notaire à DOM-LE-MESNIL (Ardennes)

M. FLORENT
MYNY/ALARME
BMV

Avis de cession de fonds

ACTE reçu par Me Jean-Yves ANTOINE, Notaire à DOM LE MESNIL (08), avec la participation de Me CONREUR, Notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (08), du 30-11-2021 enregistré au SPFE de CHARLEVILLE MEZIERES 1 (08) le 02 Décembre 2021, dossier 2021 00039858, référence 0804P01 2021 N 00762.

CEDANT : M. Florent Jules André MYNY, demeurant à SAINT MARCEAU (Ardennes) 9 chemin des Sarts n° SIREN 495 089 591, immatriculée au R.C.S. de SEDAN (08).

CESSIONNAIRE : «ALARME BMV» SAS au capital de 1.000 €, siège à CHARLEVILLE MEZIERES (08), 55 bis avenue d'Arches, n° SIREN 902 744 242, immatriculée au R.C.S. de SEDAN (08).

FONDS CEDE : un fonds de «travaux d'installation électrique, d'installation et de réparation de système d'alarme et de sécurité et de vente de produits se rapportant à ces activités» exploité 9 chemin des Sarts à SAINT MARCEAU (08) et transféré au siège du cessionnaire 55 bis avenue d'Arches à CHARLEVILLE MEZIERES (08) à compter du jour de l'entrée en jouissance.

PROPRIETE-ENTREE EN JOUISSANCE : 30 novembre 2021.
PRIX : 130.000,00 €, dont éléments incorporels : 40.000,00 € et éléments corporels : 90.000,00 € ; payé comptant par la comptabilité de l'office notarial de Me J-Y. ANTOINE.

Oppositions : au plus tard dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, en l'office notarial de Me J-Y. ANTOINE, Notaire à DOM LE MESNIL (08), 92 Route Nationale, dans les seules formes et conditions prévues à l'art. L141-14 du Code de Commerce.

Pour unique insertion :
Me ANTOINE.

M2105186

CONSTITUTION

DE SOCIETE

NOFO 2

Par acte SSP du 30/11/2021, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : NOFO 2.
OBJET SOCIAL : Installation et entretien de réseaux de fibre optique.

SIÈGE SOCIAL : 90 avenue du petit bois - 08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES.

CAPITAL : 100 €.
DURÉE : 99 ans.

PRÉSIDENT : M. OUERRADI ABDERRAHIM, demeurant 90 avenue du petit bois - 08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

CLAUDE D'AGRÈMENT : Cession libre.

Immatriculation au R.C.S. de SEDAN.

M2105296



1 rue du Val de Vence - BP 10015
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX
7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME
30 rue Contamine - 08600 GIVET

VHF

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP du 13/12/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : SAS.
DÉNOMINATION : VHF.
SIÈGE : 2 chemin du Vivier Guyon - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL : 1.000 €.
OBJET : Activité d'agent commercial, et, accessoirement, activité de négoce de produits du bâtiment (bois, inox, acier, aluminium, etc.).

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGRÈMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : M. Franck VOTION, demeurant 2 chemin du Vivier Guyon - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.
La société sera immatriculée au R.C.S. de SEDAN.

M2105055



6 boulevard des Ecossais
08200 SEDAN
Tél. : 03.24.29.80.84

MOBLICOM

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 Euros
Siège social :

11 allée des Dahlias - 08200 SEDAN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SEDAN du 19/11/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : MOBLICOM.

SIÈGE SOCIAL : 11 allée des Dahlias - 08200 SEDAN.

OBJET SOCIAL : Vente et installation de cuisines équipées, salle de bain, dressing, salon, meuble TV, ameublement intérieur et agencement.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 5.000 €.
GÉRANCE : Monsieur François FONTAINE, demeurant 11 allée des Dahlias - 08200 SEDAN, assure la gérance.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2105188

LE 17 INVEST

Par acte SSP du 26/11/2021, il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques suivantes : DÉNOMINATION : LE 17 INVEST. OBJET SOCIAL : La propriété, la rénovation, l'administration et l'exploitation par bail, location, nue ou en meublés, ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis. SIÈGE SOCIAL : 54 promenade des Bertholet - 08000 WARCQ. DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SEDAN. Au capital de : 5.000 €. MODE DE CESSION DE PARTS SOCIALES : Les parts ne peuvent être cédées qu'avec un agrément obtenu par décision des associés prises à l'unanimité. GÉRANCE : M. SALVINI Olivier, demeurant 54 promenade des Bertholet - 08000 WARCQ.

M2105163



6 boulevard des Ecossais
08200 SEDAN
Tél. : 03.24.29.80.84

BL PLOMBERIE

CHAUFFAGE

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 Euros
Siège social :

26 rue de la Belle Volée
08450 RAUCOURT ET FLABA

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RAUCOURT ET FLABA du 5 novembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : BL PLOMBERIE CHAUFFAGE.

SIÈGE SOCIAL : 26 rue de la Belle Volée - 08450 RAUCOURT ET FLABA.
OBJET SOCIAL : plomberie, chauffage, ramonage, placo, carrelage, ventilation, climatisation.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 500 €.
GÉRANCE : Monsieur Brice LOSDAT, demeurant 26 rue de la Belle Volée - 08450 RAUCOURT ET FLABA, assure la gérance.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2105198

A à Z Conciergerie

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SEDAN du 25 novembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : A à Z Conciergerie.

SIÈGE SOCIAL : 50 avenue Philippoteaux - 08200 SEDAN.

OBJET SOCIAL : La prestation de services de conciergerie.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 500 €.
GÉRANCE : Madame Marie Azalee LEROY, demeurant 50 avenue Philippoteaux - 08200 SEDAN, assure la gérance.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2105437

SODIEX SOCIETE

NOUVELLE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à CLIRON en date du 03/12/2021, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SODIEX SOCIETE NOUVELLE.

SIÈGE SOCIAL : Route de Ham Les Moines - 08090 CLIRON.

OBJET : vente/livraison de toutes boissons, location de matériel (pompes à bière, tables, bancs, barnums, etc.) ; accessoirement, vente d'alimentation, vente de fleurs, vente/livraison de pellets.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 5.000 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGRÈMENT : L'agrément pour les cessions d'actions à des tiers par un associé est donné par les associés.

PRÉSIDENTE : Madame Justine MALHERBE née DECARREAU, demeurant 15 rue des 3 Obus - 08700 NOUZOVILLE

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

M2105202

SARL

«GRAINELEC»

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/12/2021, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION : «GRAINELEC».
SIÈGE SOCIAL : 4 rue du Mont - 08360 HERPY-L'ARLESISSE.

OBJET : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- la production et la vente d'énergie notamment à partir de panneaux solaires photovoltaïques ;

- l'acquisition, la vente, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers bâtis ou non bâtis dont elle peut devenir locataire ou propriétaire, usufruitière, nue-proprétaire, par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement sur le territoire français et les territoires étrangers limitrophes.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 26.000 € divisé en 26.000 parts d'un montant unitaire de 1 € chacune.

GÉRANCE :
- Monsieur Fabrice DECARREAU, demeurant 2 allée des Nampages - 51450 BETHENY ;
- Monsieur Guillaume FLAYOL, demeurant 13 rue Reginald Flack - 08220 SERAINCOURT ;
- Monsieur Pierre FROMENT, demeurant 4 rue du Mont - 08360 HERPY-L'ARLESISSE ;

- Monsieur Fabien ROUSSEAU, demeurant 3 Impasse de la Mairie - 08360 CONDE LES HERPY ;
- Monsieur Vivien ROUSSEAU, demeurant 10 rue de Banogne - 08360 HERPY-L'ARLESISSE ;

nommés pour une durée illimitée avec pouvoir d'agir séparément.

IMMATRICULATION : au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis : Le représentant légal.

M2105209



Etude de Maître Arnaud

MANGIN

Notaire à RETHEL (Ardennes)
13-15 place de la République

LOUCYPCHA

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Arnaud MANGIN, Notaire associé de la société d'exercice libéral « Arnaud MANGIN, notaire « titulaire d'un Office notarial à RETHEL (Ardennes), 13-15 place de la République, le 3 décembre 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : LOUCYPCHA.

FORME : Société civile.

SIÈGE SOCIAL : THUGNY TRUGNY (08300), 1 rue d'Attigny.

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

OBJET SOCIAL : La constitution, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur de tout élément de patrimoine, mobilier et immobilier, outre de pouvoir cautionner hypothécairement sur l'actif social immobilier les dettes d'un associé ou d'un tiers.

GÉRANCE : Monsieur Guillaume DURIEZ et Madame Emilie REMBLIERE, demeurant ensemble à THUGNY TRUGNY (08300), 1 rue d'Attigny.

CESSION DE PARTS : Soumise à agrément de la gérance pour les tiers à la société.

La société sera immatriculée au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis : Le Notaire.

M2105295



6 boulevard des Ecossais
08200 SEDAN
Tél. : 03.24.29.80.84

POLYLUX FRANCE

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :

15 route du Cimetièrre
08110 MATTON ET CLEMENCY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MATTON ET CLEMENCY du 3 décembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : POLYLUX FRANCE.

SIÈGE : 15 route du Cimetièrre - 08110 MATTON ET CLEMENCY.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : Menuiserie, charpente, couverture et toutes activités annexes ou connexes se rapportant à l'activité.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Glenn SAUW, demeurant 15 Rue du Cimetièrre - 08110 MATTON ET CLEMENCY.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : Le président.

M2105446



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

SCI

DE LA COUTURE

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros

Siège social :

17 rue du Calvaire
08460 THIN LE MOUTIER

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 08/12/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI DE LA COUTURE.

SIÈGE SOCIAL : 17 rue du Calvaire - 08460 THIN LE MOUTIER.

OBJET SOCIAL :

- L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, la construction, l'administration, la gestion, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;

- Tout mode d'acquisition et de financement de l'acquisition des immeubles, dès lors qu'il entre dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social ;

- L'aliénation d'un ou des immeubles devenus inutiles à la Société, par tous moyens ;

- La souscription de tous emprunts pour financer l'acquisition des biens immobiliers, ainsi que toutes garanties ;

- La participation de la société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, participation, association et location-gérance ;

- Et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Rudy FORTIER, demeurant 17 rue du Calvaire - 08460 THIN LE MOUTIER.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS :

- agrément requis dans tous les cas ;
- agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2105393

VOUS POUVEZ
VOUS ABONNER
EN UTILISANT
LE BULLETIN ÉMIS
À CET EFFET
DANS CE JOURNAL

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Ardennes



6 boulevard des Ecosais
08200 SEDAN
Tél. : 03.24.29.80.84

FACTORY

Société civile immobilière
au capital de 500 Euros
Siège social :
30 route de Givonne - 08140 DAIGNY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DAIGNY du 3 décembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : FACTORY.

SIÈGE SOCIAL : 30 route de GIVONNE - 08140 DAIGNY.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tout immeuble biens bâtis et autres biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 500 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Gauthier GONDEL, demeurant 30 Route de Givonne, Villa Romeska, à DAIGNY (08140).

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas ; Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2105432

MODIFICATION

DE STATUTS



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

BARRE SERVAIS

Société par actions simplifiée
au capital de 15.000 Euros
Siège social :
52 rue de la Gare
08800 LES HAUTES RIVIERES
892 351 016 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération du Conseil d'administration en date du 17/11/2021, il résulte que : La société GAQ&CO, société par actions simplifiée au capital de 30.000 € ayant son siège social au 36 rue de la Campagne - 08320 VIREUX WALLERAND, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN sous le numéro 892 264 847, a été nommée en qualité de présidente en remplacement de Madame Aurélie LAMBERT, démissionnaire.

Le Conseil d'administration a pris acte de la démission des directeurs généraux, Messieurs Quentin LAMBERT et Geoffroy LAMBERT et que le Conseil d'administration n'a pas procédé à leur remplacement.

Pour avis : Le président.

M2105442



GAEC «GOZE»

Reconnu sous le n°89-489
Société civile
au capital de 266.850 Euros
10 rue du Château
08220 SEVIGNY WALEPPE
353 531 981 R.C.S. Sedan

Par ASSP du 9/11/2021, les associés ont accepté à compter rétroactivement du 01/10/2021 de :

- Procéder à la réduction du capital social par voie d'annulation de 4.610 parts sociales, pour le porter au montant de 197.000 € ;

- De proroger la durée du vie du GAEC jusqu'au 26/02/2089.

Pour avis : Les gérants.

M2104087



1 rue du Val de Vence - BP 10015
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX

7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME

30 rue Contamine - 08600 GIVET

MOSAPLAST

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 18 rue du Point du Jour
08600 GIVET
802 162 750 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération 06/12/2021, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Mme Barbara BEAU de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant M. André BEAU demeurant 22 rue Émile Zola - 08500 REVIN, pour une durée illimitée, à compter du 01/01/2022.

M2104604

SASU ARDENNES

CONSEILS

EN PATRIMOINE

Société par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 3 rue de la glumee
08190 ASFELD
902 134 832 R.C.S. Sedan

Par décision en date du 19 novembre 2021, il a été pris acte d'étendre l'objet social de la société à toutes transactions immobilières à compter de cette même date.

L'article 2 des statuts a été modifié, en conséquence.

Pour avis : Le président.

M2104860

SOCIETE CIVILE

IMMOBILIERE

DU CARDIN

Société civile
au capital de 15.244,90 Euros
Siège à
ASFELD (08190) - 21 rue Chantereine
R.C.S. Sedan n° 325 059 178

Aux termes de l'assemblée générale en date du 22 novembre 2021, les associés ont à l'unanimité :

1- Accepter la démission de Monsieur Pierre LALUYAUX de ses fonctions de gérant à compter de ce jour.

2- Nommer Madame Jocelyne PARMENTIER épouse LALUYAUX, demeurant à RETHEL (08300), 1 rue Marie Hélène Cardot, comme nouveau gérant pour toute la durée de la société.

Mention sera faite au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis.

M2105430

JML MICRO-CRECHES 2

SARL au capital de 1.000 Euros
Siège social :
Rue Ravaude - ZAC La Croisette
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
R.C.S. de Sedan 825 264 419

L'assemblée générale extraordinaire du 22/11/2021 a décidé à compter du 30/06/2021 de diminuer le capital social de 400 € par voie de rachat de 40 parts sociales de 10 € de valeur nominale chacune en le portant de 1.000 € à 600 €.

Article 8 des statuts modifié en conséquence.

Modification au R.C.S. de SEDAN.

M2105203

SNC DE NOYERS

Société en nom collectif
au capital de 3.000 Euros
Siège social :
3 bis rue de l'Eglise
08350 NOYERS PONT MAUGIS
R.C.S. Sedan 848 932 331

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 18 novembre 2021, il a été pris acte de la démission de Monsieur Richard BONNEFOY de ses fonctions de cogérant à compter de ce jour.

R.C.S. : SEDAN

Pour avis.

M2105206

ARDENNES

ENROBES

Société à responsabilité limitée
au capital de 97.500 Euros
Siège social :
54 Avenue de la Marne
08200 SEDAN
687 280 263 R.C.S. Sedan

Suivant procès-verbal du 7 juin 2021, les associés ont décidé de nommer en qualité de gérant, à compter du 1^{er} juillet 2021, Monsieur Maxime Duchemin, demeurant 65 avenue du Docteur Manichon - 51110 BOURGOGNE, en remplacement de Monsieur Mario Detammaecker, démissionnaire à effet du 30 juin 2021 à minuit.

Mention en sera faite au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis.

M2105269

SOCIETE M.D.M.

MAISON DELLOUE

MAISON

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.622,45 Euros
Siège social :
23 rue Danton - 08500 REVIN
339 309 254 R.C.S. Sedan

Par AGOA du 30/06/2021, il a été pris acte de la fin du mandat de M. Gaston NYAMSI, commissaire aux comptes titulaire, et de la société CONTROLER AUDIT CONSEIL SAS, commissaire aux comptes suppléant.

Pour avis.

M2105321

SASU O'ROYALE

CHICKEN

Avis de modification

Suite à la démission de Mme MARECHAL Mégane, présidente de la SASU O'ROYALE CHICKEN, R.C.S. SEDAN 844 439 190 ayant son siège 69A rue Bourbon - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, l'AGE du 31/10/2021 prend acte et accepte sa démission. L'AGE a nommé M. BENSHELLA Hossam né le 08/11/1997 à REVIN, domicilié au 20 rue Léon Dehuz - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES en qualité de président à compter du 01/11/2021. Modification au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis et mention.

M2105326



Bureau de Charleville Mézières
6, Place de la gare
CS 30747
08 013 Charleville-Mézières Cedex

PACK ELITE

DIFFUSION

Société par actions simplifiée
au capital de 50.000 Euros
Siège social : 11 place de la Résistance
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
834 349 284 R.C.S. Sedan

Par décisions en date du 30 novembre 2021, l'associé unique a réduit le capital social de 25.000 €, pour être ramené de 50.000 € à 25.000 €, par voie de diminution de la valeur nominale des actions. Le capital a ensuite été augmenté d'une somme de 25.000 €, pour être porté de 25.000 € à 50.000 € par incorporation de réserves. L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis et mention : La présidence.

M2105365

PEUGEOT

CITROEN

MECANIQUE

DE L'EST SNC

SNC au capital de 40.000.000 Euros
Siège social :
08000 VILLERS SEMEUSE
Zone Industrielle des Ayvelles
Lieu-dit les Faudins
414 713 594 R.C.S. Sedan

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 06/12/2021, il a été décidé de réduire le capital social pour le ramener à 10.000.000 Euros.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au R.C.S. de SEDAN.

M2105366



6 boulevard des Ecosais
08200 SEDAN
Tél. : 03.24.29.80.84

PARC

Société civile immobilière
au capital de 31.000 Euros
Siège social :
Route de Givet n° 21
08600 RANCENNES
480 675 719 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 15 novembre 2021, l'assemblée générale extraordinaire a décidé :

- De nommer Madame Christelle GUILLE, demeurant 1 chemin du Hatois à FLOING (08200), en qualité de gérant pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Patrice GUILLE, à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 13 des statuts.

- De transférer le siège social du Route de Givet n° 21 - 08600 RANCENNES au 1 chemin du Hatois - 08200 FLOING à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2105479

S.C.I. SAINT BAILE

Société civile immobilière
au capital de 1.524,49 Euros
Siège social :
Rue d'Ardin
08330 VRIGNE AUX BOIS
R.C.S. Sedan 422 278 721

Aux termes d'une délibération en date du 25 août 2021, il a été décidé la démission de Monsieur Jean-Marie VANWYNSBERGHE et de Madame Isabelle LERYCKE épouse VANWYNSBERGHE, gérants associés de la société, suite à la cession de leurs parts sociales au profit de la SOCIETE VIRGINIE DACHY, SPPL DE VETERINAIRES, associé indéfiniment responsable de la société et de Madame Virginie DACHY, gérante. Mention en sera faite au Registre de Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis.

M2105401



Bureau de Charleville Mézières
6, Place de la gare
CS 30747
08 013 Charleville-Mézières Cedex

SCI DU BOIS

JACQUEMART

SCI DU BOIS JACQUEMART, société civile au capital de 1.000 €, siège social : Le Bois Jacquemart - 08430 MONDIGNY, 495 037 400 R.C.S. SEDAN. Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 7 janvier 2019, l'assemblée générale a pris acte du décès du gérant, Monsieur Guy LEONARD, le 28 décembre 2018 et a décidé de nommer à compter du même jour, en remplacement, Monsieur Kévin LEONARD, demeurant 10 bis rue Jean-Baptiste Clément - 08440 VIVIER AU COURT pour une durée illimitée. Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2105458

DISSOLUTION

DE SOCIETE

SASU GMCI

SASU GMCI, SASU au capital de 1.500 €, siège social : 44 bis rue Emile Zola - 08330 VRIGNE AUX BOIS, 824 770 374 R.C.S. SEDAN. Le 15/11/2021, le président a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 01/12/2021, nommé en qualité de liquidateur M. Marage Gregory, demeurant 44 bis rue Emile Zola - 08330 VRIGNE AUX BOIS et fixé le siège de liquidation au domicile du liquidateur. Dépôt au R.C.S. de SEDAN.

M2104904



L'ARDENNE

AGRICOLE

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 9.300 Euros
Siège social :
3 rue Jacquemart Templeux
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
(Ardennes)
780 247 763 R.C.S. Sedan

L'AGE du 30/11/2021 a décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du 30/11/2021 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires. M. Olivier PINCHON, WARCQ (08000), 61 bis Promenade des Bertholets, a été nommé comme liquidateur.

Dépôt légal au R.C.S. de SEDAN.

M2104996

SCI

LE MILLENAIRE IV

Siège social
9 rue Jean Jacques Rousseau
08300 RETHEL
Capital 6.200 Euros
R.C.S. Sedan 435 367 107

Le 04/12/2021, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 05 /12/2021, nommé liquidateur pour une durée illimitée M. Denis CAILLET, 9 rue JJ Rousseau - 08300 RETHEL, et fixé le siège de la liquidation au siège social, où la correspondance devra être envoyée, ainsi que toutes notifications. Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

Pour avis.

M2105211

CLOTURE

DE LIQUIDATION

E-POPDEL

SAS au capital de 1.500 Euros
Siège social :
12 rue des Marais
08270 SAULCES MONCLIN
830 959 607 R.C.S. de Sedan

Suivant assemblée générale extraordinaire du 30/11/2021, il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur Mme Delphine NOWAKOWSKI, 5 rue Hildevert Thomé - 08300 RETHEL, pour sa gestion, la déchargeant de son mandat et constatant la clôture définitive de la liquidation.

Radiation du R.C.S. de SEDAN.

M2105033

TRIBUNAUX

DE COMMERCE

Par jugement en date du 02/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a modifié le plan de Redressement Judiciaire à l'égard de :

Monsieur Marc AIME

Rue des Ecoles - 08250 MONTCHEUTIN. Activité : plombier sanitaire. R.C.S. SEDAN F 413 353 301 (2016 F 00008).

Ledit jugement a désigné commissaire à l'exécution du plan : SELARL Bruno RAULET, prise en la personne de Maître RAULET, 34 rue des Moulins - 51715 REIMS CEDEX. Le Greffier : C. HARDY.

M2105218

Par jugement en date du 02/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a arrêté le plan de Redressement Judiciaire à l'égard de :

SARL SILOM

7 place Ducale - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES. Activité : Bar, café, brasserie, restaurant. R.C.S. SEDAN B 501 395 164 (2007 B 50388).

Ledit jugement a désigné commissaire à l'exécution du plan : SELARL BRUCELLE Charles, prise en la personne de Maître Charles BRUCELLE, 1 rue de Lorraine - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

Le Greffier : C. HARDY.

M2105219

TRIBUNAUX

JUDICIAIRE

Avis de dépôt par le mandataire judiciaire le 19/11/2021 au greffe du tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES de la liste des créances mentionnées à l'article L 624-1 du code de commerce, au passif de la procédure collective de

L'EARL GOURMET

Hameau de Landreville - 08240 BAYONVILLE, où les réclamations seront recevables dans un mois à compter de la date de la publication au BODACC.

Le Greffier

des procédures collectives.
M2105160

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Ardennes / Aube

Avis de dépôt par le mandataire judiciaire le 19/11/2021 au greffe du tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES de la liste des créances mentionnées à l'article L 624-1 du code de commerce, au passif de la procédure collective de

SCI DES CEDR

3 rue de Lorraine - 08370 MARGUT, où les réclamations seront recevables dans un mois à compter de la date de la publication au BODACC.

Le 30 novembre 2021,
Le Greffier
des procédures collectives.

M2105161

Jugement du tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES du 15 novembre 2021 ouvrant une procédure de redressement judiciaire à l'égard de

l'association D'ANIMATION SOCIALE ET CULTURELLE D'ORZY (AASCO)

ayant siège social Chemin du Vieux Chêne - 08500 REVIN.

Juge commissaire titulaire : Aurélien SEGURET.

Juge commissaire suppléant : Marie-Pierre SAINT-BLANCARD.

Mandataire judiciaire et représentant des créanciers : Maître TIRMAN, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS.

Administrateur judiciaire : Maître Pascale CHANEL, ZAC du GPV, 25 rue de Sarre - 57070 METZ.

Commissaire preneur : Maître Martial BOURNIER, 30 rue de la Gravière - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

Date de cessation des paiements : 15 novembre 2021.

Le Greffier : A. KAPRYKA.

M2105162

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

SCP Stéphan ROSTOWSKY Notaire

1 et 3 avenue Leclerc - 08200 SEDAN

EPOUX BRUNSON

Aux termes d'un acte reçu par Me Stéphan ROSTOWSKY, Notaire à SEDAN, le 8 décembre 2021, Monsieur BRUNSON Jean Michel et Madame CHEBIEB Ouedia, demeurant ensemble à POURU AUX BOIS (08140), 8 Place de la Mairie, mariés à la Mairie de CHARLEVILLE MEZIERES(08000), le 18 mai 1985, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Stéphan ROSTOWSKY, notaire à SEDAN, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

Pour avis.

M2105415

SCP CHARLIER-LAURENT, CONREUR et SORIANO-DUMONT

Notaires associés
à CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes)
1 bis rue de Lorraine

EPOUX WATY

Insertion - Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Guillaume CONREUR, Notaire Associé à CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes), 1 bis rue de Lorraine, CRPCEN 08066, le 8 décembre 2021, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE entre :

Monsieur Bernard Henri WATY, agent de maîtrise, et Madame Patricia Annette HOURRIER, employée territoriale, demeurant ensemble à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 69 boulevard de Chatillon.

Mariés à la Mairie de LES AYVELLES (08000) le 29 juin 1985 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Maître Guillaume CONREUR.

M2105445

AVIS DIVERS

Office de Maître Camille HUGET Notaire

MME MADELEINE ARGENSON

Avis de dépôt de testament

Par testament olographe du 22 juin 2018, Madame Madeleine Marie ARGENSON, née à GIVET, le 22 avril 1933, demeurant à GIVET (08600), 19 route de Bon Secours, célibataire, décédée à DINANT (Belgique), le 25 mars 2021, a institué un legs universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Camille HUGET, suivant procès-verbal en date du 15 novembre 2021, dont une copie authentique a été reçue par tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES, le 19 novembre 2021.

Les oppositions sont à former en l'étude de Maître Camille HUGET, Notaire à GIVET, chargé du règlement de la succession.

M2105158

MLLE BOSSERELLE PIERRETTE

Par testament du 30/11/2012 déposé au rang des minutes de Maître BOURDAIRE Lucille notaire à ROZOY SUR SERRE, 5 rue d'Aigle, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le tribunal de grande instance de CHARLEVILLE MEZIERES (08), le 30/11/2021, Mlle BOSSERELLE Pierrette, demeurant de son vivant à DRAIZE 08220, 12 route du Duc d'Orange, née le 13/08/1925 à DRAIZE, décédée le 13/09/2021 à CHARLEVILLE MEZIERES (08), a institué un ou plusieurs légataires universels. Les oppositions seront reçues dans le délai d'un mois à compter du 30/11/2021 entre les mains du Notaire chargé du règlement de la succession Me François MATHIE-MATHEU, Notaire à RETHEL, 6 Place de la République.

Pour avis :

Maître BOURDAIRE Lucille.

M2105247

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, curatrice de la succession de M. MONFRONT Daniel décédé le 19/10/2020 à SEDAN (08) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808072029/RDSR.

M2105377

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, curatrice de la succession de M. SZWED Marcel décédé le 21/09/2018 à CHARLEVILLE-MEZIERES (08) a établi l'inventaire et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808040769/MCC.

M2105385

Aube

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

SJFC

SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE
— DE CHAMPAGNE

19-21 rue Denis Papin - 51100 REIMS
3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

SCHMITT PERE ET FILS

Avis de nomination d'un cogérant

Aux termes d'une délibération en date du 20 octobre 2021, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant, Monsieur Didier SCHMITT, demeurant 12 rue du Monlinet à PONT SAINTE MARIE (10150), pour une durée illimitée avec effet de ce jour.

Avis de cession de fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 10 novembre 2021, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de TROYES, le 23 novembre 2021, dossier 2021 00065055, référence 1004P01 2021 A 04355.

Monsieur Didier SCHMITT, demeurant 12 Rue du Monlinet à PONT SAINTE MARIE (10150), immatriculé au RCS de TROYES sous le numéro 401 502 463.

A CEDE A la Société SCHMITT PERE ET FILS, Société à responsabilité limitée au capital de 3.000 €, dont le siège social est situé Halles de l'Hôtel de Ville, Rue Claude Huez à TROYES (10000), immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le numéro 904 832 144, un fonds de commerce de vente de fruits et légumes et de primeurs sis et exploité Marché Central à TROYES (10000), moyennant le prix de cinquante mille euros (50.000 €).

Le transfert de propriété par l'acquéreur a été fixée au 10 novembre 2021. L'entrée en jouissance par l'acquéreur a été fixée au 20 octobre 2021.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, à l'adresse du fonds cédé avec copie à la SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE DE CHAMPAGNE, 19/21 rue Denis Papin à REIMS (51100).

Pour avis : La gérance.

M2105278

PAUPE-POUILLOT NOTAIRES ASSOCIÉS

OCEANE JET / SAS TRICHOT

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Vincent POUILLOT, Notaire de la société « PAUPE - POUILLOT - NOTAIRES ASSOCIES », société d'exercice libéral à responsabilité limitée titulaire d'un Office notarial, ayant son siège à TROYES (Aube), 4 place du Général Patton le 2 décembre 2021, enregistré à SPFE TROYES 1, le 06/12/2021, volume 2021N n° 1537 a été cédé un fonds de commerce par :

La société dénommée OCEANE JET, société par actions simplifiée au capital de 56.000,00 €, dont le siège est à SAINT ANDRE LES VERGERS (10120), 114 route d'Auxerre, identifiée au SIREN sous le numéro 351 463 120 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

A VENDU A :

La société dénommée SAS TRICHOT, société par actions simplifiée au capital de 10.000,00 €, dont le siège est à SAINT ANDRE LES VERGERS (10120), 114 route d'Auxerre, identifiée au SIREN sous le numéro 901 915 470 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Désignation du fonds : STATION SERVICE exploité à SAINT ANDRE LES VERGERS (10120), 114 route d'Auxerre :

Le CESSIONNAIRE a la propriété du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

Moyennant le prix principal de cinquante-deux mille Euros (52.000,00 €), s'appliquant : Aux éléments incorporels pour vingt-six mille Euros (26.000,00 €), au matériel pour vingt-six mille Euros (26.000,00 €).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour unique insertion, le Notaire.

M2105459

GROUPEMONASSIER Réseau Notarial

JONQUET-CHATON

11 rue Paul Dubois - 10000 TROYES

A L'AUBE DES FLEURS

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Nicolas JONQUET, Notaire, de la Société Civile Professionnelle dénommée «JONQUET - CHATON, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial ayant son siège à TROYES (10000), 11 rue Paul Dubois, le 3 décembre 2021, enregistré à TROYES (10000), le 7 décembre 2021, référence 2021N01564, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée AU LANGAGE DES FLEURS, société par actions simplifiée au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à SAINT JULIEN LES VILLAS (10800), 130 boulevard de Dijon, identifiée au SIREN sous le numéro 817 634 652 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

A la Société dénommée EURL MARKET FLOWERS, Société à responsabilité limitée au capital de 3.000,00 €, dont le siège est à TROYES (10000), 305 rue du Faubourg Croncels, identifiée au SIREN sous le numéro 903 787 901 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Désignation du fonds : commerce de fleurs, plantes, graines, engrais, aliments pour animaux, jardinerie et décoration de la maison sis à TROYES (10000), 305 rue du Faubourg Croncels, appartenant au cédant, connu sous l'enseigne A L'AUBE DES FLEURS, et pour lequel il est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES, sous le numéro 817 634 652.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de cinquante mille Euros (50.000,00 €), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour quarante mille Euros (40.000,00 €) ;
- au matériel pour dix mille Euros (10.000,00 €).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, chez Maître Jean-François CROZAT, mandataire-judiciaire à TROYES (10000), 2 place Casimir Périer où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le Notaire.

M2105462

CONSTITUTION

DE SOCIETE

SC «ANV»

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 1^{er} novembre 2021, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SC.

DENOMINATION : «ANV».

SIEGE SOCIAL : 26 rue Pasteur - 10280 FONTAINE LES GRES.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet la prise de participation dans d'autres sociétés, et notamment dans des sociétés d'exploitation agricole ou viticole, et la gestion de ces participations et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

DUREE : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 2.000 € divisé en 200 parts de 10 €.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre aux coassociés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des 3/4 des voix exprimées.

GERANCE : Madame Anne-Laure VARLET, demeurant 3 Hameau du Clos - 10400 BOUY-SUR-ORVIN, nommée pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis : La gérance.

M2105207

«LA CASA DE PACO»

Avis de constitution

SCP PROUVEUR - ANCELIN-SCHLESSER Notaires Associés 72 av. de la République 52100 SAINT DIZIER 0820 562 162. Suivant acte reçu par Maître Maxime SCHLESSER, notaire à SAINT DIZIER, le 29 Novembre 2021, il a été constituée la société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société Civile Immobilière. DENOMINATION : «LA CASA DE PACO». SIEGE SOCIAL : BRIENNE LE CHATEAU (10500), 5 rue de la Gare. CAPITAL SOCIAL : 100,00 €, divisé en 10 parts sociales de 10,00 € chacune, numérotées de 1 à 10. OBJET SOCIAL : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, et toutes opérations pouvant être utile à la réalisation de l'objet social. DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. CESSION DE PARTS : Cessions de parts soumises à l'agrément des associés. GERANCE : Monsieur Patrick CHRUSTOWSKI, demeurant à DIENVILLE (10500), 1 rue des anciens Combattants et Monsieur Corentin CHRUSTOWSKI, technicien, demeurant à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 23 rue Jules Lobet, cogérants pour une durée indéterminée. IMMATRICULATION au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis : Maître Maxime SCHLESSER.

M2105180



INVEST-LCB

Suivant acte reçu par Me Nicolas BRUNEAU, notaire à TROYES, le 6 décembre 2021, a été constituée une Société par actions simplifiée dénommée «INVEST-LCB».

SIEGE SOCIAL : MARAYE EN OTHE (10160), 26 rue de la Forêt d'Othe.

CAPITAL : 3.000,00 € divisé en 30 actions de 100,00 € chacune.

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de TROYES.

OBJET SOCIAL :
- L'activité de marchands de biens ;
- La promotion immobilière, l'activité de lotisseur, la gestion et la location de tous biens immobiliers dont la société pourrait devenir propriétaire par location nue ou meublée, tous investissements de nature immobilière et mobilière, le conseil immobilier ;
- Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet et notamment emprunter pour acquérir les biens sociaux, se porter caution, hypothéquer les biens sociaux ;

- La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;
- Et plus généralement, toutes opérations financières, industrielles ou commerciales, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, ainsi que la participation de la société à toutes entreprises, groupements d'intérêt économique, sociétés créées ou à créer dont l'activité est susceptible de concourir à la réalisation dudit objet, et ce par tous moyens notamment par voie d'apport, de souscription ou achat d'actions, de parts sociales, d'obligations ou de tous titres quelconques, de fusion, de scission, d'apport, de société en participation, de groupement, d'alliance, de commandite ou autres.

Premier président : Monsieur Romain CHIMAY, demeurant à MARAYE EN OTHE (10160), 26 rue de la Forêt d'Othe.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité et accomplissement des formalités mentionnées dans les avis de convocation pour justifier de la propriété de ses actions.

CESSIONS DES ACTIONS : les cessions ou transmissions d'actions au profit des tiers sont soumises à l'agrément des actionnaires.

M2105213

**POUR PLUS
DE RAPIDITÉ,
RÈGLEMENT
PAR VIREMENT
OU PAR
CARTE BANCAIRE,
UN GESTE POUR
L'ENVIRONNEMENT...**

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Aube



SCI L'ANIMA TROYES

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : SCI.
DENOMINATION : SCI L'ANIMA TROYES.

SIÈGE SOCIAL : 6 rue Pithou - 10000 TROYES.

OBJET : acquisition, administration, gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL : 1.000 €.

APPORTS EN NUMÉRAIRE : 1.000 €.

GERANCE : Alfredo TRICARICO, 15 rue du Paon - 10000 TROYES.

CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit des ascendants ou descendants du cédant.

IMMATRICULATION : au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : Me Aude ADNOT. M2105244

SCP Séverine CAILLIEZ et Louis MAMAN

Notaires associés
9 rue Roger Salengro
10350 MARGIGNY LE CHÂTEL

SCI DU HAUT DE BRUN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu le 29/11/2021, par Maître Louis MAMAN, Notaire, enregistré au SPFE de TROYES le 01/12/2021 2021N1527, a été constituée la société dénommée «SCI DU HAUT DE BRUN» société civile immobilière au capital de 50.000,00€, dont le siège est à FONTAINE LES GRES (10280), 19 rue Georges Clémenceau. OBJET SOCIAL : L'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés. DURÉE : 99 ans à la date de l'immatriculation au R.C.S. GERANCE : M. Pascal André MAHOT, responsable de magasin, né à ROMILLY SUR SEINE (10100), le 24/01/1968, et Mme Marie-France Marguerite Augusta MARCILLY, commerçante, née à TROYES (10000), le 19/09/1965, demeurant ensemble à FONTAINE LES GRES (10280), 19 rue Georges Clémenceau. IMMATRICULATION : R.C.S. de TROYES. CESSION DE PARTS SOCIALES : Les parts sont librement cessibles entre associés ; Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement des associés.

Pour avis : Maître Louis MAMAN. M2105335



28 boulevard du 14 Juillet
10000 TROYES

DEDAL-holding

Par acte ssp en date du 06/12/2021, est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : EURL.

DENOMINATION : DEDAL-holding.

CAPITAL : 2.000 €.

SIÈGE : 35 rue de Piney - (10220) BREVONNES.

OBJET :

- La propriété, l'administration sous toutes ses formes de tous biens mobiliers, tels que parts sociales, actions, obligations et autres valeurs mobilières qui lui seront apportées ou seront acquises par elle au cours de la vie sociale ;

- Toutes prestations de service, d'assistance et de conseil aux entreprises et notamment prestations de services administratifs, comptables et informatiques ; L'animation de filiales ou de sociétés dans lesquelles sont prises des participations ;

- La participation de la société, par tous moyens, dans toutes opérations pouvant se rapporter à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, de souscriptions ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANT : Younès BOUMAHRAZ, 35 rue de Piney - (10220) BREVONNES.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de TROYES.

M2105448

MODIFICATION

DE STATUTS

PIECHOWSKI - LEBLANC - BRETON GEOMETRES EXPERTS

Société civile Professionnelle en cours de transformation en société à responsabilité limitée

Au capital de 200.000 Euros

Siège social :

42 Bis Rue de la Paix - 10000 TROYES

341 039 626 R.C.S. Troyes

Suivant délibération en date du 8

Novembre 2021, l'AGE, statuant aux

conditions prévues par la loi et les

statuts, a décidé la transformation de la

Société en SELARL à compter du même

jour, sans création d'un être moral

nouveau et a adopté le texte des statuts

qui régiront désormais la Société. Le

siège social de la Société, sa durée

et les dates d'ouvertures et de clôture

de son exercice social demeurent

inchangés. Le capital reste fixé à la

somme de 200.000 €, divisé en 10.000

parts sociales de 20 euros chacune. La

dénomination sociale est modifiée pour

devenir : PIECHOWSKI - LEBLANC -

BRETON. L'objet social est également

modifié. Désormais, la Société a

pour objet « l'exercice en commun

par ses membres de la profession de

Géomètre-Expert. La Société ne peut

accomplir les actes de cette profession

que par l'intermédiaire d'un de ses

membres ayant qualité pour exercer. La

Société peut détenir une participation

dans une ou plusieurs société(s)

d'exercice libéral de Géomètres-

Experts dans les conditions prévues

par la loi n° 90-1258 du 31 décembre

1990 et le décret n° 92-618 du 6 Juillet

1992. Et, plus généralement, la société

peut accomplir toutes les opérations

financières mobilières et immobilières

qui se rattachent directement ou

indirectement à cet objet social,

sans en altérer le caractère civil et

professionnel». Sont nommés gérants :

Monsieur Ambroise PIECHOWSKI,

associé, né le 7 Août 1979 à Paris 15,

de nationalité française, demeurant

16B chemin de l'Hospice, 10600 LA

CHAPELLE-SAINT-LUC, pour une

durée illimitée ; Monsieur François

BRETON, associé, né le 5 Novembre

1985 à MONT-SAINT-AIGNAN, de

nationalité française, demeurant 18

Bis rue du Docteur Pellier, 51000

CHALONS-EN-CHAMPAGNE, pour

une durée illimitée ; Monsieur Victor

LEBLANC, associé, né le 13 Novembre

1990 à TROYES, de nationalité

française, demeurant 10 rue du

Commandant Yvan - 10000 TROYES,

pour une durée illimitée. La modification

sera faite au Greffe du Tribunal de

commerce de TROYES.

Pour avis : La gérance.

M2105301

AFFINAGE DES EAUX

Société par actions simplifiée

au capital de 580.530 Euros

Siège social :

1 rue Jean Jaurès

10440 LA RIVIERE DE CORPS

Troyes R.C.S. 844 904 813

Suivant décisions de l'associé unique

du 1^{er} décembre 2021, il résulte que :

suite à la démission de M. Fabrice

FOURNILLON, de son mandat de

Président le 30 novembre 2021 au

soir, l'associé unique a nommé au

1^{er} décembre 2021 aux fonctions de

président de la société pour une durée

non limitée M. Florent CARBONNEAU,

domicilié 14 rue de Louveciennes -

78170 LA CELLE SAINT CLOUD.

Mention sera faite au R.C.S. de

TROYES

Pour avis : Florent CARBONNEAU,

Président.

M2105156

BMO AUTOMOBILES

Société à responsabilité limitée

au capital de 7.500 Euros

Siège social :

ZAC Les Perrières

13 rue Henri Farman

10410 SAINT PARRÉS AUX TERTRES

448 468 405 R.C.S. Troyes

Par décision de l'assemblée générale

extraordinaire en date 3 décembre 2021,

il a été pris acte d'étendre l'objet social

à : Import, export de tous matériaux de

construction et aménagement. Achats

et ventes au détail, gros et demi-gros

de tous matériaux de constructions

et aménagement, à compter du 3

décembre 2021.

En conséquence, l'article 2 des

statuts a été modifié.

Le dépôt légal sera effectué au greffe

du tribunal de commerce de TROYES.

Pour insertion, le gérant,

Ayant reçu pouvoir à cet effet.

M2105166



Expertise-comptable
Audit - Conseil

12, rue des Bas Trévois
10000 TROYES
03 25 43 55 55

SNC MCY

Par délibération en date du

06/12/2021, l'assemblée générale

extraordinaire de la SNC MCY, société

en nom collectif au capital de 10.000 €,

dont le siège social est 62 Grande

Rue - 10110 LANDREVILLE, R.C.S.

TROYES 892 976 309, a décidé la

nomination de Monsieur Yannick

GUILBERT en qualité de gérant en

remplacement de Monsieur Emmanuel

LEITZ, démissionnaire, à compter du

16/12/2021. Suivant cession de parts

du 06/12/2021 à effet au 16/12/2021,

les associés en nom sont modifiés :

ANCIENNE MENTION : Monsieur

Emmanuel LEITZ, demeurant 3 quai

Saint-Georges - 10140 VENDEUVRE

SUR BARSE ; Monsieur Yannick

GUILBERT, demeurant 7 route

départementale 619 - 10110 MAGNY

FOUCHARD et Monsieur Cléo

ROUYER, demeurant 18 rue de la

Vieille Halle - 10110 LANDREVILLE.

NOUVELLE MENTION : Monsieur

Yannick GUILBERT, demeurant 7

route départementale 619 - 10110

MAGNY FOUCHARD et Madame

Jessica GUILBERT, demeurant 7

route départementale 619 - 10110

MAGNY FOUCHARD.

Les statuts ont été modifiés en

conséquence.

Pour avis : La gérance.

M2105331

EARL PELIGRY

La collectivité des associés de la

société EARL PELIGRY, exploitation

agricole à responsabilité limitée au

capital de 82.000,00 € ayant son siège

social 2 rue de la Maurienne - 10700

SEMOINE, immatriculée sous le

numéro 511 997 033 R.C.S. TROYES,

a décidé, aux termes de décisions

unanimes en date du 26/11/2021, la

transformation de ladite société en

société civile d'exploitation agricole à

compter du 26/11/2021, sans création

d'un être moral nouveau, et adopté le

texte des statuts qui régiront désormais

la société.

La dénomination devient «SCEA

PELIGRY».

La durée, l'objet et les dates

d'ouverture et de clôture de son

exercice social demeurent inchangés.

Le capital reste fixé à la somme de

82.000 € divisé en 1.000 parts sociales.

La transformation a mis fins aux

fonctions de gérant de Mme Lydie

PELIGRY, demeurant 2 rue de la

Maurienne - 10700 SEMOINE. Sous

sa nouvelle forme, la société est dirigée

par Mme Lydie PELIGRY confirmée

dans la fonction de gérant.

Les parts sociales ne peuvent être

cédées à une personne étrangère à

la société qu'avec un agrément donné

par décision collective ordinaire des

associés.

Modifications seront faites au greffe

du tribunal de commerce de TROYES.

M2105187

SCEA DE LA GARENNE

Société civile exploitation agricole

au capital de 231.730 Euros

Siège social :

Petit Mesnil - 10500 PETIT MESNIL

R.C.S. Troyes 326 182 714

Avis de modification

L'associé unique en date du 1^{er}

décembre 2021 a pris acte de la

démision des fonctions de gérant

de Monsieur Christophe PASSE,

demeurant à PETIT-MESNIL (10500),

20 rue de la Garenne, à compter du

30 novembre 2021 à minuit, suite

à son départ en retraite. Il nomme

en remplacement à compter du 1^{er}

décembre 2021, Monsieur Jérôme

PASSE, demeurant à PETIT-MESNIL

(10500), 20 rue de la Garenne.

GERANCE :

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Aube

**DISSOLUTION
DE SOCIETE**



Fidutec Europe
Expertise-comptable
Audit - Conseil
12, rue des Bas Trévoux
10000 TROYES
03 25 43 55 55

FLAMZEC SARL

L'assemblée générale extraordinaire de la société FLAMZEC, société à responsabilité limitée au capital de 6.000 €, dont le siège social est 13 rue des Vannes, AIX EN OTHE- 10160 AIX VILLEMAUR PALIS, R.C.S. TROYES 810 104 869, réunie le 30/09/2021, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Eddy ZANDERS, demeurant 13 rue des Vannes, AIX EN OTHE - 10160 AIX VILLEMAUR PALIS, pour la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations en cours, procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au R.C.S.

Pour avis : Le liquidateur.
M2105193

BF MECA

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 10.000 €uros
Siège social :
4 avenue de l'Île Germaine
10120 ST ANDRE LES VERGERS
Siège de liquidation :
16 rue Alsace Lorraine
10000 TROYES
845 391 218 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une délibération en date du 15 janvier 2021, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 15 Janvier 2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Gregory BATTAGLIA, demeurant 16 rue Alsace Lorraine - 10000 Troyes, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 16 Rue Alsace Lorraine - 10000 Troyes.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Troyes, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis,
le liquidateur.
M2105358



SCI HMD
Société civile immobilière
au capital de 1.000,00 €uros
Siège social
TROYES (10000) - 4 boulevard Carnot
R.C.S. Troyes 824 451 405

Par décisions de l'AGE du 24/11/2021, il a été décidé :
- la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable ;
- la nomination en qualité de liquidateur de M. Maxence GUBLIN, demeurant à TROYES (10000) 53 rue Turenne ;
- fixer le siège de la liquidation au domicile du liquidateur où seront notifiés les actes et documents de la liquidation.
Mention en sera faite au R.C.S. de TROYES.
M2105240

SAS LES PEINTURES PRUNIER
Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 €uros
Siège social :
20 rue du Réservoir
10440 TORVILLIERS
R.C.S. Troyes 825 188 261

Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2021, l'actionnaire unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 octobre 2021 et sa mise en liquidation. L'actionnaire unique susvisé a nommé comme liquidateur Monsieur Cédric PRUNIER, demeurant 20 rue du Réservoir à TORVILLIERS (10440) avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation a été fixé au domicile du liquidateur, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.
Pour avis.
M2105257



FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

LA VIENNOISE GANDOIN
Dissolution anticipée

Dénomination : LA VIENNOISE GANDOIN, forme : SARL société en liquidation, capital social : 10.000 €, siège social : 1 rue du Jeu de Paume - 10400 TRAINEL, 538 881 913 R.C.S. de TROYES. Aux termes de l'AGE en date du 30 septembre 2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 septembre 2021. M. Denis GANDOIN et Mme Isabelle GANDOIN, demeurant 1 rue de Jeu de Paume - 10400 TRAINEL ont été nommés liquidateurs et lui ont conféré les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Pour avis.
M2105279

**CLOTURE
DE LIQUIDATION**

SCI CHAZELLE

SCI CHAZELLE, SCI au capital de 1.000 €, siège social : 2b rue de La Paix - 10000 TROYES, 798 076 816 R.C.S. TROYES. L'AGE du 30/11/2021 a décidé : D'approuver les comptes de liquidation, de donner quitus au liquidateur pour sa gestion, de le décharger de son mandat et de constater la clôture de liquidation.
Dépôt R.C.S. TROYES.
M2104943

SCI DU LION NOIR
Clôture de liquidation

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire sous seing privé en date à TROYES du 14 juin 2021, la SCI DU LION NOIR (en liquidation), capital 1.000,00 €, siège social à SAINT ANDRE LES VERGERS (10), 8 rue de la Chapelle au Bé, R.C.S. TROYES 510 496 797, représentée par son liquidateur, Madame Ketty MORET, demeurant à MOUSSEY (10), 29 rue du Pré de l'Orme, déclare que la liquidation de la société dont la dissolution a été publiée dans ce même journal a été clôturée le 14 juin 2021, suivant décision de la collectivité des associés après approbation du compte définitif et quitus de sa gestion en qualité de liquidateur pour une durée d'un an.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la clôture de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de TROYES.
Pour insertion : Le liquidateur.
M2105009

SCI MBL
Clôture de liquidation

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire sous seing privé en date à TROYES du 27 août 2021, la SCI MBL (en liquidation). Capital 1.000 €. Siège social à SAINT ANDRE LES VERGERS (10) 8 rue de la Chapelle au Bé. R.C.S. Troyes 510.842.446

Représentée par son liquidateur Monsieur Benoît MARTIN, demeurant à LES RICEYS (10) 10 Grande Rue de l'Ecole, déclare que la liquidation de la société dont la dissolution a été publiée dans ce même journal a été clôturée le 27 août 2021, suivant décision de la collectivité des associés après approbation du compte définitif et quitus de sa gestion.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la clôture de liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de TROYES (10).
Pour insertion.
Le liquidateur.
M2105012

LA MAROTTE
Société civile immobilière
au capital de 3.900 €uros
En cours de liquidation
Siège social et siège de la liquidation :
33 rue de la République
10120 ST ANDRÉ LES VERGERS
479 428 559 R.C.S. Troyes

L'assemblée générale réunie le 30 novembre 2021, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Alain MOUILLEFERT de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis : Le liquidateur.
M2105195



SF CONSEIL et associés
Vos droits, votre avocat.
42 bd Gambetta - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

LA FINANCIERE MARIEPONTAINE
SAS en liquidation
au capital de 10.000 €uros
Siège social :
10600 MERGEY
98 rue du Général de Gaulle
R.C.S. Troyes n° 829 413 558

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29/11/2021 : L'assemblée générale des associés a :
- approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 10/11/2021 ;
- donné quitus au liquidateur, Monsieur Mario LORENZI, demeurant 98 rue du Général de Gaulle à 10600 MERGEY et l'a déchargé de son mandat ;
- constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 29/11/2021.
Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.
Pour avis.
M2105205

BF MECA
Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 10.000 €uros
Siège social : 4 avenue de l'Île Germaine
10120 ST ANDRE LES VERGERS
Siège de liquidation : 16 rue Alsace Lorraine
10000 TROYES
845 391 218 R.C.S. Troyes

L'assemblée générale ordinaire réunie le 31 janvier 2021 au 16 rue Alsace Lorraine - 10000 TROYES a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Gregory BATTAGLIA, demeurant 16 rue Alsace Lorraine - 10000 TROYES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis : Le liquidateur.
M2105357

DENIS CHAUME
DENIS CHAUME, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée en liquidation liquidateur : M. Denis CHAUME, demeurant à DOSCHES (10220), 5 rue Fontaine des Champs, capital social : 8.000,00 €, siège social : 5 rue Fontaine Des Champs - 10220 DOSCHES R.C.S. TROYES 453 812 984. Par AGE du 09/12/2021, avec effet rétroactif au 31/10/2021, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge de mandat au liquidateur, puis constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES.
Pour avis : Le liquidateur.
M2105464

**CHANGEMENT DE
REGIME MATRIMONIAL**



TANGRAM NOTAIRES
ÉPOUX PION

Monsieur Jean-Luc Achille, Jules PION, agent de maîtrise, né à TROYES (10000), le 22 novembre 1969 et Madame Magali Louise Carole CHEVALIER, secrétaire médicale, née à BAR SUR AUBE (10200), le 06 mars 1970, demeurant ensemble à VERRIERES (10390), 5 rue des Grèves, mariés à la Mairie de VERRIERES (10390), le 25 mai 2002, initialement sous le régime légal de la communauté de biens meubles et acquis, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la séparation de biens pure et simple.

L'acte a été reçu par Me Frank KOSMAC, Notaire à BAR SUR SEINE, le 07 décembre 2021.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Frank KOSMAC, Notaire à BAR SUR SEINE, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Frank KOSMAC
M2105353

AVIS DIVERS

Commune de VIREY SOUS BAR

«En application des dispositions de l'article L.331-19 du Code forestier, Messieurs Jean-Michel, Dominique, Laurent et Emmanuel GARNIER et Madame Odile GARNIER épouse LUIZY avisent de leur intention de mettre en vente le terrain boisé ci-après désigné dont ils sont propriétaires :

Sur la commune de VIREY SOUS BAR (Aube), les parcelles suivantes :
Préfixe Section N° Adresse ou lieu dit Contenance :
- B - 145 - L'ANNEY - 05 a 57 ca ;
- C - 499 - LA CALMETTE - 01 a 95 ca ;
- ZA - 60 - LES GRAVELINS - 09 a 70 ca ;
- C - 332 - LA GUEULE DE FOOLZ - 20 a 54 ca ;
Contenance totale : 37 a 76 ca.
Moyennant le prix principal de trois mille deux cent dix-neuf €uros (3.219,00 €), payable comptant le jour de la signature de l'acte de vente auquel s'ajoutera la provision sur droits et frais d'acquisition et les honoraires d'intermédiaire s'il en existe. Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë à ce terrain dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en la mairie de VIREY SOUS BAR de cet avis de vente, pour faire connaître l'exercice de son droit de préférence aux prix et conditions fixés par le vendeur. Pour les conditions précises de la vente projetée, il est renvoyé à l'affichage en mairie.

L'exercice de ce droit doit être notifié, par lettre recommandée avec avis de réception ou par remise contre récépissé, à Maître Hubert CROZAT, notaire à GUEUX GUEUX (51390), 23 avenue de Reims, dûment mandaté à cet effet par le vendeur.

L'absence de réponse dans le délai de deux mois suivant la date d'affichage en mairie équivaudra à un refus de l'offre de vente».
M2105418



GROUPE MONASSIER
Réseau Notarial

JONQUET-CHATON
11 rue Paul Dubois - 10000 TROYES

M. ERIC DUMINIL

**Avis de saisine de légataires universels
Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016**

Par testament olographe en date du 7 octobre 2017 : Monsieur Eric Pierre Julien DUMINIL, en son vivant technicien qualifié qualité sécurité environnement, demeurant à VILLENEUVE AU CHEMIN (10130), 34 route Nationale 77, né à PARIS 17ÈME ARRONDISSEMENT (75017) le 15 avril 1963, célibataire, décédé à TROYES (10000) (FRANCE) le 12 août 2021, a consenti un legs universel.

Ces dispositions testamentaires ont été déposées au rang des minutes de Maître GUYLAINE SAUDAN-NALLET, Notaire à ERVY LECHATEL, suivant procès-verbal d'ouverture et de description en date du 16 novembre 2021. Ce procès-verbal a fait l'objet d'un acte complémentaire reçu par Maître Julien CHATON, Notaire à TROYES, le 24 novembre 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice des droits de légataires universels pourra être formée par écrit par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Julien CHATON, Notaire, associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «JONQUET - CHATON, notaires associés», ayant son siège à TROYES (10000), 11 rue Paul Dubois à référence CRPCEN : 10003, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de TROYES de l'expédition de l'acte complémentaire constatant que les conditions de la saisine sont remplies.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
M2105373

BESOIN DE RENSEIGNEMENTS POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE ?
03.26.40.21.31

ANNONCES LÉGALES
ANGÉLIQUE NIOT VIRGINIE DOTI FLEUR LENOBLE
03.26.40.21.31
annoncelegale.pamb@forumeco.com

RELATION CLIENTS
FLORA DURVILLE
TÉL. : 03.26.08.38.29
relationclient.pamb@forumeco.com

Les sorties de décembre

Mié Coquempot - Compagnie K622



> DANSE

MERCREDI 15 DÉCEMBRE - 19H30
MANÈGE, SCÈNE NATIONALE, REIMS

New-York School

Artiste prolifique, Mié Coquempot plaçait au cœur de sa démarche un dialogue singulier entre la danse et la musique. En atteste le programme New-York School qui réunit trois pièces de son répertoire sur des musiques de Morton Feldman et Earle Brown. Un accord magistral entre l'énergie gestuelle et la composition musicale.

Formée à la musique autant qu'à la danse, Mié Coquempot n'a cessé d'approfondir un dialogue fructueux entre ces deux formes d'expression. New-York School présente ainsi trois pièces emblématiques qui mettent en lumière l'interaction entre la musique de l'École de New-York et l'épure du langage chorégraphique de Mié. Danseuse accomplie, elle a longtemps interprété les soli An H to B et Nothing But avant de les transmettre elle-même à deux danseurs de sa compagnie qui reprennent aujourd'hui ces deux œuvres.

Dans An H to B (1997), contraction de «an homage to Billy» en référence à William Forsythe, l'interprète façonne un glissando de gestes déliés qui s'ajustent aux boucles de Morton Feldman, dessinant dans son parcours un H et un B au sol. La musique de Feldman permet d'aller chercher d'autres états de corps dans Nothing But (1998) où, dans un solo très physique, le danseur se confronte à des contraintes spatiales imaginaires.

Quelques années plus tard, la chorégraphe s'interroge : peut-on être la musique ? et apporte une réponse magistrale avec Sans Objet qui fait littéralement corps avec la partition de Earle Brown. La pièce s'appuie sur un considérable travail de groupe d'où émane une énergie chorale débordante, jaillissante, tourbillonnante. Happés

dans un exercice de géométrie spatiale, les quatre danseurs paraissent à la fois produire et recevoir la musique, interprétée sur scène par six musiciens. Un vertige qui transporte le regard au cœur du mouvement et donne à lire la musique sur les corps. Saisissant.

AU STUDIO K622 À ORGEVAL - Reims
5 RUE DE TAHURE
TARIF B - JAUGE RÉDUITE
Retrouvez l'équipe artistique à l'issue de la représentation

L'envol du Pingouin

SAMEDI 18 DÉCEMBRE 2021 - 20H30
LE QUAI - TROYES

Le théâtre le Quai vous propose une production exceptionnelle jouée depuis 23 ans et qui fut encore un grand succès du Festival d'Avignon 2021.

Baudelaire comparait le poète à l'albatros, Vanier, lui, se retrouve plutôt dans le pingouin. Tout ici est polémique, mélancolique et irrésistible. Ses histoires d'amour virent à la catastrophe, ses séances chez le psy sont des échecs minables, il a peur du noir, de la foule, théorise sans fin sur l'absurdité du monde comme il ne va pas, compte les marches qui le séparent de son voisin du dessus, a de la compassion pour les hamsters, se fait déniaiser par une Bretonne, ne retrouve pas ses chaussettes, écrit au Président de la République pour se plaindre d'une pâtisserie hostile, critique les architectes. Eternel angoissé, il s'excuse d'être né dans un monde où le moindre cours de danse se transforme en enfer, en piste d'humiliation. C'est un voyage intérieur où se mêlent des cormorans mazoutés, des papillons butés n'ayant de cesse de se cogner contre une vitre.

Reservations à la Maison du Boulanger au 42 rue Paillot de Montabert à Troyes Par Téléphone au 03 25 40 15 55 ou en ligne

Le Ciel de Nantes sur la scène de la Comédie

MERCREDI 15 DÉCEMBRE, 20H
JEUDI 16 DÉCEMBRE, 20H
VENREDI 17 DÉCEMBRE 20H

COMÉDIE (GRANDE SALLE)
CHAUSSÉE BOCQUAINE, ESPLANADE MALRAUX, REIMS

Cinéma Paradiso (photo)

C'est le film de l'histoire familiale de Christophe Honoré tel qu'il ne le tournera jamais. Dans un cinéma abandonné, sa grand-mère, ses oncles et tantes sont réunis et discutent des six épisodes d'une saga familiale qui ne verra jamais le jour. Ils en jouent les scènes, en discutent les plans, les dialogues et autres accompagnements musicaux. Artiste associé à la Comédie, Christophe Honoré, après Les Idoles, ressuscite donc à nouveau les personnages de son passé dans un spectacle qui traverse Le Ciel de Nantes de la Seconde Guerre mondiale à la fin du siècle dernier. Une pièce personnelle et sociologique à la fois, sur un demi-siècle français, portée par un casting exceptionnel.

Texte, mise en scène Christophe Honoré
Coproducteur Artiste associé

TOUT PUBLIC DÈS 15 ANS
Durée : 2H15

Ce spectacle est proposé en audiodescription à destination des spectateurs aveugles et malvoyants le jeudi 16 décembre.

Réservation du casque (au moins 48h à l'avance)

La représentation du jeudi 16 décembre sera suivie d'une rencontre avec l'équipe artistique



JEAN-LOUIS FERNADEZ

Électrique. Le pionnier de la motorisation hybride a dévoilé son tout premier modèle exclusivement électrique, un SUV spacieux, attendu sur le marché au printemps prochain.

bZ4X : Toyota passe au tout électrique



Un style très travaillé pour la première Toyota 100% électrique.

On n'adressera pas de félicitations à celui qui a choisi le nom de la première Toyota 100% électrique : bZ4X. À l'évidence, ce n'est pas un poète. Et on est curieux de savoir comment cela se prononcera dans les différentes langues. Si on a bien compris le sens de cet acronyme pas très sexy, le « b » minuscule signifie beyond (au-delà) et le « Z » en capitale Zéro.

Au « delà de zéro » : de zéro quoi ? Emissions bien entendu ! C'est le problème, il y en a qui ne suivent jamais. Quant au 4X, plus classique, il fait référence aux quatre roues motrices. Nous y som-

mes. Pas tout à fait car il existe aussi une version traction avant...

La Toyota bZ4X – on ne s'en lasse pas – constitue une grande première pour le géant japonais qui n'avait jamais proposé jusqu'à présent de voiture exclusivement électrique alors qu'il est l'incontestable pionnier de l'électrification avec deux décennies d'expérience dans le domaine des hybrides et hybrides rechargeables. Il était temps car du côté de la concurrence, les gammes s'enrichissent chaque jour ou presque (et à marche forcée) de nouveautés 100% électriques. D'autant plus urgent que Toyota a

annoncé publiquement des objectifs élevés en matière d'émissions de CO2 : une réduction de 100% à l'échelon européen en 2025 et au moins 50% de voitures zéro émission à son catalogue dès 2030.

Le SUV bZ4X est élaboré sur une plate-forme inédite spécifiquement dédiée à la future gamme électrique, ce qui a permis d'intégrer au mieux les batteries sous le châssis de façon à ne pas pénaliser l'habitabilité et le volume du coffre (452l) tout en assurant, une bonne répartition du poids entre les deux essieux et un centre de gravité abaissé, gage d'un comportement routier efficace.

DES PANNEAUX SOLAIRES INTÉGRÉS AU TOIT

En matière de style, la première Toyota 100% électrique ne dévie pas de la ligne directrice actuelle de la marque. Le constructeur parle de « design puissant et épuré » et de forme en « tête de requin marteau » adoptée dans l'avenir par l'ensemble de la future famille bZ. Élément esthétique majeur : les spectaculaires protections noires de passage de roues qui donnent au SUV électrique une forte identité.

A bord, Toyota met en avant sa volonté de privilégier « l'humain ». Cela se matérialise par un espace intérieur généreux, en particulier à l'arrière grâce à un empattement long, une planche de bord fine, épurée et basse, des commandes conçues pour avoir, dit le constructeur, « les mains sur le volant et les yeux sur la route ».

Le bZ4X bénéficie de la troisième génération du Toyota Safety Sense qui réunit un ensemble de systèmes d'aides à la conduite définis comme « un partenaire du conducteur ». Avec un objectif mis en avant : « zéro décès et blessure dans des accidents ». Une formule faisant écho à celle de Volvo. La liste des assistances est complète et intègre le nouveau truc tendance : le stationnement ou la sortie d'une place de parking commandée à distance sans personne au volant.

Cœur (double) du SUV japonais, ses motorisations. Traction avant avec un

moteur de 150kW (204ch) ou intégrale de 159,6kW (215ch). Les niveaux de puissance sont proches mais le second dispose d'un couple sensiblement plus élevé (336 Nm) et d'accélération plus toniques (0 à 100km/h en 7,7 secondes) d'une transmission aux quatre roues avec un bloc électrique implanté sur chaque essieu, d'un « Grip Control » et de modes de conduite permettant de s'adapter aux conditions de circulation difficiles : neige, boue...

Autonomie, temps de recharge : le constructeur annonce plus de 450km avant de passer par la borne et une demi-heure pour récupérer 80% d'autonomie à partir d'un point rapide de 150kW. Des panneaux solaires intégrés au toit, disponibles en option sur les versions haut de gamme, peuvent générer de l'électricité. Selon Toyota, ils permettraient

de parcourir 1 800 km par an. La solide expérience de Toyota en matière de batteries lui permet d'avancer des performances d'exception : une capacité préservée à 90% après 10 ans d'utilisation ou 240 000km. Idem pour le système de chauffage, un point névralgique des 100% électriques. Pompe à chaleur en série, chauffage par rayonnement infrarouge et sièges chauffants en option : il suffit d'une minute pour la mise en température.

Au-delà de sa technologie, Toyota proposera une offre « tout inclus » qui dépasse le simple achat ou la location longue durée en y associant un ensemble de services, destinés à assurer la tranquillité des clients. On l'a compris, la bZ4X est une voiture de son temps qui cherche à cocher toutes les cases.

DOMINIQUE MAREE



Écran central de 12 pouces, instrumentation numérique, présentation épurée : les nouveaux classiques du genre.

Dacia Spring : déjà 40 000 commandes

Beau démarrage de carrière pour la première 100% électrique du constructeur roumain qui a trouvé son public et conquis en grande majorité de nouveaux clients.

« Dacia démocratise l'électrique » : triomphe la marque roumaine de l'Alliance. À juste titre. Fidèle à sa bonne habitude, Dacia a mis sur le marché une voiture 100% électrique, une grande première pour la marque, bien conçue et financièrement à la portée du plus grand nombre. À partir de 89€ par mois promet fièrement le constructeur. Ce chiffre s'entend après un versement initial de 7 114€ dont il convient de retrancher le bonus écologique qui y est attaché, ce qui laisse 2 500€ à charge, sauf pour ceux qui peuvent bénéficier de la prime à la conversion qui absorbe le reste à payer. Lorsque cette condition est réunie, la location longue

durée pour une Spring de base est effectivement de 89€ sur 49 mois : « un prix imbattable » assure Dacia. La proposition est effectivement sans équivalent sur le marché français.

Cela explique le succès sur les chapeaux de roues du petit SUV urbain Dacia qui a convaincu de ses qualités pas moins de 40 000 clients européens en l'espace de seulement huit mois, grâce en particulier au système de pré-commandes, mis en place entre mars et juin dernier, qui a permis d'engranger 16 000 réservations. Cet intérêt se confirme au fil du temps avec un rythme moyen de 5 000 commandes mensuelles. Mieux encore, la Spring permet à la marque de conquérir de



nouveaux clients, étrangers jusqu'à présent à l'univers Dacia. En France, c'est le cas de 80% de ceux qui optent pour la citadine électrique roumaine. Des acheteurs que Dacia espère convaincre de s'intéresser aux autres voitures de son catalogue.

Allure sympathique de SUV, encombrement réduit mais habitabilité correcte, autonomie urbaine dépassant 305km selon le cycle d'homologation WLTP : la Spring ne manque pas d'atouts pour s'imposer. À l'heure de l'extension à vitesse accélérée des zones à faible émission, son avenir est assuré.

D.M.

Stéphane Keyser. Entrepreneur, mais aussi co-créateur de festival et fondateur d'une galerie d'art, Stéphane Keyser multiplie les activités, faisant le grand écart entre les mondes parfois pas si éloignés, de l'art et de l'industrie.

Une porte ouverte sur l'art



Stéphane Keyser dans sa galerie d'art à Hermonville.

Stéphane Keyser se caractérise par sa grande fidélité. En amour, en amitié, dans les affaires. Il a grandi avec la première entreprise qui l'a engagé, s'y est épanoui et l'a fait fructifier. Et non content de s'y limiter, il a également co-créé avec son épouse et des amis, un festival de jazz, et aujourd'hui une galerie d'art et des chambres d'hôtes. Mais tout cela ne s'est évidemment pas fait un jour car au départ, rien ne le destinait à un tel parcours... Originaire de la région – il est né à Reims, mais a grandi à Sermiers, un petit village viticole – Stéphane Keyser n'a pas une appétence particulière pour les études et leur préfère le concret. Après 18 mois dans l'armée de l'air à Orange, où, comme officier et responsable défense sol-air, il apprend la rigueur et quelques bases de management, il revient à Reims où il rédige son « seul et unique CV » de toute sa vie. Mais avant d'entrer dans la vie active, il organise une grande fête pour son retour avec « déjà ce goût pour les événements ». Et le 26 juin 1993 très exactement, il « fait la rencontre la plus importante de toute (sa) vie, celle de (sa) femme ».

Pendant quelques temps, il « vend des os », son père étant kinésithérapeute du Stade de Reims notamment, « dans le

but d'aider les médecins à expliquer les pathologies dont souffrent les patients ». Un « job de quelques mois » qu'il abandonne lorsqu'il fait « la deuxième rencontre la plus importante » de sa vie, celle de Ghislain Pointillart, pdg de Manurégion, à l'époque baptisée Manutention régionale, petite entreprise rémoise de trois salariés, vendant des chariots élévateurs. « J'ai été embauché comme commerciale en 1993 pour développer l'activité des portes industrielles, dans l'Aisne, la Marne et les Ardennes. » Travailleur et passionné par ses missions

l'ampleur pour répondre à toutes les demandes car nous devenons un acteur de poids local de la fermeture industrielle et de l'équipement de quais. »

UNE MONTÉE EN PUISSANCE

Manurégion ouvre ainsi plusieurs agences dans le Grand Est et en 2001, c'est à nouveau une rencontre déterminante qui fait évoluer Stéphane Keyser dans ses activités. « Je rencontre à ce moment Eric Drain qui avait ouvert une des agences à Dijon et ensemble, nous devenons associés avec 49% des parts à deux. Nous dévelop-

« Ma réussite c'est celle d'avoir grandi dans une société et aujourd'hui de faire vivre des gens grâce à elle. »

qu'il apprend sur le tas, Stéphane Keyser participe à la forte progression de l'entreprise, tant et si bien que Ghislain Pointillart lui propose d'acheter 25% des parts « à un tarif très préférentiel ». « À ce moment-là, la société faisait 400 000 euros de chiffre d'affaires et très vite, le secteur devient un peu juste, nous avons besoin de prendre de

pons ensuite la société jusqu'à ouvrir six agences et en 2013, Ghislain Pointillart qui détenait alors 51% des parts, fait valoir ses droits à la retraite et nous revend la totalité de Manurégion. » L'entreprise ayant pris beaucoup de valeur, jusqu'à atteindre « plusieurs millions d'euros », pour racheter l'ensemble des parts, les deux hommes s'associent

avec quatre autres cadres de la société. « Ensemble, nous développons la société jusqu'à atteindre 140 salariés et 24 millions de chiffre d'affaires, en nous imposant comme les spécialistes de la fermeture industrielle, de la vente, de l'entretien et de la réparation », précise Stéphane Keyser. Jusqu'à cette année, les associés structurent toujours un peu plus la société avec comme objectif de la pérenniser, en construisant notamment un nouveau bâtiment en 2015, mieux adapté à l'activité et à l'amélioration des flux. « Construire une telle histoire ne s'envisage pas sans consolider le devenir et les emplois pour les salariés », insiste-t-il.

« Toute ma vie, je n'ai souhaité qu'une seule chose, structurer et renforcer Manurégion. L'argent gagné a toujours été réinjecté dans l'entreprise, pour son développement, pour lui faire gagner en importance. Je n'ai jamais roulé en Porsche et ça n'a jamais été mon objectif », livre Stéphane Keyser. « Nous avons toujours été conscient que la principale richesse d'une entreprise, ce sont les gens qui la composent. Ma réussite c'est celle d'avoir grandi dans une société et aujourd'hui de faire vivre des gens grâce à elle. » Et pour la faire évoluer encore plus, en novembre 2021, tous les associés ont vendu leurs parts à Novoferm, un grand groupe, « avec encore plus de moyens » (700 salariés, 150 millions d'euros de chiffre d'affaires). « Notre choix s'est porté sur le projet présenté par Michel Akoum, président de Novoferm France, où nous avons retrouvé des valeurs communes de respect des femmes et des hommes qui composent nos deux sociétés », expliquait ainsi Stéphane Keyser dans nos colon-

mission des savoirs est importante et le fait d'accompagner et de soutenir des entreprises en devenir m'a paru être une bonne manière d'investir l'argent gagné en faisant profiter de mon expérience. » Son premier soutien va aller à la start-up In Tracks, spécialisée dans la création de tableaux de bords de données type compteur Linky. Et son premier choix n'est pas dû au hasard puisqu'il s'agit de l'entreprise créée... par son fils.

DE LA CULTURE ET DU JAZZ

Autre engagement, culturel cette fois-ci, avec la création d'un festival de Jazz à Hermonville, en 2010, baptisé « Art & Jazz dans ma cour ». « Nous sommes installés dans ce beau village depuis 1999, et c'est une initiative de copains, de voisins, d'avoir voulu ouvrir les cours des maisons à des expositions d'art et des concerts de jazz. » Le festival, soutenu par de nombreux mécènes (et clients de Manurégion !) se déroule tous les deux ans et en est à sa sixième édition. Au fil des ans, il a pris de l'ampleur, puisque désormais une personne est chargée de la programmation artistique et que de belles têtes d'affiches sont présentes dans le massif de Saint-Thierry. Ainsi, Michel Jonasz, André Manoukian ou encore Candy Dulfer, saxophoniste (qui joua aux côtés des Pink Floyd) ont donné des concerts à Art & Jazz dans ma cour. « Ce qui est sympa, c'est que le public a l'occasion, deux jours durant, de découvrir des lieux habituellement fermés et qui valent le détour. » Chaque édition, pour laquelle œuvrent 130 bénévoles, accueille désormais une trentaine de groupes et une cinquantaine d'artistes plasticiens. « Les artistes programmés, sont le fruit de rencontres. Il faut que l'esprit de partage et de communion avec le public et les villageois soit présent. » Si le festival 2020 était prêt, il n'a pas pu se tenir en raison du Covid-19. « L'édition 2022 est également bookée. On espère que tout va pouvoir se dérouler normalement. Le festival se déroulera les 11 et 12 juin prochains. »

Dernier engagement en date de Stéphane Keyser, la création d'une galerie d'art au rez-de-chaussée d'un ancien atelier de mécanique entièrement rénové, dans lequel à l'étage, ont été créées trois chambres d'hôtes. « Cette dernière initiative est le fruit d'une réflexion et d'une envie commune avec ma femme d'ouvrir toute l'année un lieu

dédié à l'art, et non pas juste deux journées par an », explique-t-il. Ainsi les presque 300 m² ont été entièrement réhabilités et convertis en lieu d'accueil d'exposition permanente de plusieurs artistes, avec différentes ambiances au sein de la galerie dans laquelle il sera aussi possible de boire une coupe de champagne de producteurs locaux. « Nous avons des artistes d'ici mais aussi issus d'autres régions. Là encore, nous fonctionnons au coup de cœur, à la rencontre. » Angelo Lembo, Mog's Art, Christine Hoffmann, Quentin "Wone" Bohn ou encore Yann Leharanger font donc partie des premiers artistes exposés. Les chambres d'hôtes quant à elles, seront disponibles début janvier, avec là encore, la volonté et le bonheur « de rencontrer des gens, de découvrir de nouvelles histoires ».

NASTASIA DESANTI

1969

Naissance à Reims le 15 mars.

1993

Entré comme commercial chez Manutention régionale.

1998

Rachète 25% des parts de Manurégion.

2010

Co-créé avec des amis le festival "Art & Jazz dans ma cour", à Hermonville.

2013

Rachète avec cinq autres associés l'intégralité des parts de Manurégion.

2021

Revend Manurégion au groupe Novoferm. Ouvre sa galerie d'art "L'atelier dans ma cour" et ses chambres d'hôtes à Hermonville.